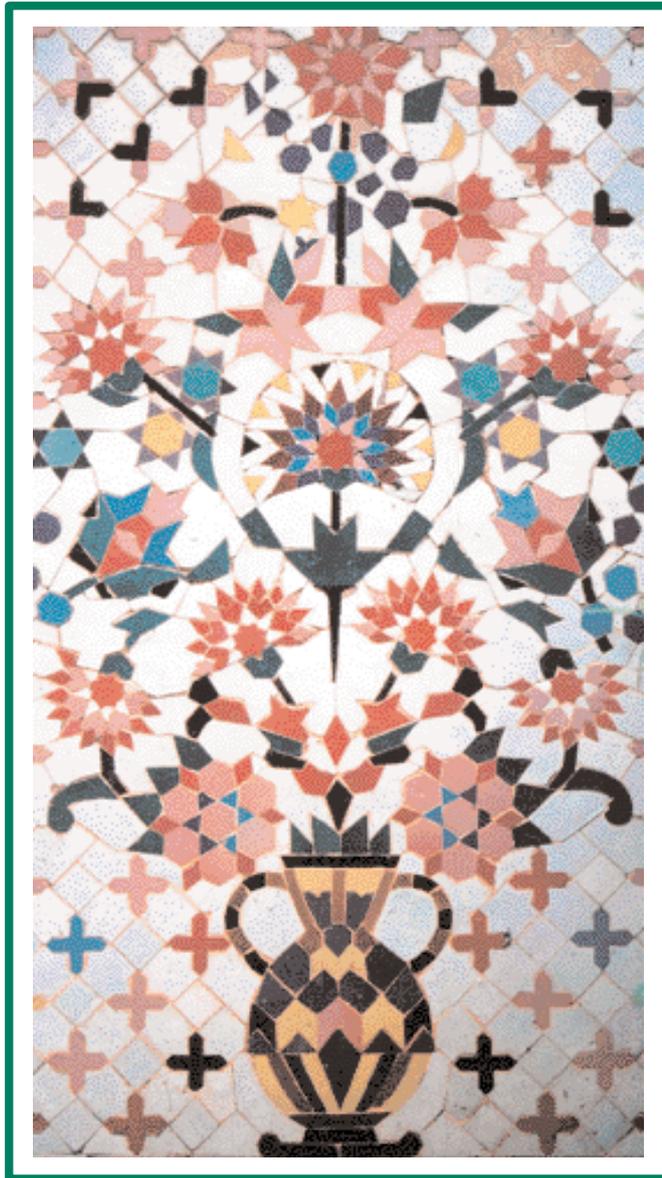


Ministère délégué auprès du Premier Ministre
chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

RABAT,
JARDINS D'ANTAN



WWW.MAROCPLURIEL.COM

Collection fondée et dirigée par Saïd Mouline

Sommaire

Sommaire	3
Avant-Propos	5
Préambule : une nature médiatrice	7
Rabat, ville-jardin	21
Le Jardin d'Essai, un laboratoire botanique	23
Le Jardin du Belvédère, première Agora de Rabat	31
Le Triangle de vue, une percée visuelle	37
La Résidence, un jardin culminant	45
Les Oudaya, un jardin enclos	53
Le Jardin du Chella, histoire et territoire	61
Les Jardins de la Mamounia, orangerie de Rabat	69
Un bouquet de jardins	75
Jardins de l'Alhambra	76
Le Généralife	80
Le parc de Versailles	84
Le parc Güell	88
Le parc du Thabor	92
Jardins Chinois	94
Jardins japonais	96
Jardins en mosaïciculture	98
Jardins anglais	100
Jardins d'eau	102
Annexes	105
"Les jardins arabes" J.C.N. Forestier	106
"Ce qu'on entend par systèmes de parcs" J.C.N. Forestier	111
"Rabat" J.C.N. Forestier	116
Textes de classement	120
Table des illustrations	125



AVANT PROPOS

Dès les premiers mois de sa création et au fur et à mesure de sa mise en place, la Direction de l'Architecture eut à traiter des dossiers et des problèmes de natures diverses et à prendre position sur des questions d'actualité en matière d'architecture et d'urbanité.

La démolition illégale du Riad El Ouarzazi à Marrakech, la profanation du cimetière Sidi Ben Acher à Salé, la valorisation du premier CD-Rom portant sur une médina maghrébine, Tétouan, classée sur la Liste du Patrimoine Mondial, les risques de dénaturation de la Place Jama' el Fna, l'assistance technique au projet communautaire d'Aït Iktel, etc., furent autant d'occasions de réflexion collective, de missions et de travaux sur le terrain, d'échanges avec des partenaires et, progressivement, de prises de conscience de problématiques bien plus larges que celles révélées par des cas particuliers.

Pour cerner de telles problématiques, avec leurs manifestations, les enjeux qu'elles dévoilent, leurs impacts sur les établissements humains, leurs implications sur le cadre de vie et les usagers et aussi pour la recherche de solutions alternatives concertées, des dossiers ont été mis au point, confectionnés, tirés en nombre d'exemplaires réduits et diffusés auprès d'acteurs et d'institutions impliqués ou, d'une manière plus générale, concernés par la gestion urbaine.

L'intérêt suscité par ces dossiers, a surpris par son ampleur. Bien que de production artisanale et en nombre restreint, ils eurent un assez large écho et les réactions suscitées furent nombreuses et encourageantes. Notamment sur l'état d'esprit qui prévalait dans ces documents et la clarté des prises de position d'architectes de la fonction publique sur des questions d'actualité.

C'est comme si ces dossiers étaient en phase avec des interrogations et des réflexions de plus en plus récurrentes sur le cadre de vie, son passé, son présent et son devenir, sur des relations entre les citoyens et la cité, c'est-à-dire sur une urbanité fondée sur une dynamique citoyenne. Une urbanité en tant que rempart contre la dénaturation et les dégradations qui menacent et affectent le patrimoine architectural en portant atteinte à l'identité et à la dignité des citoyens.

C'est justement cette hypothèse d'une approche, d'un sentiment, d'une conception ou d'une vision partagée de la cité et de l'urbanité qui a donné naissance à la Collection des "Cahiers d'Architecture et d'Urbanité". Collection destinée à contribuer à une prise de conscience de l'intérêt public de l'architecture avec toutes les implications que cela suppose.

Saïd Mouline



PREAMBULE : Une nature médiatrice

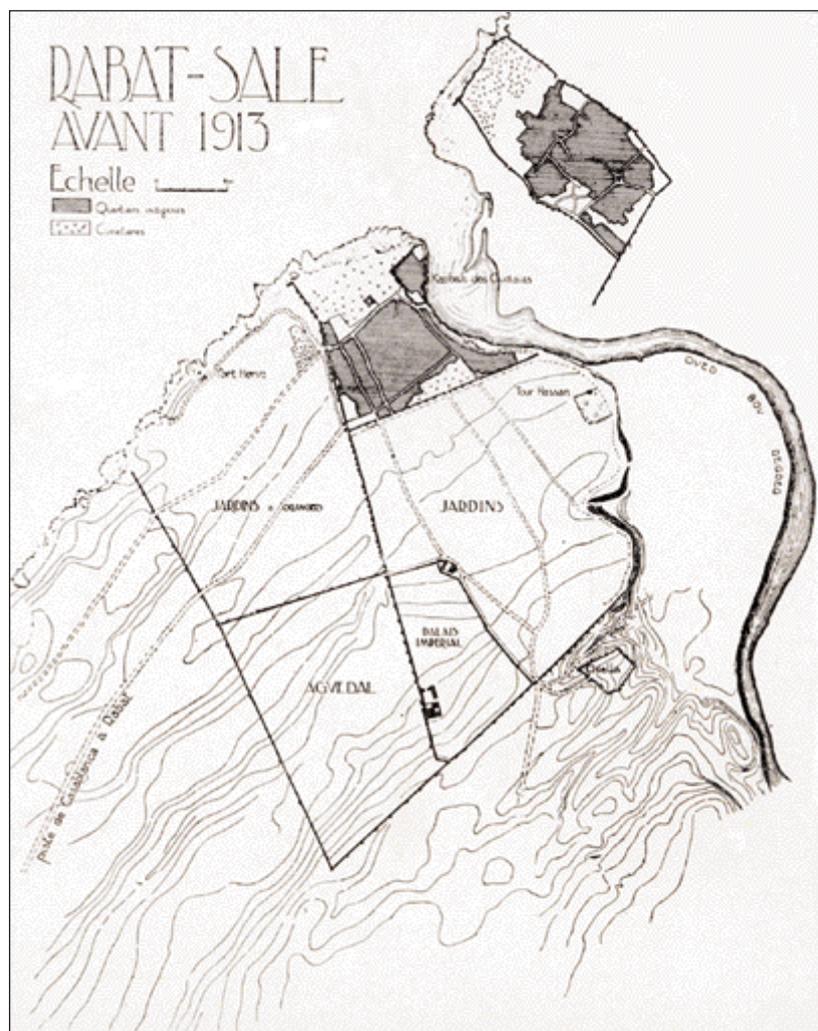
Rabat méconnue

Comme bien d'autres villes de notre pays, Rabat, capitale du Royaume reste relativement peu connue. Son histoire, ancienne et récente, son patrimoine, les us et coutumes qui la caractérisent, ses monuments, son évolution architecturale et urbaine, les origines multiples de sa population, etc., n'ont jamais, à vrai dire et à quelques rares exceptions près, fait l'objet d'études synthétiques dans une publication destinée à un large public.(1) Bien que des travaux universitaires lui aient été consacrés de points de vues divers, en totalité ou en partie, que des livraisons de revues l'aient prise pour objet, aucun ouvrage donnant, sous forme globale, l'atmosphère de la ville, l'urbanité qui lui est propre, les temps forts de son évolution, les trésors de son patrimoine bâti, n'existe vraiment à ce jour.

Cela fait que le rbatî, résident de longue date, depuis plusieurs générations ou quelques décennies, tout comme le visiteur de passage, doit, s'il souhaite mieux connaître la ville, lire une somme considérable d'ouvrages, d'articles, de revues, etc (quand il arrive à les trouver), pour recueillir quelques bribes, quelques fragments épars, ça et là, qu'il essaiera de mettre bout à bout, de composer, pour se faire une idée de cette cité et de son évolution, de ses particularités et de ces principales caractéristiques, depuis sa fondation urbaine, il y a plus de huit siècles. On trouve aujourd'hui des CD Rom de qualité sur Tétouan, sur Chefchaouen, sur Salé, etc., mais rien d'identique sur Rabat. C'est un peu comme si la discrétion et un léger retrait que l'on prête, à tort ou à raison, à ses habitants, avaient déteint sur les informations qui la concernent quel que soit le vecteur destiné à les porter, à les transmettre et les diffuser.

A cette amnésie, dont il ne s'agit pas, ici, de rechercher les causes – bien que le sujet soit digne d'intérêt, s'agissant de surcroît de la capitale du pays -, s'en ajoute une autre qu'il est bien plus difficile de réduire et qui concerne justement "Rabat et ses jardins d'antan", thème qui est l'objet de cette livraison, en numéro double, des Cahiers d'Architecture et d'Urbanité.

Thème dont le choix n'est pas innocent, car au-delà de l'intérêt de plus en plus grand accordé aujourd'hui aux traitements des paysages urbains, aux jardins et au rôle important qu'ils jouent dans l'urbanité de toute cité, l'histoire contemporaine, celle du dernier siècle d'évolution de Rabat est très intimement liée à celle de ses jardins d'antan. Cette intimité qui se lit, qui s'inscrit et se découvre dans le tracé et les fondements mêmes de l'identité de la ville contemporaine est à l'origine de la nostalgie qui teinte le titre de cette livraison.



Rabat capitale - jardin

"Rabat et ses jardins d'antan", on ne sait si la nostalgie concerne Rabat ou ses jardins. En vérité, cette interrogation a peu de sens car en étant, lors de son évolution, en début du XX^{ème}, siècle à l'avant garde d'un mouvement international naissant - celui des villes-jardin -, Rabat, ville-jardin avant l'heure, est tellement imbriquée avec ses jardins, qui déterminent et le découpage et l'articulation de zones urbaines distinctes, que la nostalgie est, en vérité, celle qui concerne le tout. C'est-à-dire un mode de composition urbaine, des repères et une mémoire, aujourd'hui délaissés et en danger, un mode de composition urbaine dans lequel des jardins, savamment tracés et placés, jouaient le rôle de sève nourricière de la ville. Et que cette œuvre, novatrice à l'époque, celle d'une nature médiatrice, d'une richesse intellectuelle et sensuelle rarement apparente à ce point en architecture, si elle venait à disparaître, vu son état de dégradation actuel, verrait disparaître avec elle les archives qui, enracinées dans le sol, expliquent le tracé urbain de l'ensemble de la cité.

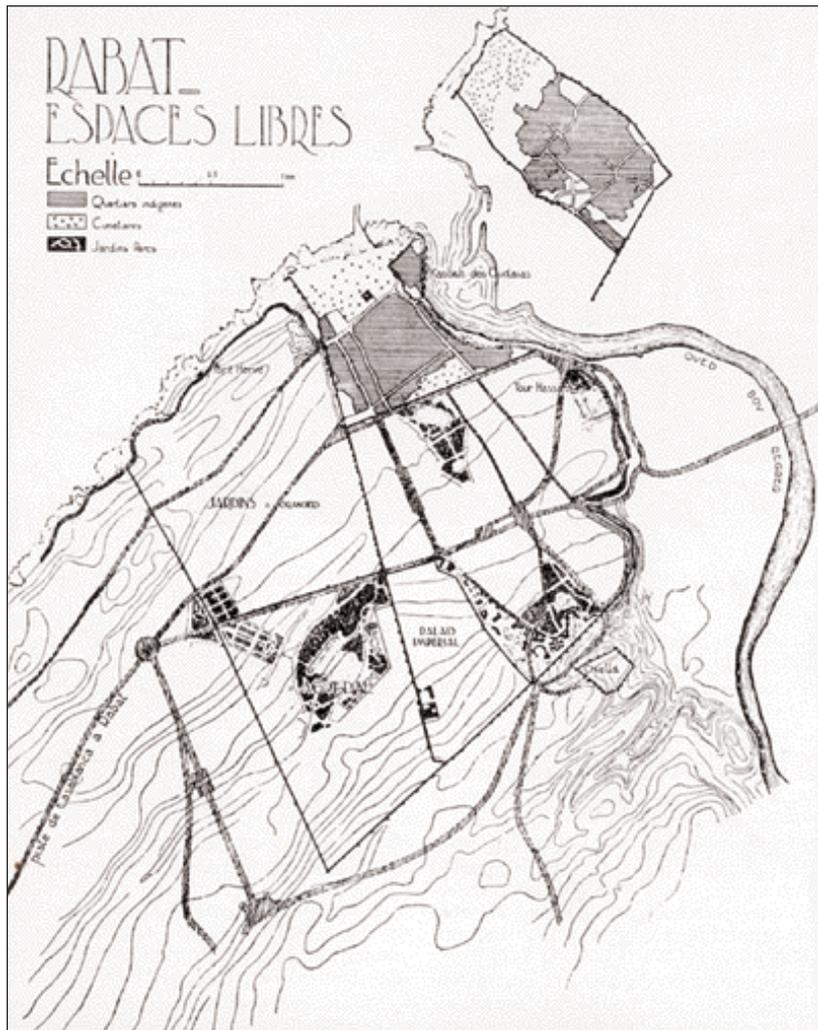
Dès le début du Protectorat de la République française en 1912, Hubert Lyautey, Résident général et chef de l'armée, opte pour le transfert de la capitale du pays de Fès à Rabat, la création de part et d'autre de Rabat, d'un port moderne, à Casablanca, et au nord, d'une ville nouvelle qui portera son nom jusqu'à l'indépendance, Port Lyautey (Kénitra).

Ces options engendrent un brusque déplacement du centre de gravité du pays des deux grandes capitales régionales de l'intérieur, Fès et Marrakech, vers le littoral atlantique. "Rabat, ville nouvelle, siège de la Résidence générale, est l'un des plus beaux sujets pouvant tenter un architecte." (2) Cette ville nouvelle est, en effet, réalisée à proximité immédiate de la muraille andalouse, dans un espace qui est en fait l'espace d'extension naturel de la médina et où se trouvaient de vastes jardins, l'aguedal, le palais du Sultan et divers monuments à l'intérieur des enceintes almohade et alaouite. Cernant ainsi la médina, la ville nouvelle est subdivisée en zones distinctes. Cette pratique de zoning dans le plan d'aménagement, une innovation à l'époque, fait que la cité musulmane apparaît comme une zone homogène parmi d'autres.

RABAT ESPACE LIBRE

Échelle 1:50,000

- Quartiers indigènes
- Construits
- Jardins Arçs



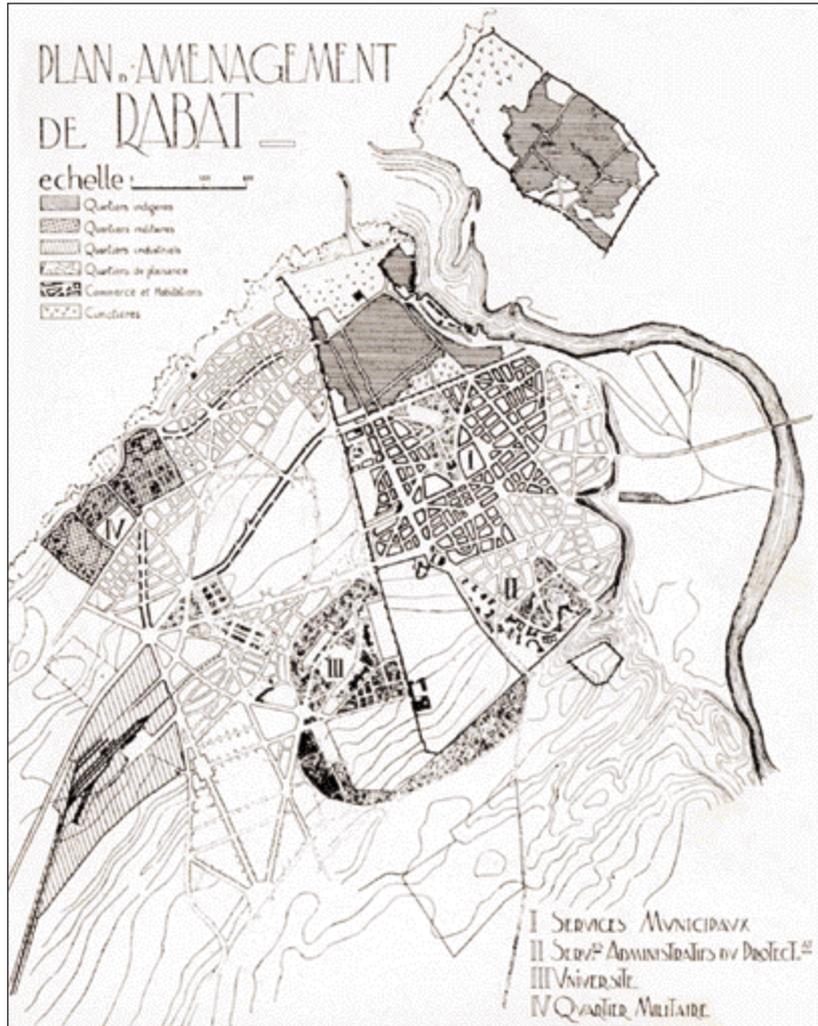
La conception de la ville coloniale devait également tenir compte d'un autre impératif majeur. "Il y avait un autre motif qui n'avait jamais été manifesté par aucun gouverneur civil ou militaire : le désir de conserver l'esthétique si particulière des cités indigènes d'un pays parvenu au XX^{ème} siècle sans avoir été influencé par la civilisation moderne." (3) A Rabat, cela nécessitait la préservation de la beauté d'un site et la conservation, dans un cadre harmonieux, de nombreux monuments de valeur et de vestiges du passé. "Ayant déterminé les endroits d'où le panorama est le plus impressionnant et le plus caractéristique, Prost fit décider qu'en ces points, les premiers plans s'inscrivant dans le champ du regard, seraient aménagés en jardins. Et c'est ainsi que furent respectées les magnifiques perspectives : de la Tour Hassan sur l'estuaire du Bouregreg, de la Résidence sur Rabat et Salé, de la plateforme de l'aguedal sur l'enceinte des vieux murs." (4) Plus, peut-être que dans les autres villes nouvelles qu'il a conçues, la composition d'ensemble de Rabat témoigne de manière éloquente d'une tentative de créer une harmonie particulière entre les deux entités urbaines. Mais ce que ne dit pas l'auteur de la citation précédente (5), c'est que le créateur qui a tracé les grandes orientations de cette composition est en fait un grand jardinier, Jean-Claude-Nicolas Forestier, dont l'empreinte sur le Rabat ville - jardin est perceptible à ce jour.



PLAN D'AMENAGEMENT DE RABAT

echelle _____

-  Quarters indigènes
-  Quarters militaires
-  Quarters industriels
-  Quarters de plaisance
-  Commerce et Ateliers
-  Casernes



- I SERVICES MUNICIPAUX
- II SERV^s ADMINISTRATIFS et PROTECT.^{es}
- III Université
- IV QUARTIER MILITAIRE

Une nature médiatrice

C'est en effet à Jean-Claude-Nicolas Forestier, que Hubert Lyautey, à peine installé dans ses fonctions de Résident Général au Maroc, va confier une mission sur les formes d'extension des villes impériales au Maroc. Alors qu'il assume la charge de Conservateur des promenades de Paris, Forestier est officiellement sollicité, en janvier 1913, pour cette étude de réserves de terrains pour la création dans les villes du Protectorat de parcs et jardins publics.

Il fait des avant-projets pour des aménagements urbains et paysagers à Marrakech, Meknès, Fès et Rabat et conclut cette mission de six mois par un rapport, resté longtemps méconnu, le "Rapport des réserves à constituer au dedans et aux abords des villes capitales du Maroc. Remarques sur les jardins arabes et de l'utilité qu'il y aurait à en conserver les principaux caractères".

Bien entendu, la sollicitation de Jean-Claude-Nicolas Forestier tient à ses compétences, à ses connaissances et plus particulièrement à une conception novatrice de l'aménagement qui allie composition urbaine et composition du paysage. Il est auteur d'ouvrages présentant des théories nouvelles au sujet de l'extension de villes, tels, notamment "Grandes villes et systèmes de parcs" publié en 1906. Il est membre fondateur la Section d'hygiène urbaine et rurale du Musée social en 1908, de la Société française des architectes et urbanistes en 1911 et de bon nombre d'institutions qui ont compté dans l'urbanisme français.

C'est en raison de son sens de l'urbanisme prévisionnel et de sa vision à long terme de la forme urbaine à une vaste échelle, que Lyautey lui confie cette mission au Maroc, afin d'asseoir, au plan des techniques et procédés urbanistiques, son projet de création de villes nouvelles et le type de rapports - idéologiquement sous-tendus - qu'elles pouvaient entretenir avec les villes arabes préexistantes.

Le rapport que remit Forestier au terme de sa mission révèle un chaînon manquant de l'histoire de la planification urbaine au Maroc en général et à Rabat plus particulièrement. Il préconise, parmi bien d'autres propositions, le respect de la configuration de la ville arabe dans le cadre de l'extension des villes impériales et propose, dans

cette perspective, que les murailles qui protègent contre toute construction la zone d'enceinte de villes anciennes indigènes soient considérées non seulement comme servitude de défense militaire mais aussi comme servitude d'hygiène.

Il esquisse, d'une façon générale, une méthode d'action qui prévoit une croissance urbaine définie et contrôlée par un système d'espaces libres, de jardins publics, mis en réseau par une voirie strictement hiérarchisée qui définit des zones de construction et un zoning; l'ensemble étant réglementé par un arsenal d'outils législatifs.

Ainsi, il donne les formes et il esquisse les principales orientations des grandes villes du Protectorat, s'inscrivant, de manière innovante, non seulement dans l'histoire du Maroc mais aussi dans celle de l'architecture et de l'urbanisme du début du siècle. Rétrospectivement, ce rapport confirme la reconnaissance de Forestier comme, l'on pourrait dire aujourd'hui, de consultant international.

C'est, par ailleurs, sur recommandation de Forestier, qui avait consulté Prost lors de la rédaction du rapport de sa mission au Maroc, que Lyautey fait venir Prost au Maroc en 1913 pour planifier et construire les villes européennes. En 1952, Henri Prost reconnaîtra l'excellence du rapport sur les espaces libres et les jardins à créer remis par Forestier à Lyautey.(6) Rapport qui "prépare la voie aux techniciens qui vont s'y rendre célèbres" écrira Prost qui, à la tête d'une équipe d'architectes et d'ingénieurs de talent, va expérimenter, au Maroc, un modèle de la construction de la ville qui ne sera introduit que plus tard en France, avec l'approbation de la loi Cornudet en mars 1919.

En effet, Henri Prost se voit confier la direction des services d'architecture et d'urbanisme du Protectorat, en 1914. C'est à lui que reviendra le mérite d'orchestrer et de mettre en musique, avec talent et dans les dix villes nouvelles qu'il dessina au Maroc, les grandes orientations esquissées par Forestier dans son rapport. Rapport dans lequel sont repris les principaux éléments d'une théorie nouvelle, celle d'un jardinier qui est aussi sociologue et qui projette des élans humanistes dans une approche visionnaire : celle d'une nature médiatrice, intégrée dès le départ dans le plan de ville, une nature médiatrice qui, par les systèmes de parcs, apaise et ordonne l'urbain dans des zones différentes et "naturellement" séparées.

Ainsi comme le précisent justement B. Leclerc et S. Tarrago i Cid "Par l'action conjuguée de Lyautey, de Forestier et de Prost, le Maroc, dans un contexte économique, politique et social spécifique, a été un des lieux où se sont affinées des techniques nouvelles de planification et de contrôle de la forme urbaine au début du XX^{ème} siècle." (7) De ce point de vue, le Rabat colonial restera, sans conteste, le chef-d'œuvre d'Henri Prost. (8)

En effet, ville coloniale et ville pré-coloniale s'enchevêtrent à Rabat dans des rapports subtils où la domination politique et sociale n'empêche pas la valorisation d'un passé "pittoresque". L'expropriation du futur de la ville se conjugue alors avec la valorisation de son passé qui est protégé visuellement par de vastes et magnifiques jardins et mis en valeur dans des perspectives ouvrant sur les principaux monuments qui font l'objet de mesures de protection renforcées.

Dans cette mise en scène urbaine, dans cette composition, qui dans ces tracés et sa mise en œuvre s'apparente à de la micro-chirurgie à l'échelle de la cité, apparaît le projet d'ensemble, le système de parcs, que J.C.N. Forestier explique plus en détails dans un de ses textes de 1906 rapporté en annexe. Système de parcs composés d'éléments divers, allant des "grandes réserves et paysages protégés" aux "avenues-promenades" en passant par les "parcs suburbains", les "grands parcs urbains", les "petits parcs", les "jardins de quartier" et les "terrains de récréation". (9)

C'est ce système expérimenté, dans un certain contexte politique et social à Rabat – celui du Protectorat français au Maroc - qui en fait une ville – jardin dès le début du XX^{ème} siècle ; système que l'on peut encore lire ou deviner, aujourd'hui, dans la trame de la partie de la ville concernée.



Rabat, une urbanité à recomposer

Il est à espérer que l'intérêt porté aujourd'hui à la Capitale du Royaume prenne en considération ces éléments particuliers de son histoire dont l'empreinte formelle et conceptuelle des desseins de Forestier se lit dans l'œuvre de Prost, du jardin d'essai bordant l'entrée de la ville aux magnifiques perspectives naturelles préservées de la vallée du Bou-Regreg. La nostalgie à laquelle il était fait allusion précédemment ne porte évidemment pas que sur cet aspect de la ville. L'ensemble de l'agglomération de Rabat - Salé se retrouve aujourd'hui confronté à la déperdition d'un patrimoine architectural, souvent dénaturé, à une croissance urbaine élevée, à un environnement pollué, à d'énormes difficultés de gestion des déchets liquides et solides, de transport, de circulation, de sécurité, etc. Nous savons que la situation est analogue à Alger, à Tunis, à Istanbul, à Athènes, au Caire, à Amman, à Téhéran et dans bien d'autres capitales au sein desquelles la ville n'est plus la cité historique constituée – au fonctionnement social et spatial, pensé cohérent et consensuel - mais un ensemble hétéroclite, résultant de l'addition ou de la juxtaposition de fragments épars, sans ordre, sans équipements suffisants et bien souvent sans âme.

Pour toutes ces agglomérations, entre autres, le défi majeur des prochaines décennies reste le même. Au-delà des chiffres et des statistiques, au-delà des modèles urbains et des modèles cybernétiques, au-delà des montages technico-financiers, le défi est et restera celui d'être capable d'élaborer une vision et de réaliser un projet d'aménagement global pour tendre à recomposer l'unité de la cité.

A Rabat, comme ailleurs, c'est de la manière de relever de tels défis que renaîtraient, entre autres, les jardins d'antan et qu'émergeraient de nouveaux jardins contemporains, permettant, d'espérer retisser, recomposer, un jour, des urbanités citoyennes. Comme celles, justement, sur la base desquelles J.C.N. Forestier avait envisagé, il y a près d'un siècle, son système de parcs : "Les écoles et les bibliothèques publiques ne sont pas édifiées et entretenues pour assurer des profits au trésor public, mais bien pour le progrès, l'éducation des esprits, l'augmentation des jouissances supérieures et la satisfaction de nos besoins artistiques.



Les parcs, les jardins et les terrains de récréation sont de même nécessaires, non pas tant parcequ'ils ajoutent à la valeur des terrains de la ville, ce qui est pourtant une de leurs conséquences, que parcequ'ils doivent nous apporter la lumière, l'air et la vue de coins de verdure, reconfortante, rafraîchissante, au milieu des fatigues et des soucis quotidiens de la vie des grandes villes, aussi parcequ'ils permettent aux enfants, aux jeunes gens, à tous les habitants, de vivre quelques heures chaque jour en plein air, ce qui est indispensable, surtout à mesure que la ville s'accroît et que la campagne en est plus éloignée." (10)

Il est intéressant d'imaginer que, dans une vision humaniste du cadre bâti, ces lignes ont été écrites il y a près d'un siècle, tant les besoins et les problèmes semblent analogues à ceux d'aujourd'hui. En effet, d'une manière générale, pour les pouvoirs publics, et plus particulièrement pour le Ministère délégué chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme, les défis en matière d'établissements humains sont colossaux et concernent non seulement l'importance de la population en demande de logement mais également l'identité culturelle de l'espace social dans lequel il prend place. Si l'on considère qu'il s'agit, chaque année, de produire un cadre de vie pour près de six cent mille personnes, l'on comprend mieux l'importance, au plan urbain, au plan de la cité, d'espaces de convivialité, d'espaces de rencontre, tel par exemple, les places, les jardins et autres lieux d'expression et d'échange. Bien conçus, en respect des spécificités locales et régionales, de tels espaces, de tels équipements, ne manqueraient pas d'assurer ce sentiment d'appartenance à une rue, à un quartier, à une houma, etc., sentiment d'appartenance qui est à la base même de l'adhésion des citoyens à la cité, c'est à dire d'une urbanité citoyenne, fondée sur de mêmes valeurs et le rejet de toute exclusion.

NOTES

- (1) Des études telle, par exemple, 'La ville de Rabat jusqu'au Protectorat français' de Jacques Caillé, parue, en trois volumes, aux Editions d'Art et d'Histoire Vanoost, en 1954, restent des études de référence, difficiles à trouver et plutôt réservées à des spécialistes du monde universitaire.
- (2) Henri Prost, "Le développement de l'urbanisme dans le Protectorat du Maroc, de 1914 à 1923". In "L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux". Tome premier, Edition Delayance, Paris, 1932.
- (3) Henri Prost, "Le développement de l'urbanisme dans le Protectorat du Maroc, de 1914 à 1923", op., cit.
- (4) J. Marrast, in "L'œuvre de Henri Prost", Publication de l'Académie d'Architecture, Paris, 1960, p. 80.
- (5) J. Marrast, in "L'œuvre de Henri Prost" op., cit.
- (6) "Hommage à Forestier", in Revue "Urbanisme", n°3-4, Paris, 1952.
- (7) B. Leclerc et S. Tarrago i Cid, 'La mission de Jean Claude Nicolas Forestier au Maroc' in "Grandes villes et systèmes de parcs. France, Maroc, Argentine." Editions Norma, Paris, 1997, p. 157.
- (8) "De physionomie particulièrement séduisante (...) Rabat française constitue à l'heure actuelle un chef d'œuvre, célèbre dans le monde entier, de réussite en matière d'ordonnance urbaine et architecturale." E. Levi-Provençal in "L'encyclopédie de l'Islam".
- (9) Pour plus de détails, voir les Actes du Colloque international sur J.C.N. Forestier, tenu à Paris en 1990 et publiés, sous la direction de Bénédicte Leclerc aux Editions Picard en 1994, "Jean Claude Nicolas Forestier, 1861 - 1930. Du jardin au paysage urbain."
- (10) "Grandes villes et systèmes de parcs. France, Maroc, Argentine.", op., cit., p. 57.

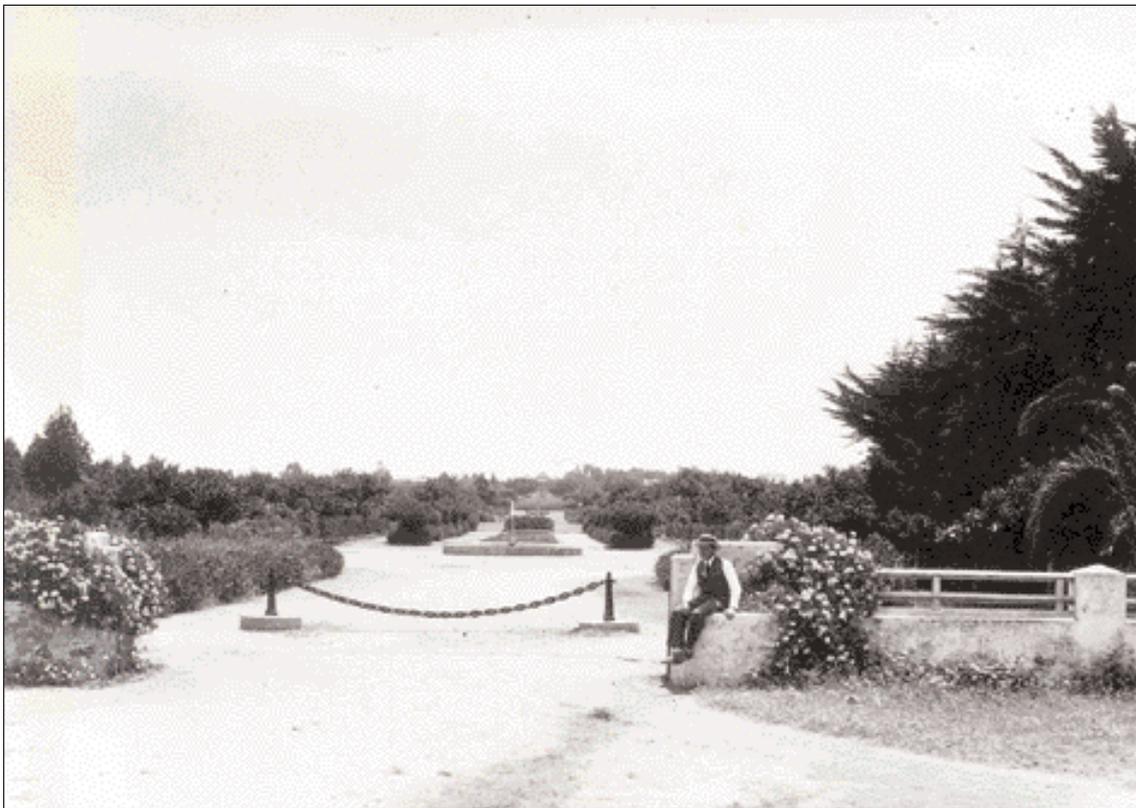




RABAT, VILLE - JARDIN



LE JARDIN D'ESSAI : UN LABORATOIRE BOTANIQUE



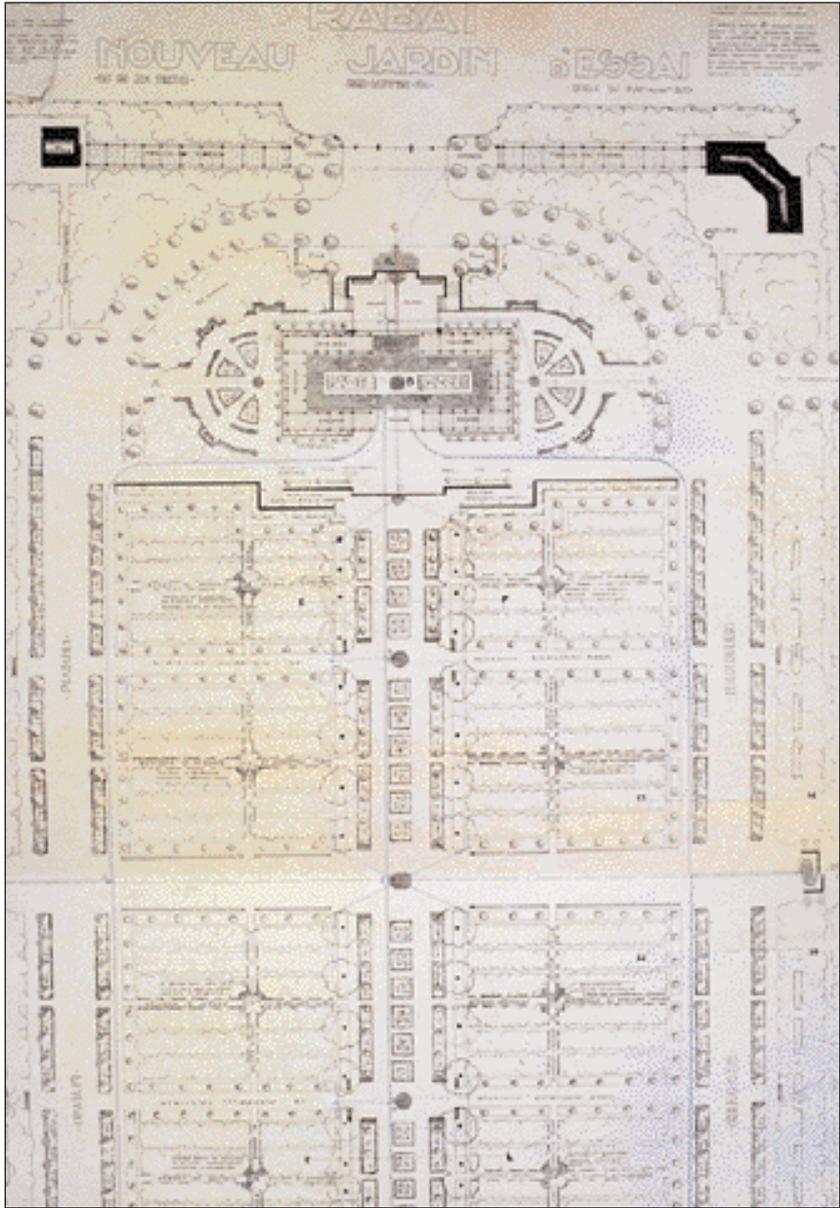
Le Jardin d'Essai : Un laboratoire botanique

Sur une pente qui escalade par larges gradins superposés une colline aux molles ondulations, parsemée aujourd'hui de jardins et de villas blanches, séparant le quartier neuf de l'Aguedal et le pan sud de l'imposante muraille almohade, fut projeté, dès le début du Protectorat, un jardin, à l'emplacement de l'ancienne muraille alaouite. Disposé en biais par rapport à la muraille, le jardin est traversé par une imposante avenue, bordée de chaque côté de deux rangées de Ficus rigoureusement taillées, qui encadrent, dans une longue et large percée ascendante, la majestueuse porte almohade de Bab Rouah.

Ce beau jardin public - le plus grand de Rabat - est une œuvre de Jean Claude Nicolas Forestier, dont la création remonte à 1914. Se développant sur une superficie totale de 17 hectares, il fut considéré pendant longtemps comme un véritable laboratoire botanique ou banque génétique végétale et conservatoire des ressources vivantes. C'est en son sein que plusieurs expériences d'introduction, d'adaptation et d'acclimatation d'espèces végétales rares - plantes ornementales ou arbres fruitiers exotiques - ont été entreprises, certaines ont été couronnées de succès.

De l'Avenue Oqba Ibnou Nafi', l'accès principal donne sur une esplanade habillée en carreaux de béton et de galets dont l'élément majeur est un bassin rectangulaire. Dès l'entrée, le visiteur est frappé par une perspective d'une parfaite symétrie que rompt la disparition d'un ficus. Judicieusement établie sur la plus forte pente du jardin, celle-ci s'inscrit dans un axe formé par deux allées parallèles, délimitées par un double parterre planté d'arbustes, ponctuées par des bassins de formes diverses et des escaliers ou des rampes joignant les différents paliers du jardin.

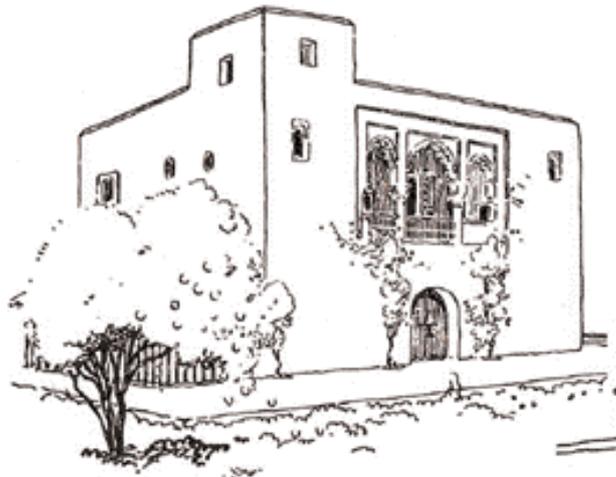
Cette disposition en terrasses réserve une vue aux lignes sobres sur le quartier verdoyant des Orangers et sur la mer comme fond de toile.



De part et d'autre, sont disposés huit carrés de collections thématiques séparés par des allées transversales. Ces parcelles sont soit plantées depuis la création du jardin, tels les carrés des cactées, des arbres à feuillage, ou encore des lianes, soit récemment composées de nouvelles espèces, tel le carré des grenadiers. Une allée périphérique entoure le jardin public, desservant la partie centrale, les allées transversales et les carrés des collections. Légèrement arquée, elle prend naissance au niveau de la première terrasse, devient rectiligne dès le second palier et suit une pente faible. Un effet de verticalité y est accentué par un double alignement de palmiers où alternent Phoenix et Washingtonia..

La partie inférieure du jardin, dont l'accès est interdit au public, prolonge l'effet de perspective au-delà de l'Avenue de la Victoire. Elle était auparavant réservée à l'acclimatation de plantes provenant des diverses parties du globe, et fut munie, à cet effet, d'une serre et de trois ombrières de multiplication des végétaux.

Sur le plan aquatique, le jardin bénéficie de deux puits, d'environ trente mètres de profondeur, donnant une eau de bonne qualité et suffisante pour les systèmes d'irrigation adaptés. Entre deux parterres furent aménagés également une éolienne et un bassin d'eau dont le muret est entièrement revêtu de jacinthe. Enfin, une bâtisse d'une remarquable architecture. fut conservée au beau milieu du jardin.





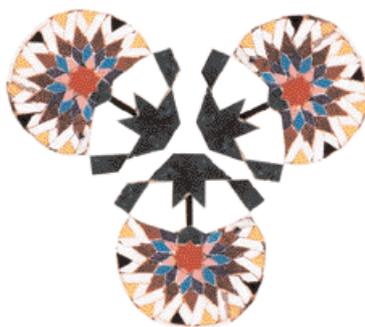
1



2

A travers une conception très élaborée, un agencement équilibré et la justesse de ses proportions, on retrouve dans ce lieu une écriture paysagère qui transforme la prose habituelle des jardins en poésie. Ce d'autant plus que le Jardin d'Essai joue le double rôle de lieu d'expérimentation scientifique et de lieu de détente publique et de sensibilisation à l'environnement qui magnifie l'entrée de la ville nouvelle. Cependant, bien qu'inscrit sur la Liste du Patrimoine National en 1992, de nombreuses opérations irréfléchies ont conduit à une dégradation du jardin. En effet, l'on peut citer la construction de bâtiments administratifs, d'un siège de banque, et l'installation de manèges polluants, ce qui a fait perdre plus d'un quart de la superficie initiale.

De plus, certains passages ont été fermés ou définitivement condamnés et remplacés par un mur de clôture. Ce qui n'a pas manqué de modifier la relation entre le jardin et son environnement extérieur. Par ailleurs, la raison d'être du jardin qui offrait une vue panoramique éblouissante sur l'océan a été largement entamée par une excessive urbanisation et des constructions en hauteur qui bouchent l'horizon.







LE JARDIN DU BELVEDERE : PREMIERE AGORA DE RABAT



Le Jardin du Belvédère : Première Agora de Rabat

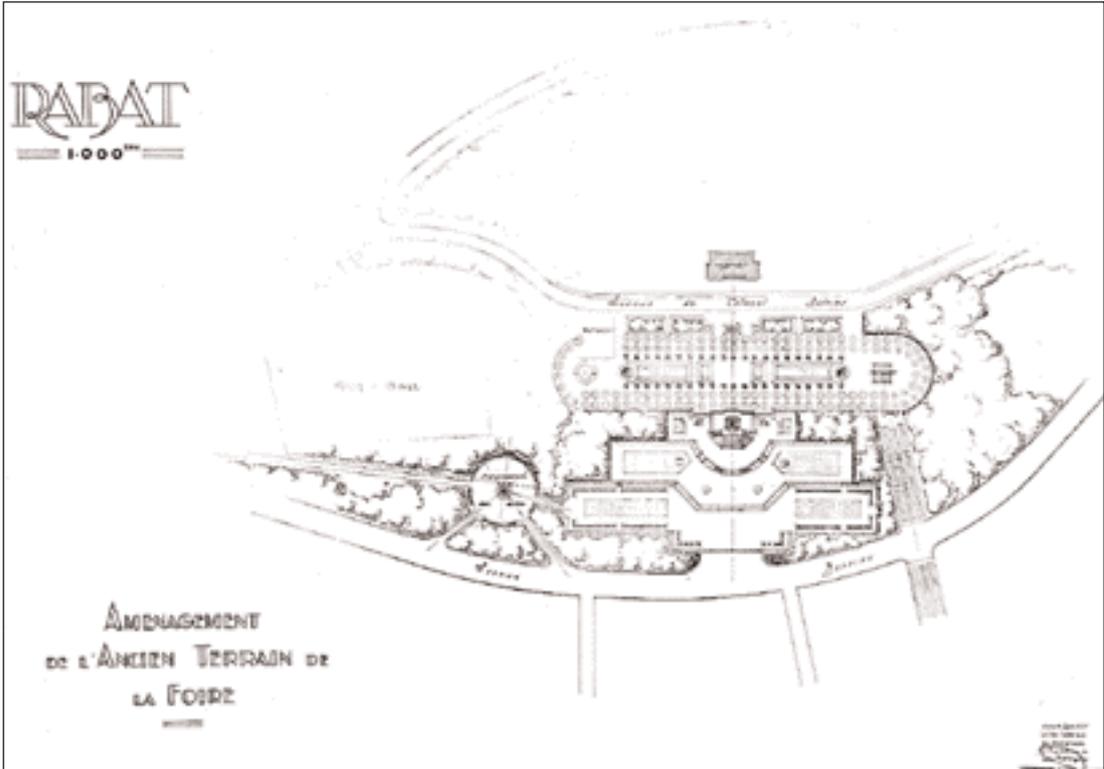
Comme le Jardin d'Essai, conçu en 1914 dans l'ancien Aguedal, le Belvédère, qui le surplombe, est aussi une des créations de Jean Claude Nicolas Forestier. D'ailleurs, pour lier entre eux ces deux jardins publics de la ville nouvelle, un emplacement avait même été réservé à la réalisation d'une coulée verte pour les relier; emplacement progressivement grignoté par des extensions du bâti et dont il ne reste aujourd'hui que quelques traces.

Comme son nom l'indique, le Belvédère traduit cette volonté constante d'aménager des vues. Il offre un panorama exceptionnel sur la puissante enceinte almohade du XII^{ème} siècle ponctuée de portes majestueuses, Bâb er-Rouah, Bâb el Had et Bâb el Alou et sur l'estuaire du Bou Regreg, encadré par les silhouettes des deux villes blanches, médina de Salé et celle de Rabat dont l'extrémité nord-est, la Qasba des Oudaya, pénètre dans les eaux de l'estuaire et surplombe le fleuve et l'océan.

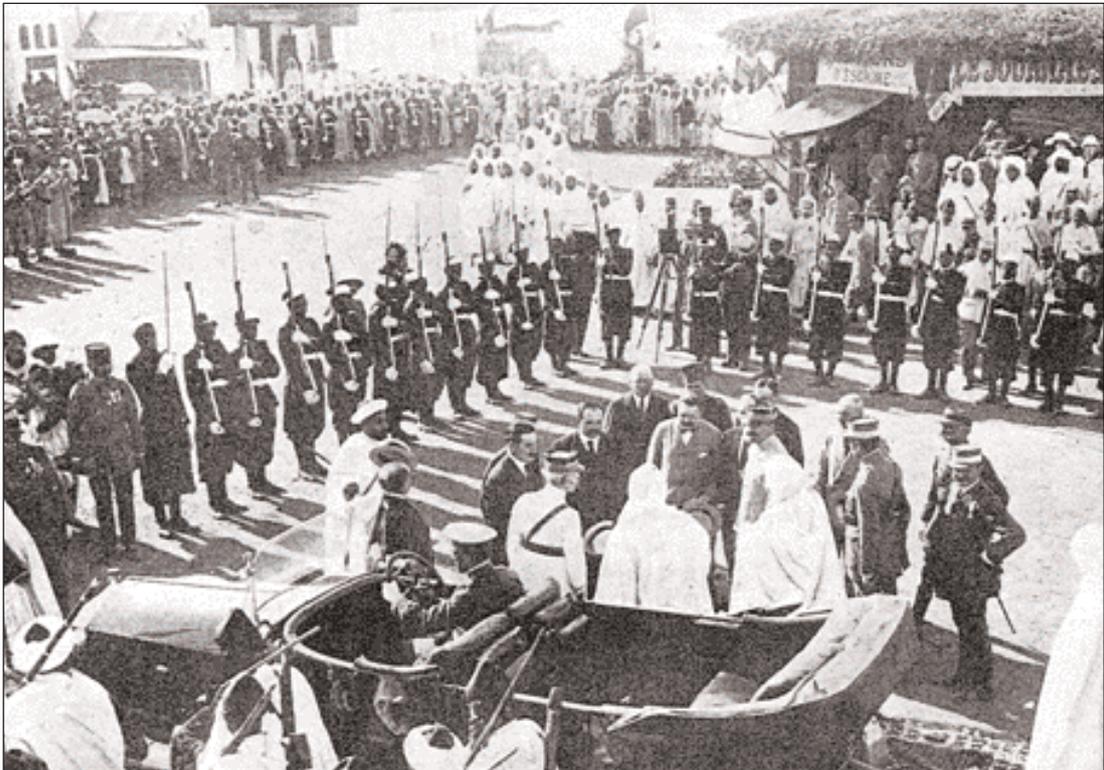
Le jardin se développe de manière régulière, de part et d'autre d'un axe central, ponctué à chaque extrémité par une fontaine. Tout comme l'ensemble du jardin, les deux fontaines subsistent en bon état, telles que l'on peut les voir dans les nombreuses illustrations photographiques de l'époque et notamment celles de la Foire de Rabat qui s'était déroulée sur toute l'esplanade, du 15 septembre au 1er octobre 1917, principalement dans le Belvédère.

Après les Foires de Casablanca et de Fès, réalisées successivement en 1915 et en 1916, celle de Rabat fit l'objet de soins tout à fait particuliers. Elle devait, en effet, contribuer à accompagner et à encourager l'aménagement urbain de toute la zone allant de Bâb er-Rouah à l'Aguedal.

En raison de son importance et de ses objectifs multiples, la Foire de Rabat avait été inaugurée par le Sultan Moulay Youssef, le 19 septembre 1917. Le Sultan fut reçu par le Résident Général Hubert Lyautey qui lui présenta les nombreuses expositions, dans des pavillons spécialement réalisés pour l'occasion dont les conceptions avaient été confiées à des architectes de renom tels, entre autres, Albert Laprade, Tranchant de Lunel, etc.



1



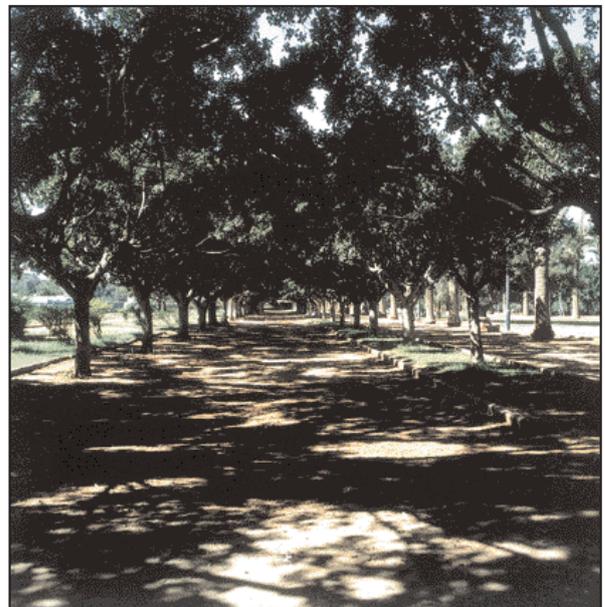
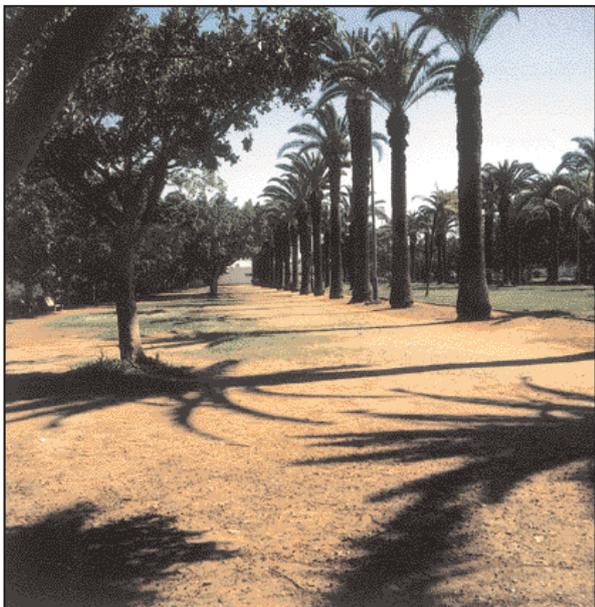
2

Grâce à sa position dominante et aux panoramas qu'il offre toujours aux visiteurs, en raison également de son rôle initial de pôle urbain structurant et de son histoire singulière, le Jardin belvédère est imprégné de nombreux souvenirs qui persistent tant dans "l'esprit" de ses lieux que dans l'évolution du territoire qu'il a contribué à structurer et dont il est un témoin privilégié. Un témoin et un repère urbain à préserver et à renforcer de manière créative, dans l'aménagement et l'occupation de ses abords et dans le développement contemporain de la capitale du Royaume

Ainsi, le Jardin du Belvédère fut, tout récemment, l'objet d'une demande d'inscription sur la Liste du Patrimoine National ; demande qui est en bonne voie et suit son cours actuellement. Cette demande fut effectuée peu avant le déroulement du Concours National pour la Réalisation de la Bibliothèque Générale et Archives, projet initié par Sa Majesté Le Roi Mohamed VI, sur un site qui inclut le Jardin du Belvédère et se poursuit en contrebas.

Le règlement du Concours prenait en considération les spécificités historiques, sítologiques et paysagères du Jardin du Belvédère et invitait les concurrents à une vision d'ensemble qui actualise et valorise le Jardin au sein de ce projet contemporain.







LE JARDIN DU TRIANGLE DE VUE : UNE PERCEE VISUELLE



Le Jardin du Triangle de vue : Une percée visuelle

Oeuvre pionnière dans les systèmes de parcs du Protectorat français au Maroc, le Jardin du Triangle de vue, comme son nom l'indique, s'inscrit dans un grand triangle à l'échelle urbaine dont le sommet part du Quartier des Ministères et dont la base vient s'aligner le long de l'enceinte sud de la médina. Il se développe sur une superficie de onze hectares et distribue sur tout le centre-ville. Ainsi que l'a si bien décrit Henri Prost, ce jardin, constitue un beau tableau accroché au ciel de la ville que l'on aperçoit des terrains de l'ancienne Résidence.

A cheval entre la médina et la ville nouvelle, le Jardin du Triangle de vue, dessiné en 1924 par Marcel Zaborsky, architecte-paysagiste, de l'Ecole d'Horticulture de Versailles, constitue un trait d'union entre les deux tissus urbains ou encore un refuge pour toute âme désireuse de fuir une certaine agressivité propre au monde environnant. Son mode d'aménagement, résolument contemporain, mariant le style régulier et le style paysager, fut très prisé à la veille du XX^{ème} siècle

Outre sa fonction d'agrément et son rôle dans l'organisation du tissu urbain, le parc avait aussi une vocation scientifique. Il accueillait une réserve botanique inestimable, où étaient cultivées et acclimatées de nombreuses plantes. De plus, ce parc était considéré comme le premier terrain de jeux pour enfants dans les nouvelles agglomérations du Maroc du début du siècle.

Le parc du Triangle de vue a été réalisé en deux phases : la partie nord, aménagée sur sept hectares à proximité immédiate de la Médina, et la partie sud, d'une superficie de quatre hectares, entre l'actuelle Rue Mansour ed-Dahbi (l'ancienne rue du Capitaine Petit Jean) et la Rue Moulay Rachid (l'ancienne Rue Van Vollenhoven). Le jardin qui s'étend de plain pied avec la face sud de la muraille andalouse, n'est point monumental. Du mail central se dégage de la générosité, et l'ensemble est traité avec une minutie toute particulière.



Le parti ambivalent retenu a certainement été de créer un lieu à caractère introverti. D'une part, il est enveloppé dans une végétation haute et entremêlée qui dissimule une multitude de petits coins enchanteurs qui s'expriment à leur tour autour d'une perspective centrale. D'autre part, il est aussi extraverti sur avenues et rues limitrophes par les différentes percées qui mettent en relation l'environnement avoisinant. Cette dualité se trouve renforcée dans les différents espaces intérieurs, dans les coins et les recoins, par une fluidité et une cohérence assurées par une grande maîtrise des articulations et des transitions.

En effet, l'entrée principale, située sur le boulevard Mansour ed-Dahbi, s'ouvre sur une perspective centrale, conçue dans le style des jardins réguliers et donnant sur la Cathédrale Saint Pierre. Parfaitement symétriques, deux allées, bordées de part et d'autre, par une double rangée de Ficus rigoureusement taillés, se prolongent jusqu'au centre du parc et s'achèvent sur une terrasse aménagée en théâtre de plein air, occupant ainsi la plus grande pente du terrain.

En dehors de ce mail, le tracé devient plus sinueux, moins géométrique, à l'image des parcs paysagers. Plusieurs espaces, aujourd'hui détériorés ou complètement disparus, enrichissaient le programme du jardin, tels que la place des adolescents, un pavillon laboratoire, un magasin à graines et à outils, un pigeonnier, etc.

Au nord du parc, fut aménagé un jardin d'enfant, comportant trois bacs à sable, protégé par une haie et une allée extérieure. Du côté opposé, la mosquée Molina, antérieure au Jardin de plus d'un siècle, fut ceinte d'une clôture pour la préserver.

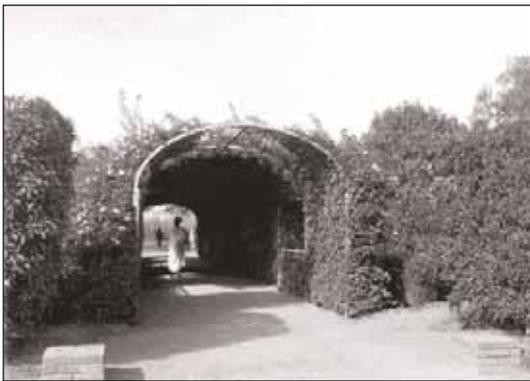
L'eau, fort présente dans la composition du jardin, donnait lieu à de cinq bassins. Le premier marquait l'entrée principale, le deuxième dit des Cygnes, se situait à proximité du terrain de jeux, et trois bassins carrés d'arrosage étaient établis respectivement à côté du bassin des Cygnes, de la mosquée et de l'espace réservé aux adolescents.



1



2



3



4



5

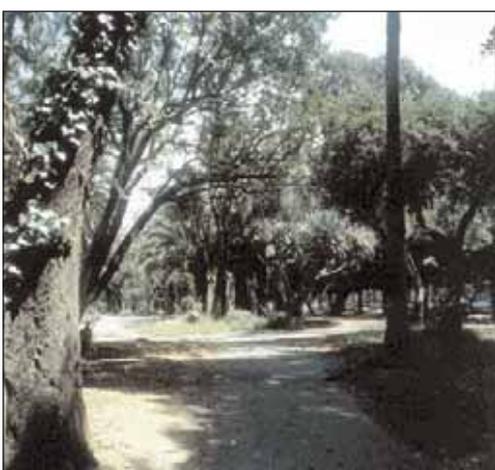


6

Aujourd'hui, plus du tiers de la surface du jardin initial est occupée par le Théâtre Mohammed V et par les parkings environnants. De véritables jachères se sont substituées au jardin botanique et à l'arboretum. Seuls persistent quelques plantes et un double alignement de Ficus longeant le mur du théâtre.

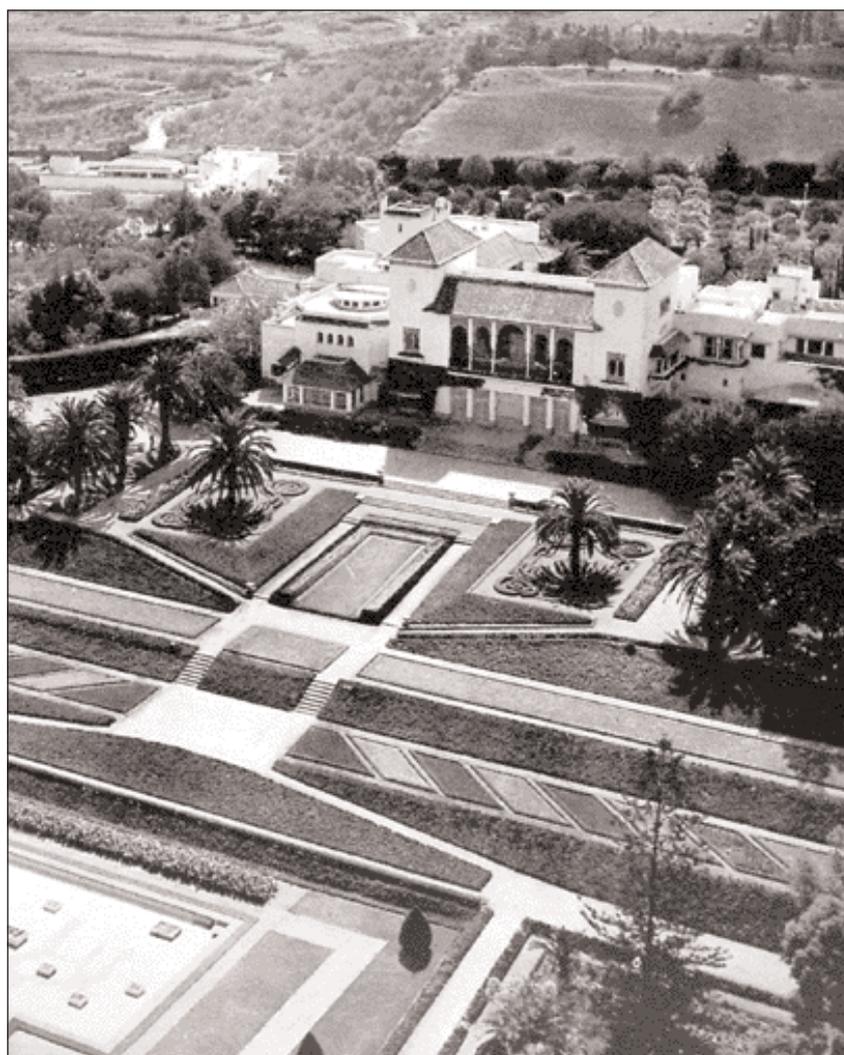
Certains effets paysagers ont été annulés modifiant le contexte global du parc. Une cafétéria d'une architecture banale a été érigée à l'ouest du théâtre en plein air. De plus, certains accès ont été fermés, telle, par exemple, la porte qui permettait le passage à travers le parc, de la médina vers la ville nouvelle. Les perspectives prévues à l'origine sur l'océan, sur le Bouregreg et sur la Cathédrale Saint Pierre sont complètement dissimulées par les constructions en hauteur, générées par le développement d'une urbanisation pas toujours maîtrisée.







LES JARDINS DE LA RESIDENCE : UN JARDIN CULMINANT

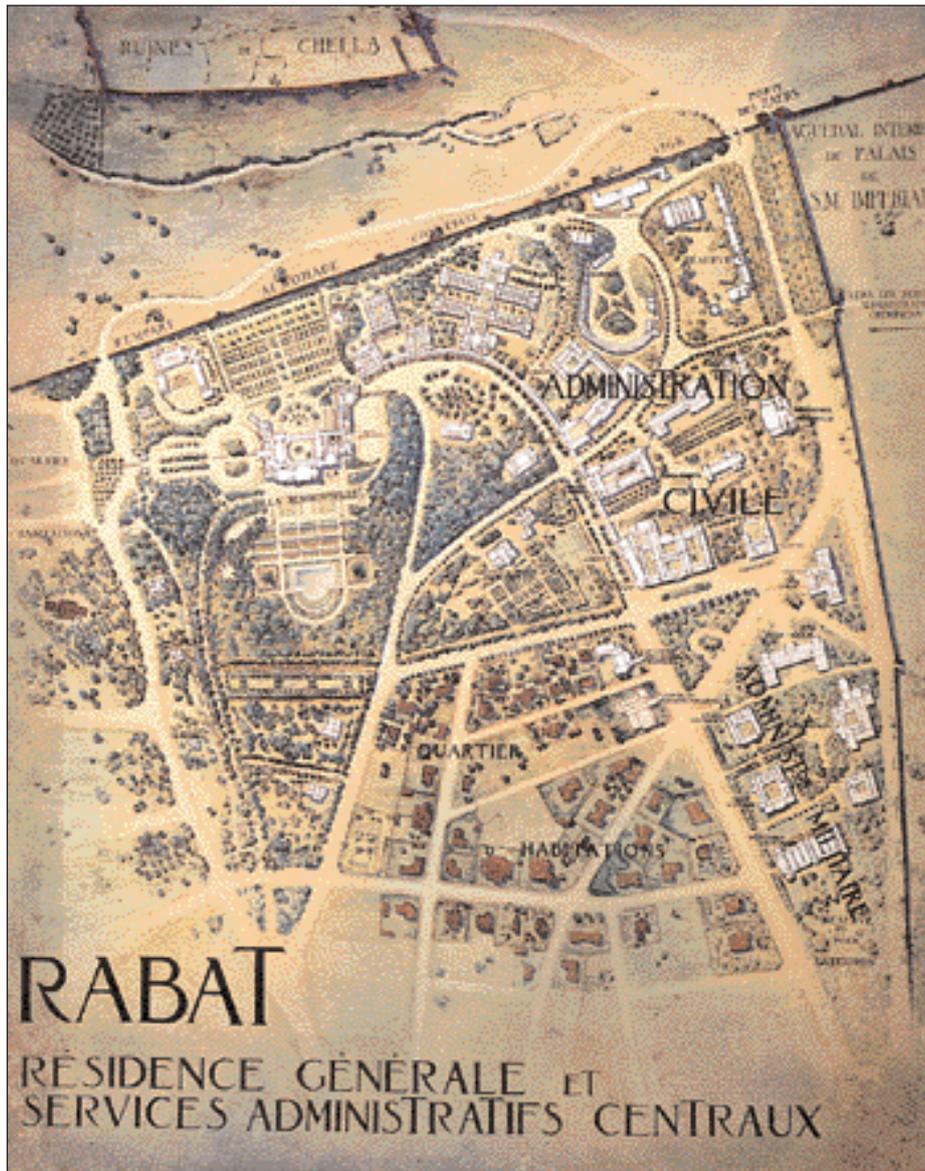


La résidence : Un jardin culminant

Situés sur un point culminant de la ville, au lieu dit "des trois figuiers" - qui fut choisi par Hubert Lyautey pour l'édification de la Résidence Générale - les jardins de la Résidence occupent un site exceptionnel, situé à l'extrémité sud-ouest de l'enceinte almohade, dominant les médinas des deux rives et l'estuaire du Bouregreg. C'est sous la direction d'Henri Prost, chargé de la Direction des Services d'Architecture et d'Urbanisme du Protectorat, qu'Albert Laprade et Adrien Laforgue menèrent à bien la conception et la réalisation de la Résidence Générale, rejoints par Marcel Zaborsky qui en créa, au début des années 1920, les magnifiques jardins intérieurs et extérieurs.

Dans le tracé général de la ville nouvelle, la Résidence Générale et ses jardins viennent coiffer toute la zone réservée aux Services administratifs centraux (actuel Quartier des Ministères) - qu'à l'époque Hubert Lyautey appelait "l'usine" - dont les différents bâtiments sont rattachés en chapelet par des galeries ombragées, respectant un traitement paysager particulier. Ils s'échelonnent et déploient leurs belles façades - notamment celles des Directions des Finances, des Travaux Publics, de l'Agriculture, du Service de Santé, etc. - d'un côté de la partie supérieure de l'ancienne Avenue Dar el Makhzen (actuel Boulevard Mohamed V). L'autre côté était occupé par le Palais Royal, les deux pôles du pouvoir dominaient l'ensemble de l'agglomération qui s'étale vers la mer et vers le fleuve. Ils se trouvaient ainsi limitrophes et semblaient donner, au plan d'une symbolique de répartition spatiale, le sens que la France coloniale voulait attribuer au statut politique du Protectorat.

Dans tout cet ensemble conçu et réalisé avec grand soin, ensemble regroupant la Résidence générale et les services administratifs du Protectorat à Rabat, la nature est omniprésente. On marche à l'abri d'une galerie de liaison d'où retombent des fleurs, on pénètre dans des bâtiments disposés autour de cours-jardins en retrait et à l'arrière desquels étaient réservés des terrains à des extensions possibles. On borde de magnifiques jardins de villas noyées dans la verdure - telle celle du Secrétaire Général à la Résidence Générale - aujourd'hui inhabitée et abandonnée à un triste sort.



Puis l'on arrive à la Résidence Générale, là où la végétation se déploie en apothéose, se reflète dans de grands bassins, encadre de magnifiques perspectives centrées sur de multiples directions. En effet, adossée à la majestueuse muraille almohade, noyée dans une masse de verdure, la Résidence Générale donne, d'une part, sur les ruines du Chella et les méandres du Bouregreg et, d'autre part, offre une perspective sur les deux rives de l'estuaire, les médinas de Rabat, de Salé et la Qasba des Oudaya, accrochant au ciel l'un des plus beaux tableaux de la ville rehaussé d'avantage par l'existence du Jardin du Triangle de vue.

Le dessin original de la Résidence Générale, édifiée au centre de la parcelle, est typique de la réussite des interactions entre art et nature. Les bâtiments, aux légères colonnettes de marbre, aux toits vernissés, ont été composés avec les arbres, les jardins, les parterres fleuris, les bassins, les fontaines, etc. Une copie de la fontaine en-Nejjarine de Fès a été reproduite dans le côté résidentiel des bâtiments, à l'arrière de la "cour des trois figuiers". Tout comme dans les nombreux registres du décor, de multiples innovations furent réalisées dans les revêtements, et dans les traitements paysagers qui intègrent, dans l'axe de la partie principale du jardin, un bassin central de grandes dimensions, dans lequel joue le reflet de la Résidence Générale qui n'avait été inaugurée qu'en 1922, à l'occasion de la visite du Président Millerand au Royaume Chérifien.

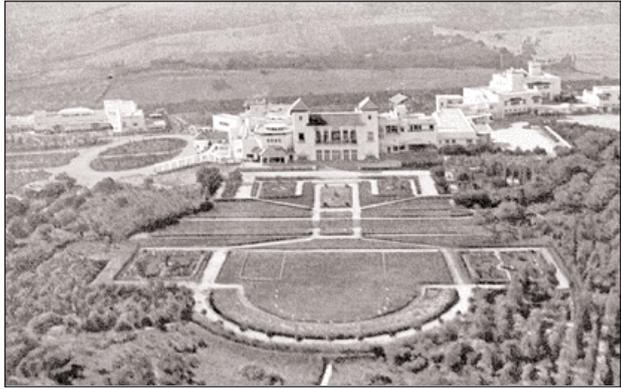
Adrien Laforgue, imprégné comme il l'était des compositions de Mansard et de Le Nôtre qu'il admirait, ne concevait pas ses constructions sans un cadre de verdure et le sacrifice d'un arbre lui semblait un sacrilège. Henri Prost, Albert Laprade, Adrian Laforgue, Marcel Zaborsky et bon nombre de maâlems de différentes corporations, ont fait de l'aménagement architectural de la Résidence, de ses jardins et de ses annexes (écuries, hammam, etc.) un ensemble d'une rare réussite, un ensemble architectural métissé qui intègre, de manière harmonieuse, des thèmes locaux et des modes de composition qui font appel à une conception d'une modernité expérimentale. L'esplanade centrale et le fer à cheval en parterres de fleurs, les labyrinthes, les bosquets, les traitements du sol témoignent du talent de Marcel Zaborsky, maître-jardinier qui ici, comme dans d'autres projets à Rabat, allait marquer le site d'un traitement paysager savamment intégré aux compositions architecturales et urbaines.



1

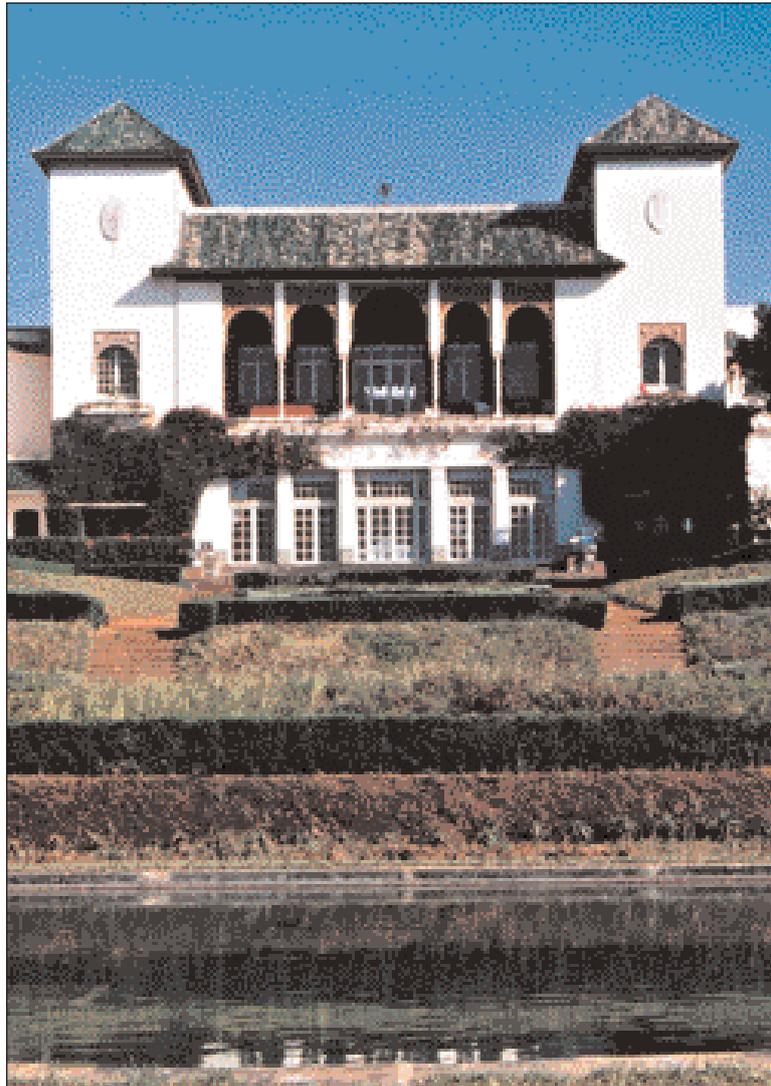


2











LES OUDAYA : UN JARDIN ENCLOS



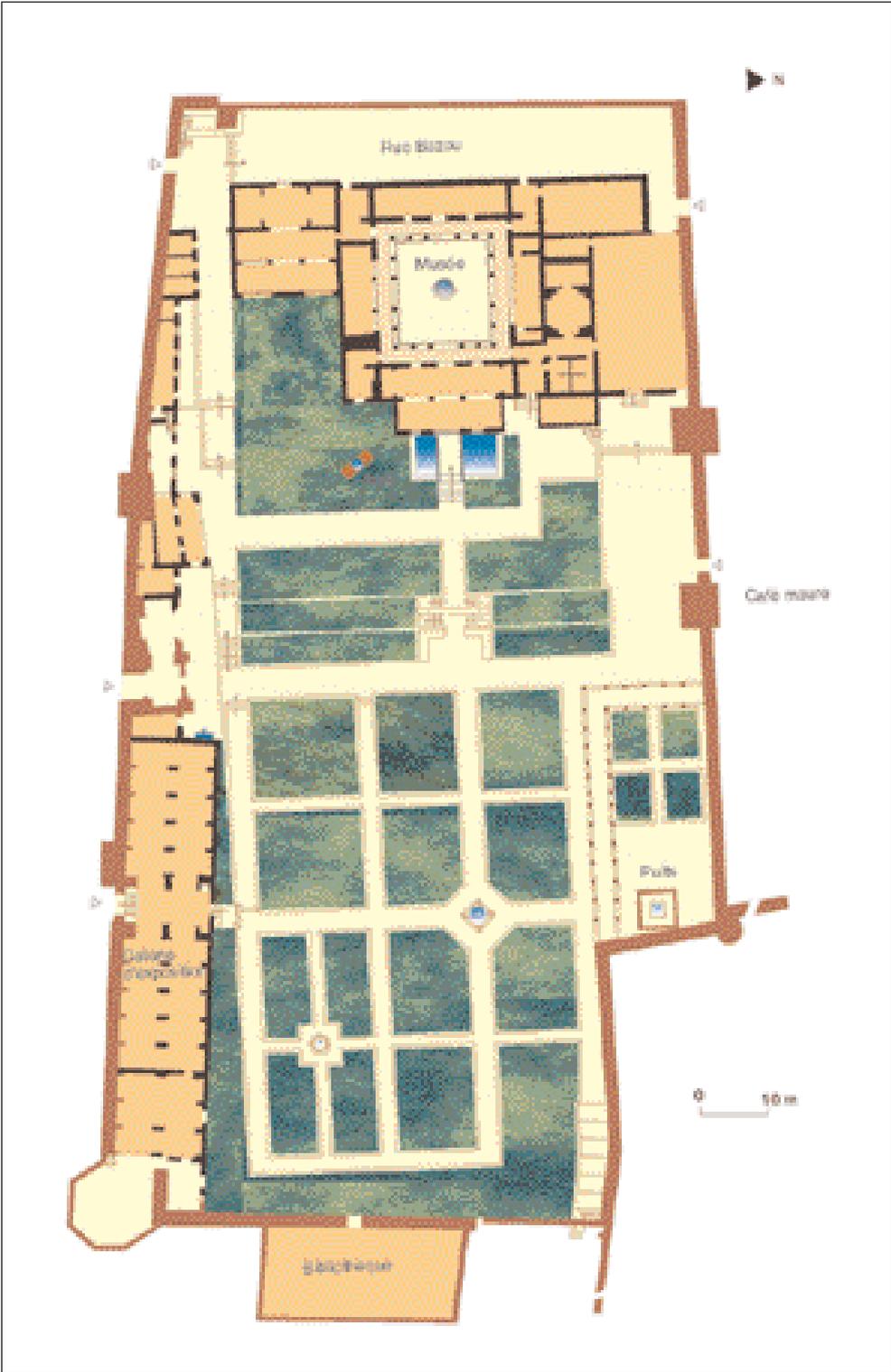
Les Oudaya : Un jardin enclos

Niché au pied de la Qasba à l'emplacement de l'ancien Mechouar, le jardin des Oudaya, s'offre au regard dans une palette de couleurs intenses, azur du ciel, éclat mordoré de l'ocre des remparts, vivacité du vert des plantations, etc. Le génie du jardin à la noria réside dans un éden clos d'une imposante enceinte et dans la fascination qu'il a toujours exercé sur ses visiteurs.

Ce site enchanteur accueille une succession de constructions au fil de l'histoire dont les traces demeurent jusqu'à nos jours : fragments de remparts almoravides, porte almohade, bastions andalous et, au début du XX^{ème} siècle, un musée et le jardin. L'espace enclos par la haute muraille était utilisé en tant que parc aux troupes du Génie, jusqu'à ce que le Résident Général Lyautey, impressionné par l'originalité de sa situation, décida d'y aménager un jardin andalou et des musées. Pour protéger l'ensemble, un Dahir en date du 6 juin 1914 stipule son classement sur la liste des monuments historiques.

Plus qu'un parc, c'est un véritable lieu de mémoire où se perpétue la tradition des jardins clos. Protégé par des remparts crénelés, renforcés par un chemin de ronde et ponctués de tours, le jardin est fermé au regard extérieur pour s'ouvrir complètement à l'intérieur. Une fois en son sein, les murailles semblent diminuer de hauteur, l'espace s'élargir, grâce à la pureté de l'aménagement et à l'emploi de tracés purs. En effet, l'entrée discrète ressemble à celle des maisons traditionnelles, le jardin respecte le concept introverti des tissus qui comprennent les tissus avoisinants, le lieu a un esprit particulier, mélange réussi d'atmosphères marocaine et andalouse.

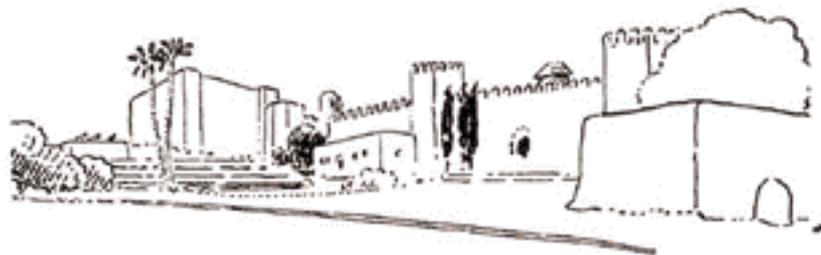
Dès les premiers pas on reçoit un avant-goût de la beauté de cette atmosphère qui suscite les passions, divers aménagements dénotent l'ingéniosité des plans tracés par Maurice Tranchant de Lunel que Lyautey avait nommé Architecte des Monuments Historiques dès décembre 1912.



Le jardin des Oudaya est doté de nombreuses portes anciennes, cependant l'accès le plus emprunté reste la porte en ferronnerie donnant sur une paisible ruelle de la Qasba. Une fois cette porte franchie, se dresse devant nous un grand bassin situé sur la partie la plus haute du jardin. Principe habituel de tous les jardins andalous, ce n'est autre que le réservoir d'eau servant à irriguer les parterres rectangulaires, trame de base utilisée dans le tracé du jardin, et alimentant, en eau pure et limpide, les vasques finement ciselées se situant au croisement des allées.

De gigantesques bouquets de jasmins, de roses et de lauriers, des massifs de bougainvilliers et des gerbes bleues de Volubilis, se mêlent à divers arbres fruitiers, de l'orange au néflier en passant par le figuier. L'ensemble constitue une flore somptueuse, dont tous les feuillages, toutes les fleurs, toutes les essences, exhalent des parfums et exhibent des couleurs qui changent au fil des heures et des saisons, le tout sous la garde d'une tour dite "des pirates" qui semble émerger du musée belvédère.

Dans cette profusion de végétations compatible avec une certaine rigueur, l'agencement est parfaitement rehaussé par la qualité des revêtements de sol : galets de rivière habilement disposés comme dans les jardins de l'Alhambra et du Généralife.





Plus que son tapis minéral, ses parterres savamment cultivés disposés symétriquement, ses vasques à jet d'eau taillées dans des blocs de pierre de Salé, ses pergolas en bois soutenues par des poutres en pierres taillées, sa noria et son bassin où l'eau se fait miroir, ce jardin se pare d'un remarquable musée, d'une intéressante bibliothèque et d'un café maure à l'ambiance exceptionnelle, d'où l'on peut contempler les paysages de l'Oued Bouregreg et de la médina de Salé, délicatement enceinte dans sa muraille.

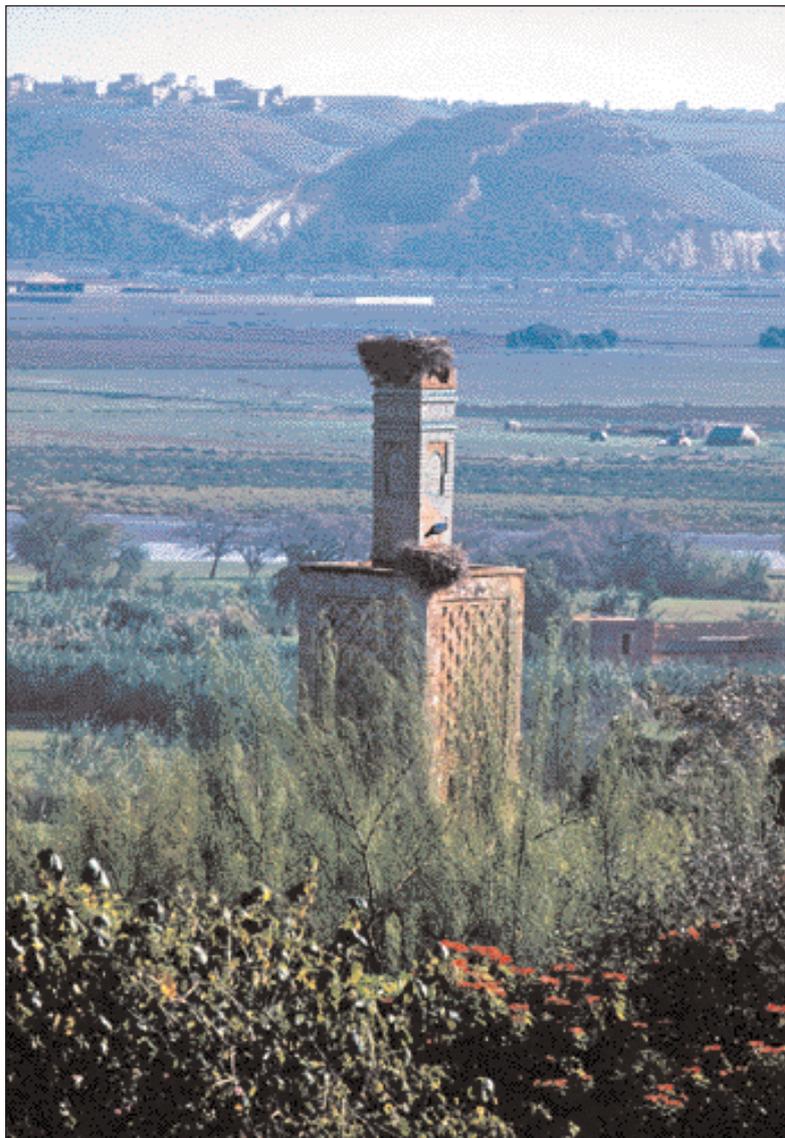
Bien que sa superficie soit moins importante que les autres jardins de Rabat, le jardin des Oudaya est un haut-lieu d'urbanité. C'est là qu'auparavant l'on venait admirer dans la grande pièce d'exposition de la "médersa" les trousseaux de la mariée de Rabat et de celle de Fès. Aujourd'hui, attirés par son atmosphère, s'y isolent étudiants en quête de calme, y paressent des chats guettant le retour des pêcheurs, y circulent les touristes et visiteurs du musée, s'y installent intellectuels et nostalgiques dans le Café maure ou encore, plus récemment, des néqqachates, artistes autodidactes, pour composer les tracés et figures traditionnelles de henné sur les paumes des mains de touristes et visiteurs du jardin.







LE JARDIN DU CHELLA : HISTOIRE ET TERRITOIRE



Le Jardin du Chella : Histoire et territoire

Située à l'extérieur de l'enceinte entourant la ville de Rabat, sur un promontoire dominant la vallée du Bouregreg, l'ensemble du Chella constitue avec la Qasba des Oudaya et l'esplanade de la Tour Hassan, les parties les plus anciennes de la ville de Rabat. Entouré de remparts, le site se développe sur une superficie de neuf hectares regroupant des vestiges archéologiques romains, les tombeaux des princes Mérinides, et également un mémorable jardin d'orangers. Comme dans un album de souvenirs, cette cité, qui fut habitée dès l'antiquité, nous fait voyager dans le temps à travers de multiples témoignages archéologiques révélés par les ruines.

En effet, sa situation au bord du Bouregreg lui confère d'indéniables atouts : une eau pérenne, une remarquable position de défense, une riche vallée agricole et un fleuve poissonneux et relativement navigable.

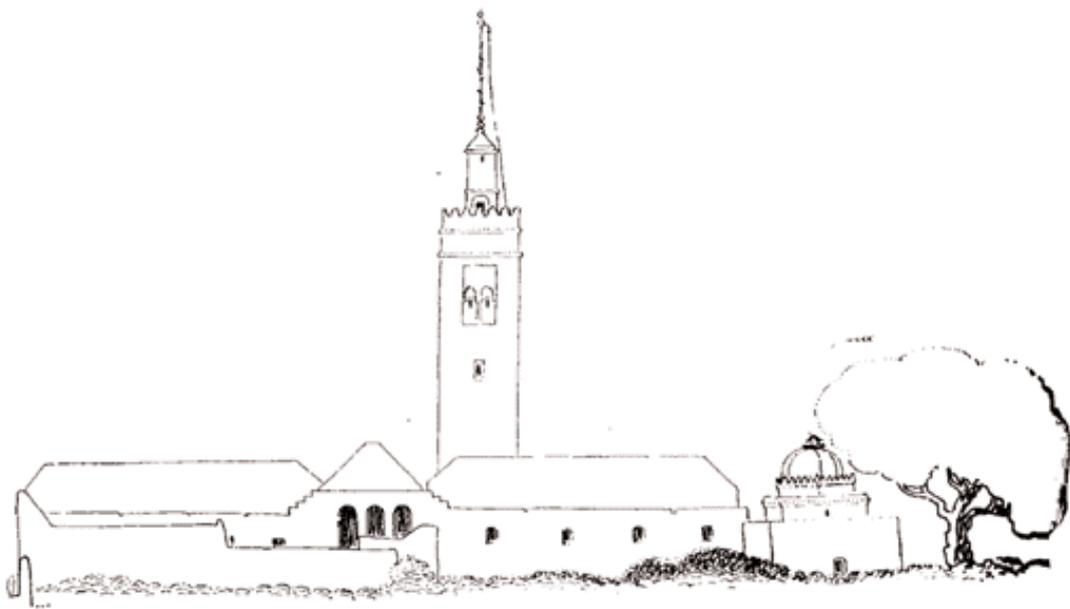
Phéniciens, Romains, et Mérinides occupèrent tour à tour le site du Chella, mais adoptèrent différentes activités. Sala Colonia, la cité romaine, connut des activités agricoles, industrielles et commerciales. Plus tard, tout autour de la ville romaine ruinée, se faisait le regroupement des musulmans se préparant à l'attaque contre des tribus adverses.

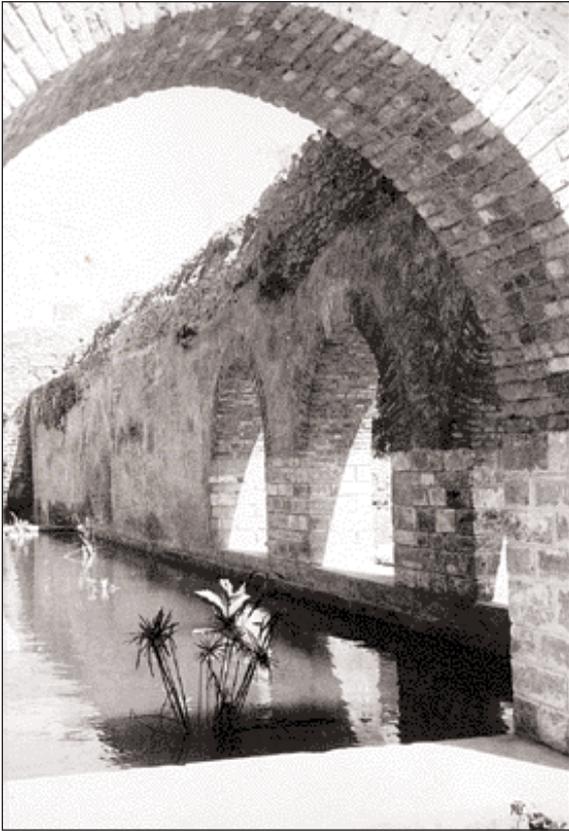
Ce n'est qu'en 1284, que le site devint mausolée des princes mérinides lorsque le Sultan Abou Youssouf fit enterrer près des ruines, le corps de son épouse Oum-el-Azz, et y construisit une mosquée. Ce prince fut enseveli à son tour dans cette nécropole. Ce fut AbouI Hassan Ali, qui préserva autour de la mosquée mérinide et des ruines de la cité romaine, un large espace qu'il entourait d'un rempart flanqué de 20 tours et de deux portes, s'étendant de la muraille Almohade sud de Rabat jusqu'à la vallée du Bouregreg. Certaines zaouïas, s'établirent autour de la mosquée et du mausolée, faisant de Chella un célèbre lieu de culte.



De l'extérieur, c'est une majestueuse porte mérinide qui interpelle le passant. Son immense arc encadré par deux tours contraste fortement avec ses motifs décoratifs finement ciselés

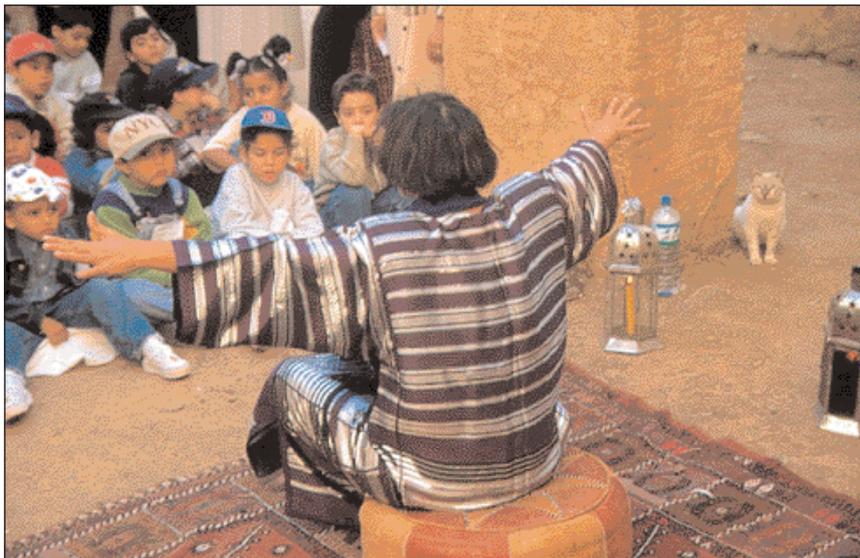
Une fois à l'intérieur, le visiteur guidé par ses sens, ne s'attend pas à découvrir à première vue, un jardin à la géométrie parfaite dans cet univers plutôt naturel, lorsque au bas fond de la descente, il entrevoit un jardin évoquant l'empreinte andalouse, constitué d'une colonie de végétation à l'image de la vie environnante, se contentant de peu mais connotant avec le vocabulaire des vestiges.





Ce jardin qui s'étend sur une superficie de 3.000 m², a été conçu autour d'une source d'eau, ce qui lui donne un air rafraîchissant et explique l'existence d'espèces aquatiques et d'ombre tel que le bambou et la fougère.

Les murailles s'y effacent devant la force des parfums d'orangers, la vue imprenable sur les berges marécageuses du fleuve, qui fait l'originalité de ce jardin et la brise fluviale qui, au lieu de rendre l'atmosphère froide, la rend fraîche et sereine, dans un heureux contraste avec la chaleur extérieure et la réverbération des rayons miroités par les surfaces rugueuses marquées par le temps.





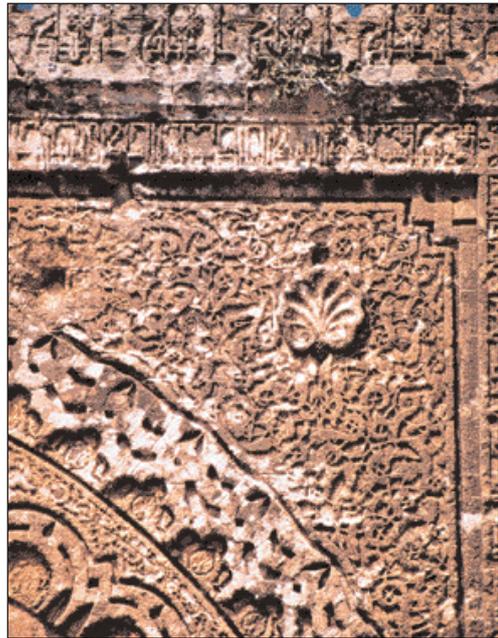
1



2



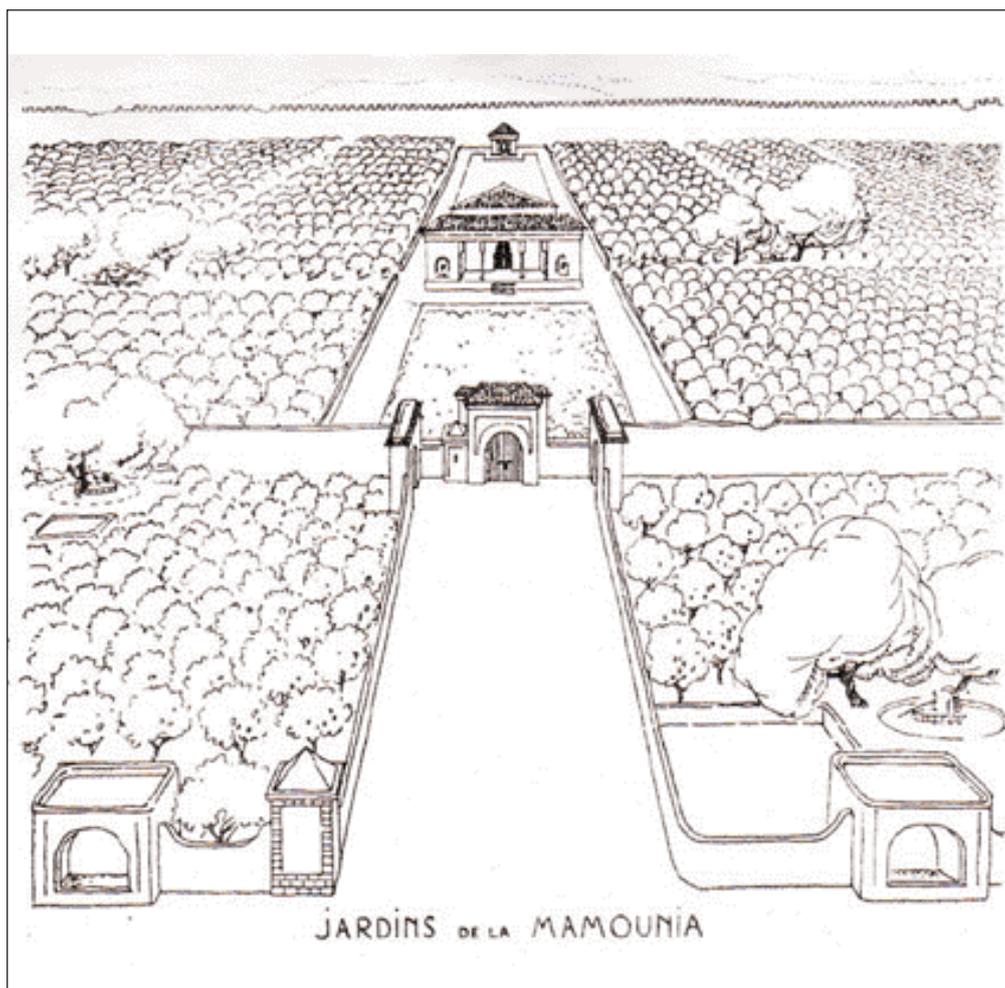
3



4



LES JARDINS DE LA MAMOUNIA : ORANGERAIE DE RABAT



Les Jardins de la Mamounia : Orangerie de Rabat

Les jardins de la Mamounia, semblent être selon j.C.N. Forestier, les seuls jardins à pouvoir être réservés dans le cœur de Rabat, si l'on excepte les terrains entourant la tour Hassan qui doivent être libérés et appartenir à la ville. Ainsi, conseilla-t-il de ne pas trop en modifier l'aspect, car ils représentent un exemple de ces jardins d'orangers que l'on rencontrait encore à l'époque autour des médinas marocaines et qui étaient malheureusement destinés à disparaître peu à peu.

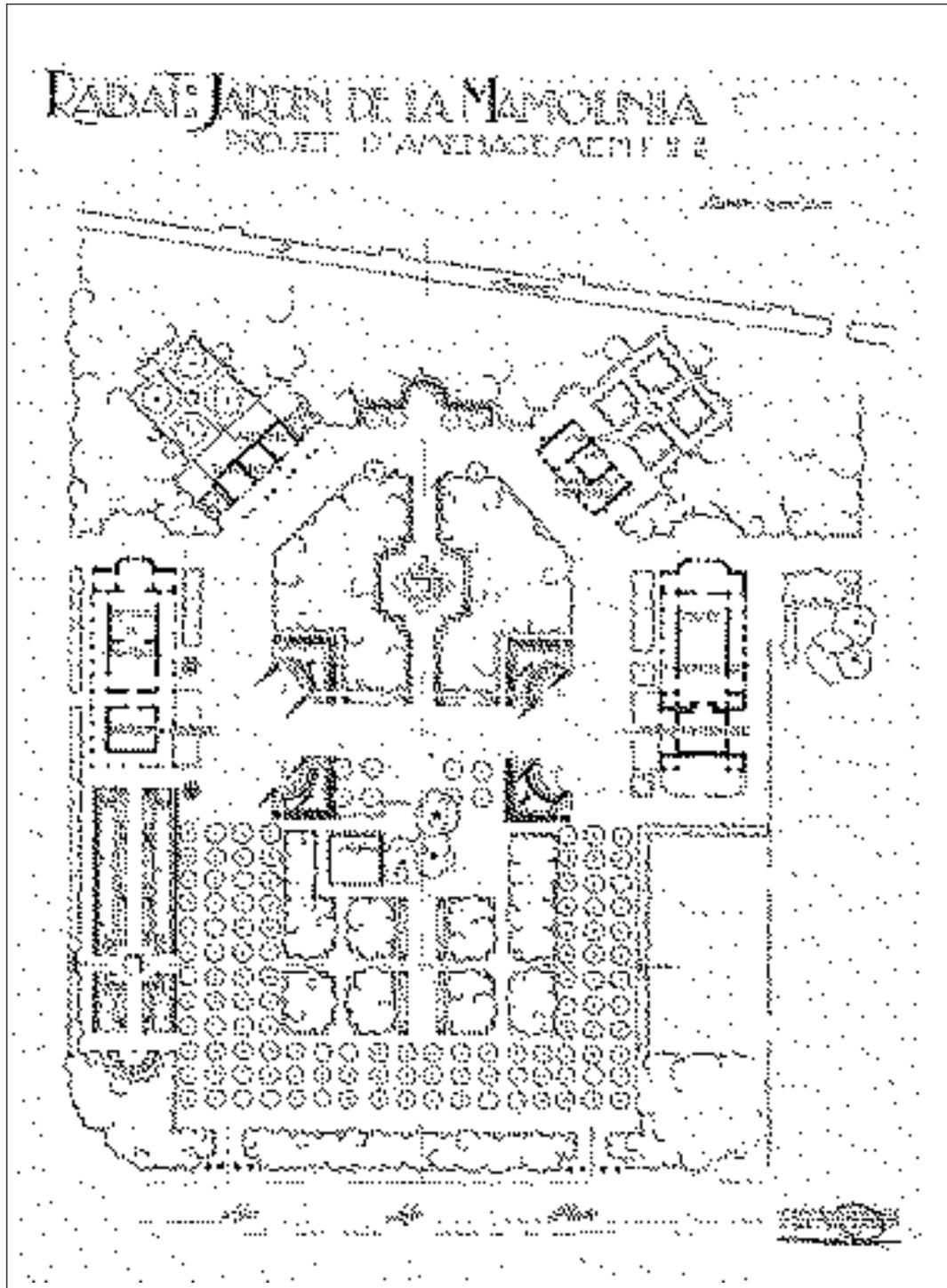
D'une surface d'environ deux hectares, Ils avaient l'avantage d'être d'une forme assez régulière et admirablement plantés d'orangers. Le terrain est divisé en rectangles par des allées droites qui se coupent en croix, quelques terre-pleins sont destinés aux réservoirs d'irrigation ombragés de vieux figuiers très agréables et pittoresques.

En fait, à ce jour, l'on dispose de peu de données sur les orangeries de Rabat. Peu d'archives ont été étudiées à ce sujet. Le terme reste présent dans la toponymie (quartier des orangers), dans quelques phrases de Jean Claude Nicolas Forestier qui a conseillé leur préservation (comme il avait conseillé celle de la palmeraie de Marrakech) et quelques croquis d'Albert Laprade qui permettent de se rendre compte de l'ordonnancement et des tracés des 'arsas' ou jardins de Rabat aux abords de la médina.



RABAT: JARDIN DE LA MAMOUNIA
PROJET D'AMÉNAGEMENT N° 2

1950-1951



Une description méticuleuse de toute la médina, faite par le Capitaine Schlumberger en 1892, permet de recouper ces informations et d'affirmer l'importance de ces orangeries. En effet, dans la description du pourtour de la ville, il indique : "Elle (la médina de Rabat) est entourée sur deux côtés d'une zone de jardins qui a 1200 à 1500 mètres de largeur. Ces jardins sont très beaux et bien cultivés, plantés en grande partie d'orangers; ils fournissent une quantité considérable d'oranges, dont une partie s'exporte en Europe."

Il s'agit de renseignements transmis par le Capitaine Schlumberger au Commandant Cauchernes, puis au Ministère de la guerre en 1892. L'original du document existe aux Archives de Vincennes, au Service historique de la Marine.

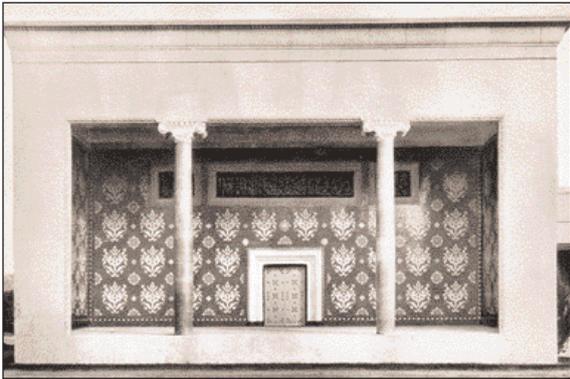




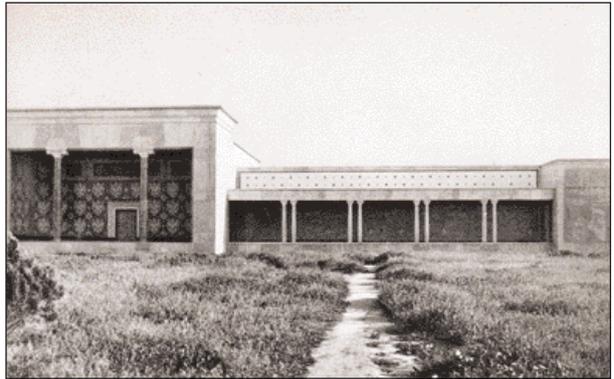
1



2



3



4



5



6

UN BOUQUET DE JARDINS

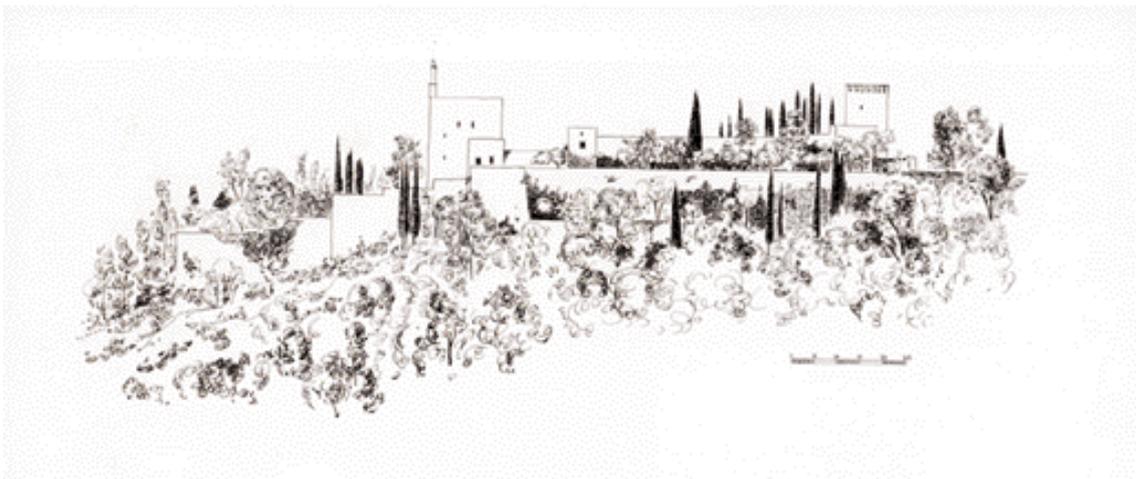


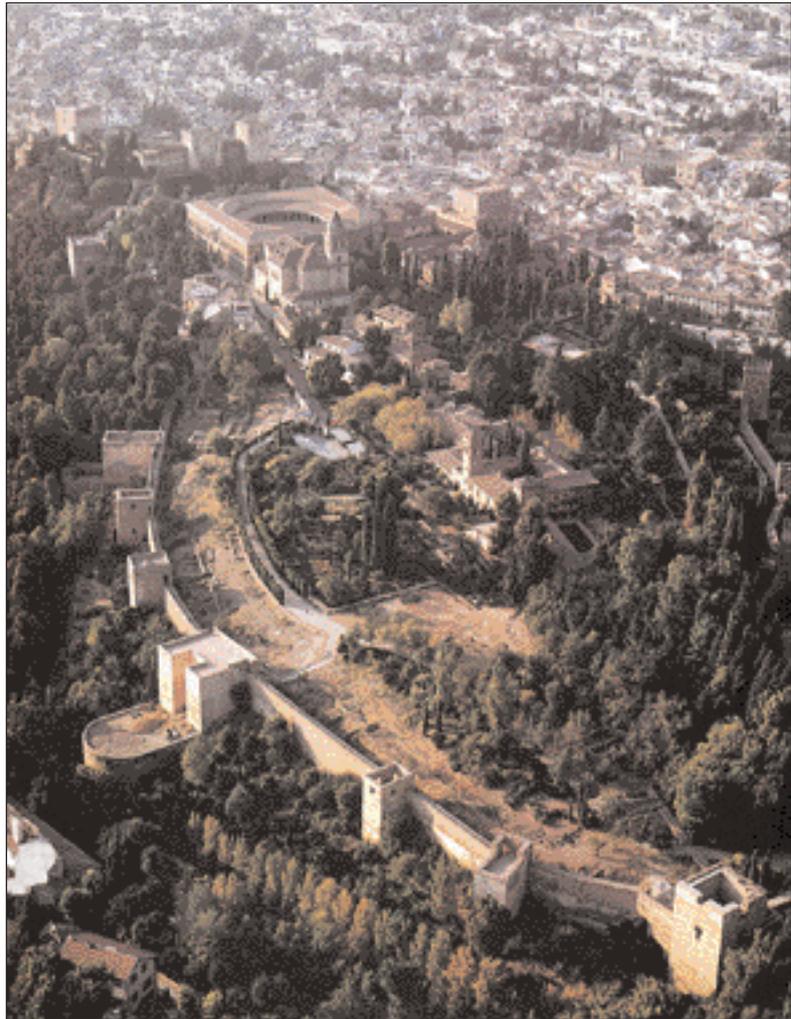
Les Jardins de l'Alhambra

L'Alhambra se dresse sur une colline située à l'est de Grenade, sur la rive gauche du Darro, face aux quartiers de l'Alcazaba et de l'Albaicin. Le célèbre monument artistique est entouré par un ceinturon de murailles de deux kilomètres de long. Son périmètre est irrégulier. Il est isolé au nord par le fleuve Darro, au sud par la vallée de "l'Assabica" et à l'est par la "Cuesta del Rey Chico" qui séparent respectivement les terrains de l'Alhambra de l'Albaicin, des Torres Bermejas (Tours Vermeilles) et du Généralife. La colline sur laquelle a été édifié l'Alhambra est recouverte d'une végétation luxuriante formée par les jardins et la forêt du palais maure, arrosés par les eaux qui descendent de la "Sierra Nevada" et qui sont savamment canalisées.

Le fondateur de la dynastie des Nasrides, Mohammed Ben Alhamar, installa sa résidence, au XIII^{ème} siècle, à l'abri du château de l'Al-Sabika, situé sur une des collines grenadines. Tout à côté, une ville aristocratique et administrative se développa sous le nom d'Alhambra, qui signifie "la rouge". C'est alors que commença l'époque de splendeur de l'Alhambra.

La plupart des constructions, conservées actuellement, datent de l'époque du règne de Yousouf Ier (1333-1353) et de son fils Mohammed V (1353-1391). Il existe par contre très peu de vestiges des constructions postérieures. Il ne reste que la décoration de la Tour des Infantes qui date de l'époque de Saad (1445-1461).





Après la conquête de Grenade par les troupes des Rois Catholiques, la décoration des palais de l'Alhambra fut placée sous la direction du morisque Francisco de las Maderas. Et c'est en 1870 que l'Alhambra fut déclaré Monument National.

L'enceinte de l'Alhambra est occupée par l'Alcazaba (Qasba), citadelle militaire située à l'extrémité ouest, le Palais Royal, au centre de la colline, et l'Alhambra Haute, village destiné aux magnats, fonctionnaires et industriels, qui s'étend vers l'est.

Les Torres Bermejas, annexées à l'Alhambra, forment une forteresse avancée de l'enceinte et constituèrent une des premières défenses de l'ancienne ville grenadine. Tous ces espaces ne forment qu'une seule et unique entité grâce aux patios et jardins qui les relient judicieusement.





Le Généralife

Très près de l'Alhambra, le Généralife est relié aux palais Nasrides par un chemin en forme de baïonnette protégé par deux murs. C'est une sorte de grand verger qui servait de résidence de campagne aux sultans de Grenade, situé dans l'un des plus beaux parages de Grenade.

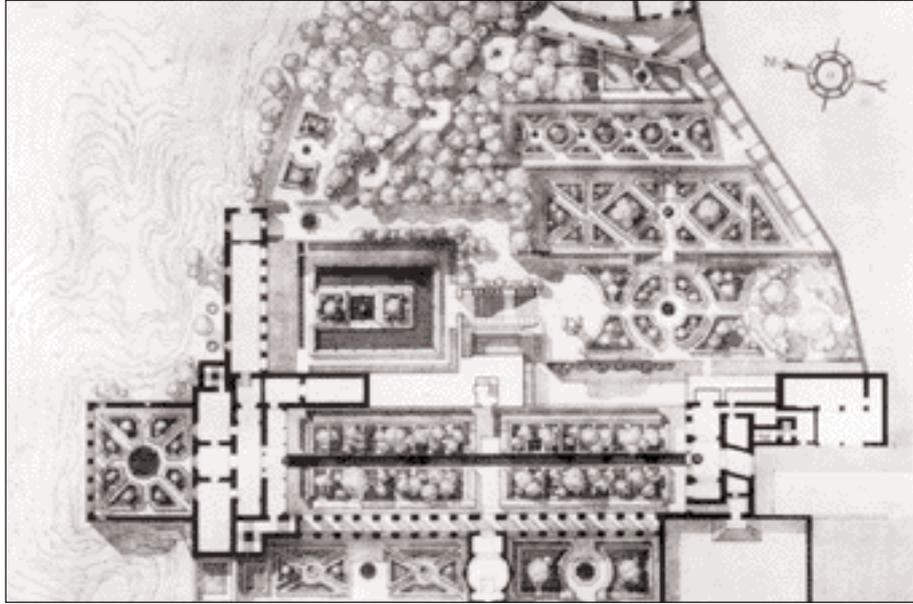
La résidence occupe la partie la plus élevée de la propriété. Dans le patio de la Acequia, un bassin s'étend entre deux édifices aux belles arcades en plâtre ciselé. L'harmonie et le goût règnent dans l'enceinte, et se prolongent sur l'enchevêtrement de tours et toits de l'Alhambra, et sur la riche plaine de la Vega de Grenade. Entre les deux, l'Albaicin, l'ancienne ville grenadine, avec ses ruelles, parsemées de bouquets verts.

Le Généralife n'est en réalité qu'une mince partie de ce qu'était le paradis des sultans de Grenade. Après la Reconquête, il devint la propriété des Rois Catholiques en tant que ferme et dépendances pour le bétail. Ce n'est que lorsque les Comtes de Campotéjar, les derniers propriétaires, le donnèrent à l'Etat que l'on se rendit compte de l'étendue de cette propriété. C'est à partir de ce moment-là que les vergers, devinrent en même temps des jardins aux caractéristiques bien différentes de l'époque arabe mais qui embellissent tout de même l'endroit.

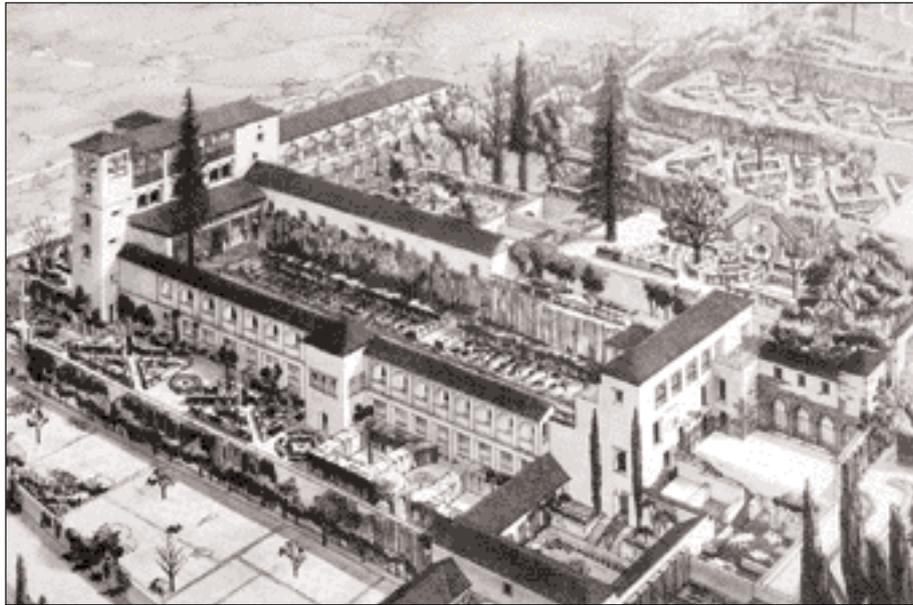
C'est au XIV^e siècle que des travaux furent réalisés pour faire venir l'eau de la rivière jusqu'à des citernes situées dans la partie supérieure de l'édifice. Ce qui est étonnant, c'est qu'à l'époque l'eau était prise à plusieurs kilomètres dans la rivière Darro et versée dans de grands bassins, situés plus haut que ces palais. Grâce à elle, visible ou cachée, on se promène au rythme de son murmure, de ses fontaines et de ses jets en arceaux.







1



2

Le Parc de Versailles

Le Parc de Versailles évoque immédiatement les perspectives immenses des jardins à la française. En effet, un ensemble de principes traditionnels régissent ce jardin à l'organisation architecturale, qu'il serait sans doute plus juste de nommer "jardin régulier".

Le premier principe est d'appliquer les règles architecturales aux espaces extérieurs entourant le palais. Celui-ci, situé au centre du dispositif, exerce toujours une influence sur l'organisation spatiale, qui obéit à un tracé régulier, où la ligne droite prédomine. Les principes de géométrie, de proportion et de symétrie, caractéristiques de l'architecture et donc de l'architecture paysagère, depuis Alberti, sont indissociables de cette vision en extension.

Le second grand principe est celui de la domination de la nature par l'homme: domptée, l'eau emprunte des canaux rectilignes et jaillit de fontaines, les arbrisseaux sont taillés en haies minuscules ou forment d'imposants rideaux, et les arbres alignés au cordeau bordent avenues et allées majestueuses.

Le troisième et dernier grand principe est celui de la raideur et de l'artificialité. Ces règles, illustrées par les treillages et l'art topiaire qui ont toujours présidé à l'élaboration d'espaces hiérarchisés soulignent notamment une conception axiale à plusieurs cours hiérarchisées, dont le jardin est le point culminant, schéma dont le propos est de montrer le statut du propriétaire.

Un système d'axes longitudinaux et transversaux qui, comme les autres éléments constitutifs du complexe, s'oriente sur l'ordre et les correspondances de la symétrie, constitue le squelette de l'ensemble.

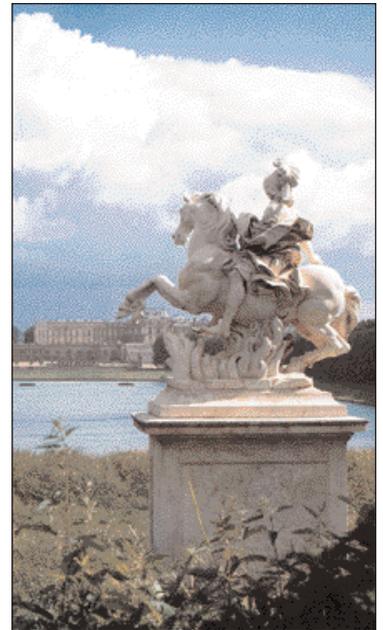
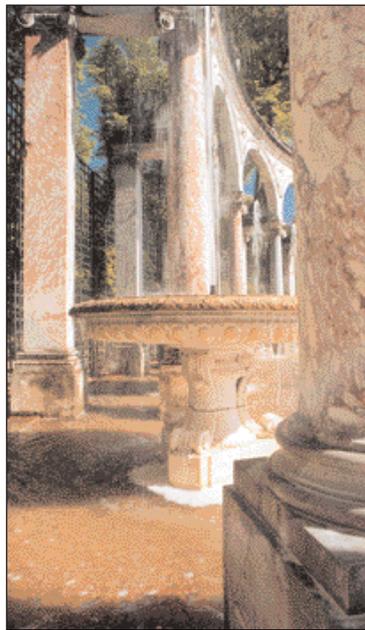
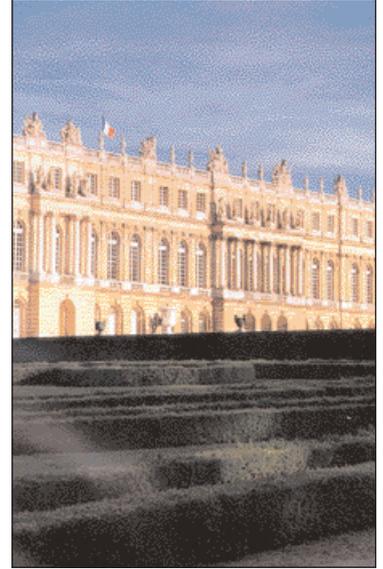


L'axe principal, sur lequel se trouvent d'ailleurs les accents iconologiques majeurs du jardin, jaillit du château avec le parterre d'eau. Ce n'est que par étapes successives que ce parterre reçut sa forme définitive : deux bassins parallèles où se reflètent les bâtiments. Ils sont ornés de groupes d'amours, de nymphes et de représentations allégoriques des principaux fleuves de France. Par des escaliers et deux rampes ornées de statues, une allée mène au bassin suivant, le "bassin de Latone" fontaine en chandelier circulaire à quatre étages de marbres. De là le "tapis vert", étroite bande de gazon bordée de divers bosquets, s'écoule en pente douce comme une ligne de fuite vers le "bassin d'Apollon", dieu de la lumière, de l'ordre moral et de la noble mesure en général.

L'axe principal est terminé par le "Grand Canal", en forme de croix, commencé en 1667/68 et achevé en 1680. D'une longueur de 1670 mètres, il mesure 92 mètres dans sa plus grande largeur, là où il s'ouvre en bassin octogonal. Le bras transversal mesure 1070 mètres de long et 75 mètres de large. Toute une flottille de gondoles y emportait les convives lors des fêtes et des banquets nocturnes.

Ainsi, ces jardins créés à partir de 1661 par André Le Nôtre pour Louis XIV, ont servi de modèle à de nombreuses générations. La complexité du programme et la diversité des effets produits par l'eau, les ornements et les plantations ont ébloui toutes les cours d'Europe.





Parc Güell

Bien que ses travaux d'architecte paysagiste se distinguent fondamentalement de ceux des modèles anglais, Gaudi s'est tenu, dans sa conception du Parc, aux principes du jardin à l'anglaise. Il suivait en cela les idées de son client, E. Güell qui fit l'acquisition du terrain de la Muntanya Pelada au nord-ouest de la ville. Cette zone n'était pratiquement recouverte d'aucune végétation.

L'absence de sources cependant, et le sol sec et caillouteux, rendaient plutôt cette aire impropre à l'habitation et surtout à la création d'un parc auquel on associe en premier lieu des espaces verts. Le terrain étant en pente abrupte, il entraîna des problèmes supplémentaires pour les travaux de construction.

Comme dans le cas de ses bâtiments antérieurs qui avaient des allures mauresques, Gaudi a recours ici également à quelques principes architecturaux de ses modèles, mais il les combine à son style d'expression personnel, créant quelque chose d'entièrement nouveau. Il en va de même pour ce qui est de ses "emprunts" au néogothique ou à l'Art Nouveau.

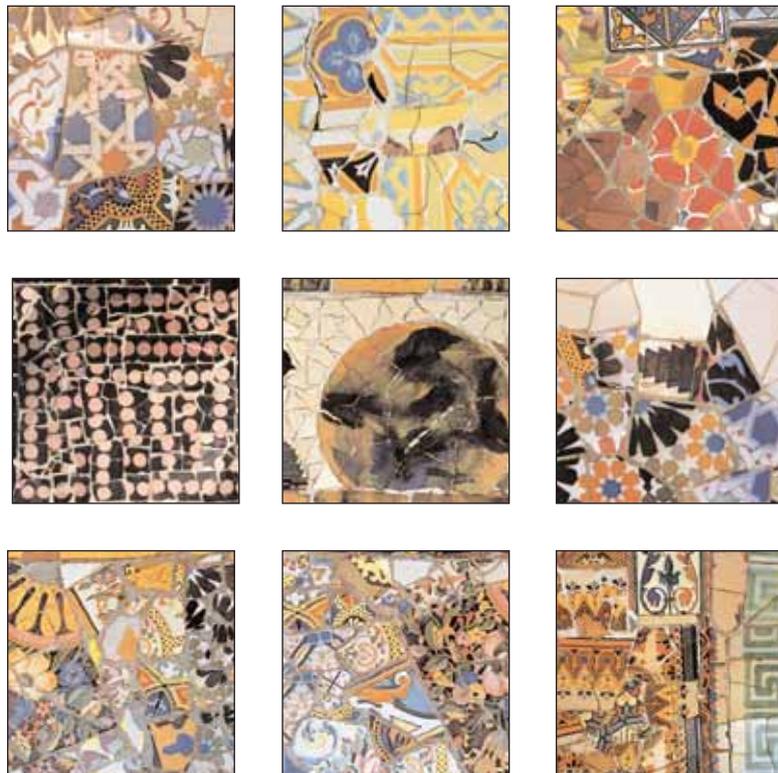
Ainsi, comme cela est fréquemment le cas dans l'œuvre de Gaudi, le parc est composé d'éléments extrêmement différents qui, à vrai dire, s'excluent réciproquement. C'est ainsi que l'on rencontre en tout lieu des couleurs bariolées et vives qui devraient, au sens strict, jurer dans le paysage. Pourtant, elles s'y intègrent harmonieusement, l'enrichissent sans le détruire.

Le mur d'une longueur interminable qui entoure tout le parc - lequel comprend bien 20 hectares environ - suscite la même impression. c'est un corps étranger dans la mesure où il est également en partie coloré. Et pourtant, il se blottit dans la moindre sinuosité du paysage de collines et ne fait que reproduire les contours du sol.



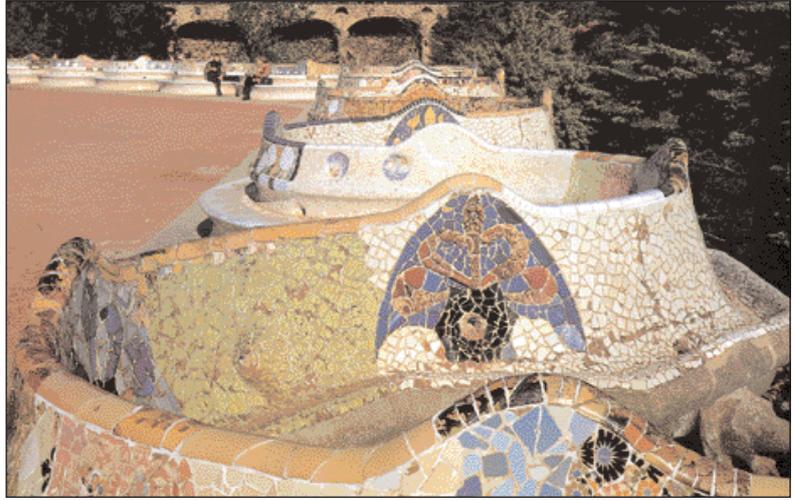
L'entrée principale est conçue selon des critères purement esthétiques. Elle est encadrée par deux pavillons qui, à première vue, ont l'air de petites maisons de contes de fées. Les murs paraissent irréguliers et semblent, de façon évidente, avoir de la peine à se rassembler pour former une maison.

Le parc est une synthèse unique de considérations d'ordre pratique et d'ordre esthétique. Il révèle le double talent de Gaudi peut-être encore plus nettement que tout autre ouvrage de l'architecte.

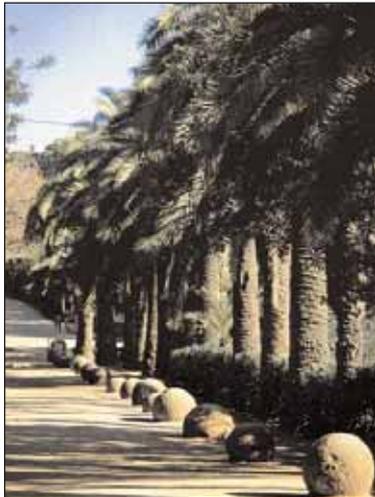




1



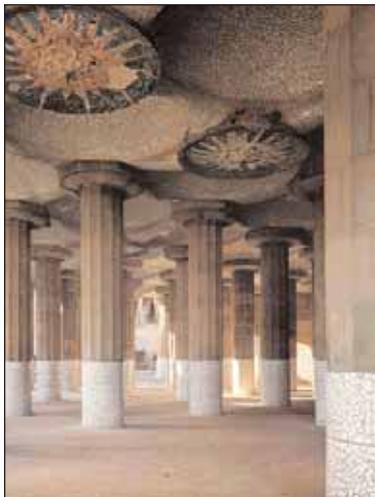
2



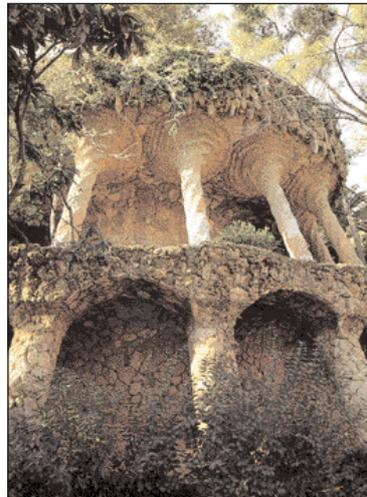
3



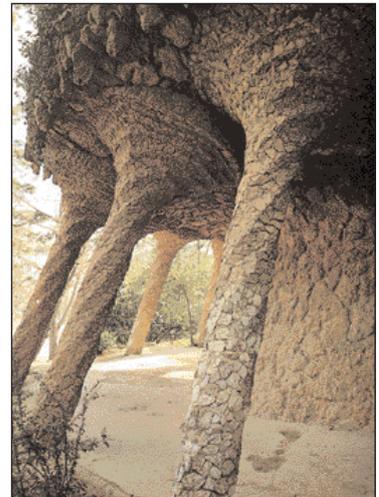
4



5



6

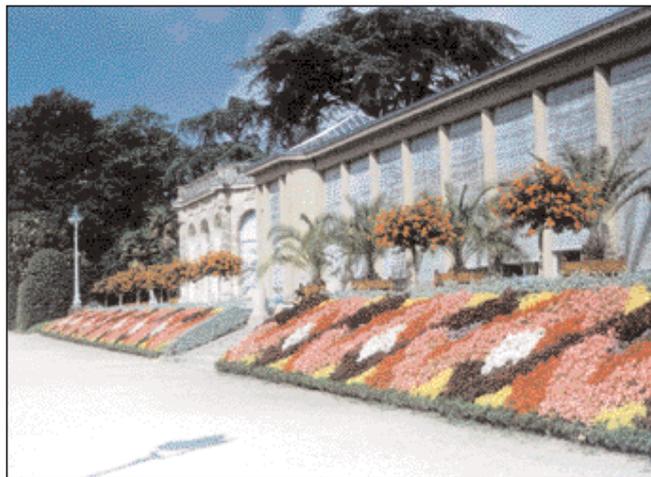


7

Le Parc du Thabor

Le Parc du Thabor est l'ancien jardin de l'Abbaye St-Melaine. Il s'étend sur une superficie de dix hectares et constitue un havre de paix et de verdure au cœur de la ville de Rennes. Ouvert au public depuis le XVIII^{ème} siècle, il a été dessiné et réaménagé entre 1860 et 1867 par un célèbre architecte-paysager, Denis BUHLER. Au Thabor, se côtoient un jardin régulier à la française et un paysager à l'anglaise dominé par de magnifiques arbres exotiques centenaires. Il abrite également une roseraie et un jardin botanique dont la collection systématique de près de trois mille espèces est installée en plate-bandes concentriques. Les plus grands Palmiers à Chanvre ont été plantés à côté de l'une des deux orangeraias.

Les frères Bühler avaient collaboré avec l'architecte municipal Jean-Baptiste MARTENOT pour la réalisation du jardin à la française (parterres, bassins), le jardin paysager ("désordre tempéré", vues sur le bassin de la Vilaine, arbres exotiques), le jardin botanique, le jardin des Catherinettes (romantique, inspiré de la mythologie), et la roseraie, d'où l'on a une jolie vue sur les toitures rouges de style italien, du collège Saint-Vincent.



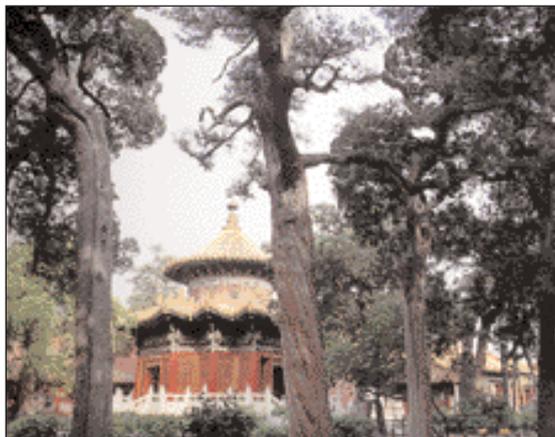


Jardins Chinois

L'art des jardins en Chine a toujours été lié à la poésie et à la peinture. Par ces modes d'expression et par leurs principales religions, les Chinois ont appris à vénérer la nature. On représentait dans les jardins les éléments les plus frappants de la Terre. Ainsi, les blocs rocheux, les pierres et les montagnes étaient considérés comme le squelette de la Terre, les cours d'eau comme ses veines et ses artères.

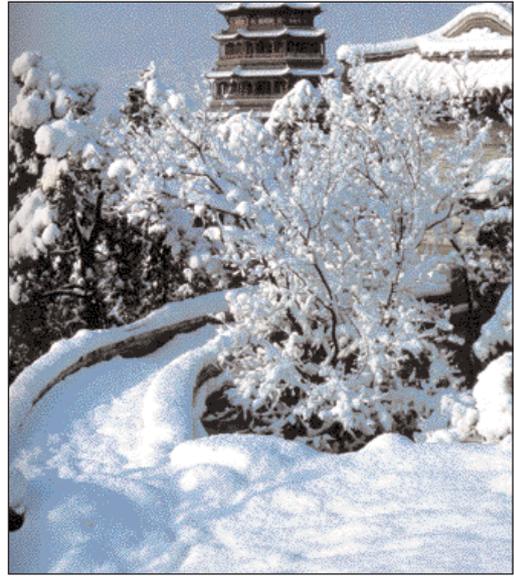
Pour décorer leurs jardins, les Chinois recherchaient des rochers aux formes fantastiques qu'ils dressaient au bord d'un petit cours d'eau, mais l'horticulture n'acquies une importance véritable qu'au moment de l'empire Song (960-1280). Les jardins chinois se présentaient sous forme de succession de scènes afin de créer l'effet de surprise pour le visiteur avec absence de symétrie et représentation de scènes complémentaires comme les montagnes, plaines, eaux et rochers. Ils comprenaient de nombreux pavillons, kiosques, abris, sièges apportant une richesse architecturale, avec la recherche du meilleur emplacement possible.

Les murs et clôtures suivaient un plan géométrique et les ponts, richement décorés, étaient rustiques et s'harmonisaient avec la composition générale du jardin. Par ailleurs l'eau était partout présente en respectant la règle du Yuan Yen (3/10ème de la surface totale du jardin). L'élément végétal était traité en masse avec la recherche du symbolisme des plantes (fleur de l'adieu, offerte en gage d'amour, le lis rouge pour favoriser la naissance d'enfants mâles, etc.)

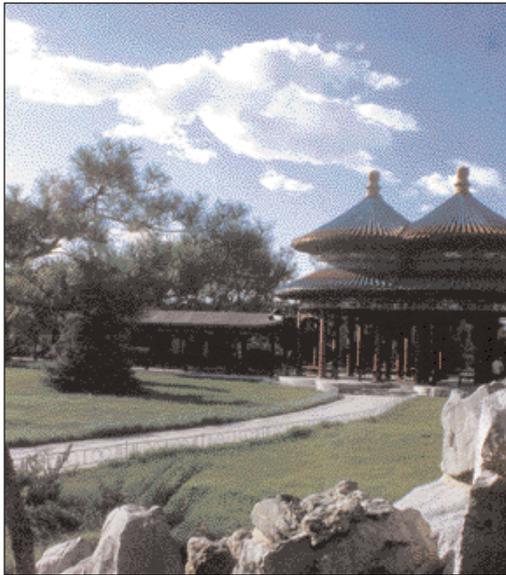




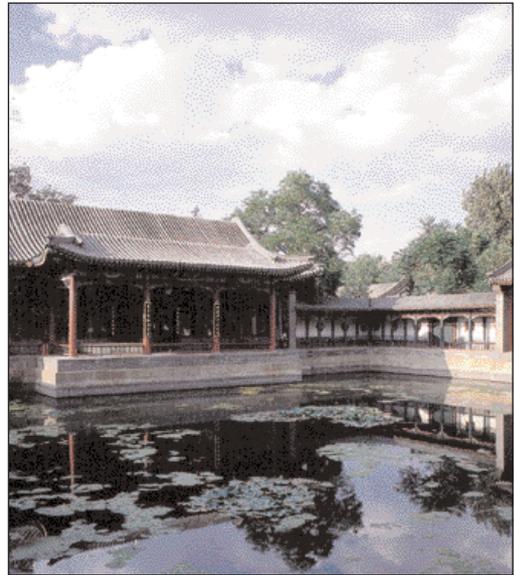
1



2



3



4

Jardins japonais

De même que ses autres formes d'art, les jardins au japon s'inspirent d'une même origine : la Chine. En ce qui concerne particulièrement l'art des jardins, cette architecture alliant le végétal au minéral s'implanta vraiment dans le pays nippon par l'entremise des Coréens.

Pour les japonais, les jardins représentent beaucoup plus qu'un simple espace ordonné pour l'agrément des sens, aspects religieux et doctrines philosophiques y tinrent une large place. En effet, ce sont toujours des constructions symboliques, des endroits propices à la méditation, des lieux réservés à diverses cérémonies, celle du thé par exemple. Même dans une surface de quelques dizaines de mètres carrés, un jardin nippon doit offrir un microcosme religieux et esthétique : les montagnes, les eaux, l'alliance subtile d'essences choisies et de pierres soigneusement retenues pour leurs teintes ou leurs formes, doivent être immédiatement reconnues, intellectuellement et spirituellement appréhendées par un visiteur japonais. Le monde végétal occupe aussi dans les jardins japonais une place faite toute de subtilité "artistique" : érables appréciés surtout pour le pourpre automnal de leurs feuilles, cerisiers goûtés pour leurs fleurs printanières, iris, volubilis, glycines, camélias indispensables à un équilibre naturel organisé, faisant autant appel au coeur qu'à l'esprit.

Les pierres entrent dans la composition de nombreux jardins japonais : elles animent ou ponctuent les jardins où l'eau joue un rôle important. Elles forment aussi la base essentielle des jardins "secs", là où sous l'influence de la philosophie religieuse zen (d'origine chinoise) tout doit être suggéré et ne se déchiffrer qu'à partir d'une méditation née de la plus subtile contemplation abstraite, d'une pratique du dépouillement intérieur le plus subtil que l'Extrême-Orient ait jamais conçu. Dans les jardins d'inspiration zen, l'eau, par exemple, est évoquée par le sable, disposé et râtissé d'une façon unique et plus que troublante. Certains accessoires sont également revêtus d'une mission esthétique et philosophique : les lanternes de pierre s'inscrivent au premier rang de ceux-ci. La pluie et la neige sont aussi pour les japonais facteurs de sublimation de leurs jardins.

Aujourd'hui encore, les japonais ne sauraient vivre sans leurs jardins. Même en des villes "occidentalisées" à l'extrême, grouillantes d'une humanité laborieuse, les jardins rompent par leurs conceptions millénaires, par leur idéal de beauté, cette uniformité conventionnelle.



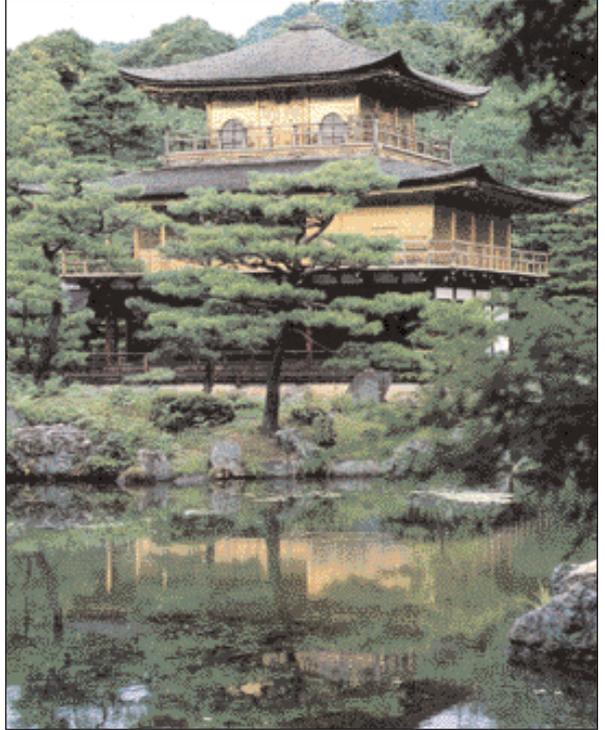
1



2



3



4



5

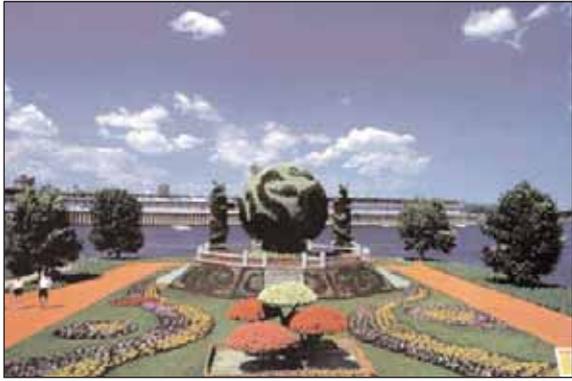
Jardins en mosaïculture

En Europe, la mosaïculture éclôt entre les XVI^{ème} et XVIII^{ème} siècles, prenant racine chez ses ancêtres, les parterres de broderie où les plantations de buis décrivaient des motifs complexes, inspirés de ceux qui rehaussaient les étoffes de l'époque. Stars des jardins, les parterres de broderie étaient le plus souvent conçus pour être admirés depuis les châteaux qu'ils entouraient. Et ils avaient leurs concepteurs vedettes: Dezallier d'Argenville, l'un des émules du célèbre Le Nôtre, ou encore Liger, dont l'une des créations est reproduite aux Mosaïcultures internationales de Montréal en l'an 2001.

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, les parterres évoluèrent en France pour donner prédominance aux formes animales et aux emblèmes, tandis que les scènes bibliques gagnaient en popularité du côté de l'Italie. Au fil du temps, la mosaïculture devint l'apanage des services publics puisqu'elle requérait une expertise spécialisée et beaucoup de soins. On vit alors fleurir au cœur des espaces verts urbains des gerbes de compositions bidimensionnelles mettant à l'honneur des blasons, des armoiries, des insignes et, à l'occasion, des animaux.

Les Etats-Unis semèrent des œuvres de mosaïculture dans plusieurs de leurs gares dès la fin du XIX^{ème} siècle. A même les fleurs, on y inscrivait avec grâce le nom des villes. Puis, autour des années 50, des créations en deux dimensions commencèrent à orner les parcs municipaux du Québec et du Canada.

Par ailleurs, en Asie, la mosaïculture s'exprime depuis quelques décennies par de saisissantes structures en trois dimensions. Par exemple, chaque année plus d'une soixantaine d'œuvres végétales monumentales, pouvant atteindre jusqu'à huit mètres de hauteur, sont exposées dans la ville chinoise de Harbin.



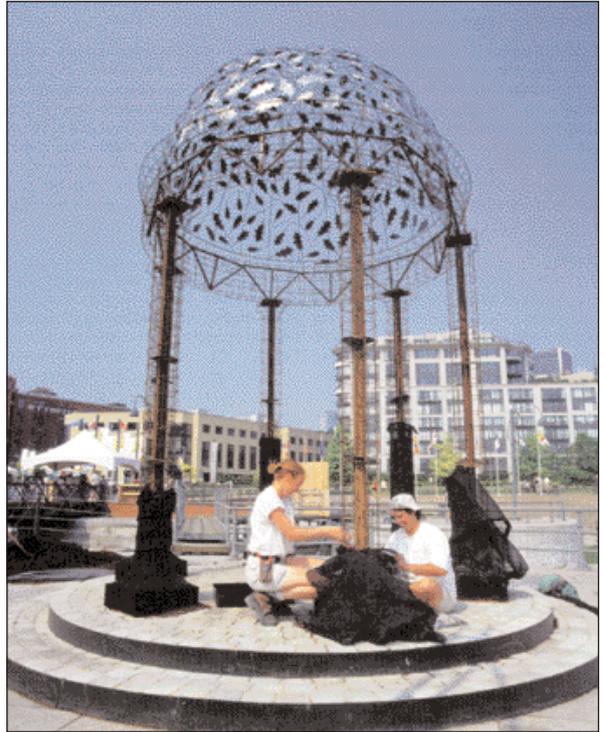
1



3



4



2



5

Jardins anglais

Riches d'une longue histoire d'évolution paysagère, les jardins anglais offrent, généralement, une large diversité qui résulte de combinaisons multiples entre aménagements partiels composés et vues créées. D'où l'impression de contraste entre l'élégance rigoureuse de certaines compositions et le caractère naturel et presque sauvage des lacs et marais qui bordent les jardins.

Caractérisée initialement par un style discret et formel, l'architecture du jardin anglais a évolué progressivement vers l'art d'aménagement paysager.

La conception des jardins, à la différence de la peinture ou de la littérature pastorale, était moins intéressée par une représentation du paysage classique que par l'effet sensoriel immédiat résultant d'éléments naturels. La recherche portait bien plus sur une large composition du paysage que sur une séquence significative de jardins paysagers.

Les concepteurs usaient avec parcimonie des architectures de jardins, leurs paysages étant en revanche toujours caractérisés par quelques lacs serpentins aux courbes sinueuses et aux rives plutôt dégarnies. Dans de tels ensembles, les temples et les statues allaient devenir l'une des caractéristiques principales du jardin paysager anglais.





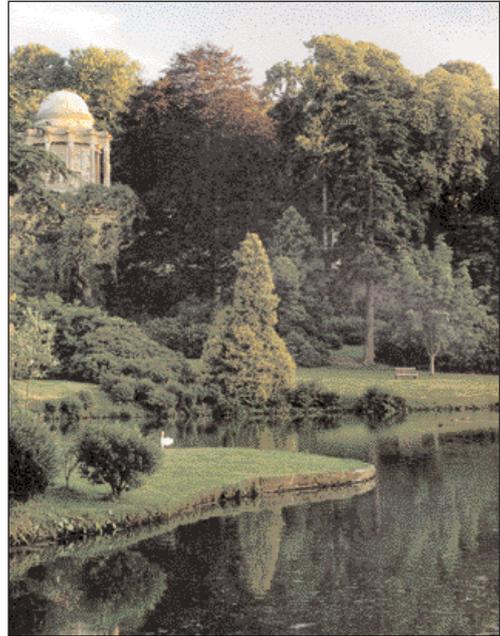
1



2



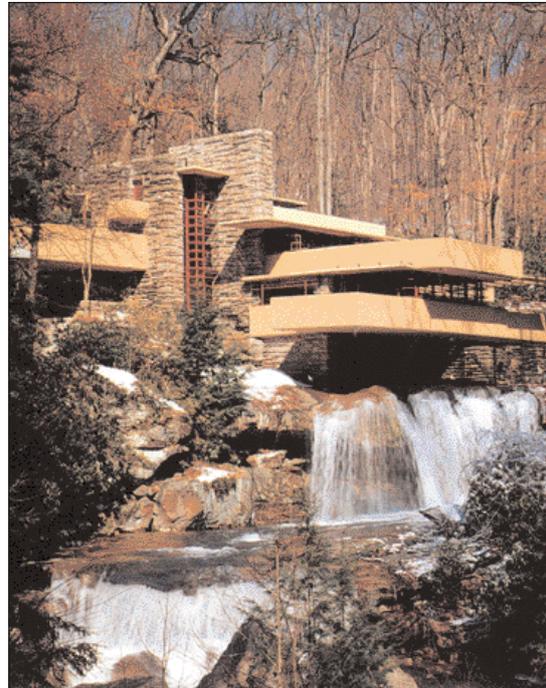
3



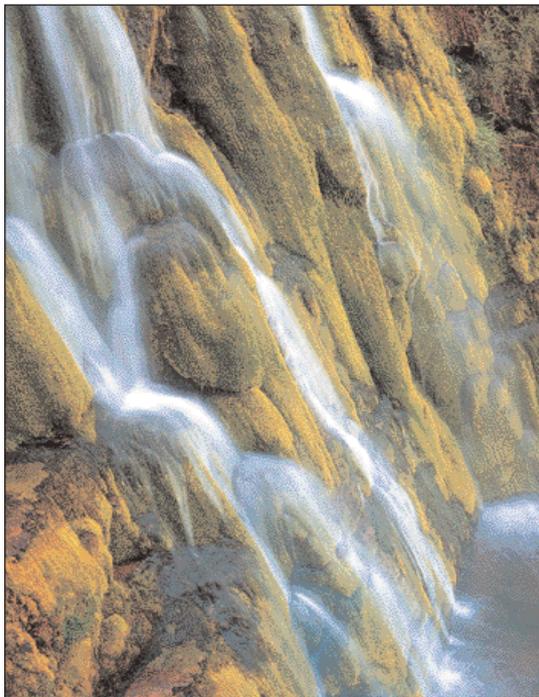
4

Jardins d'eau

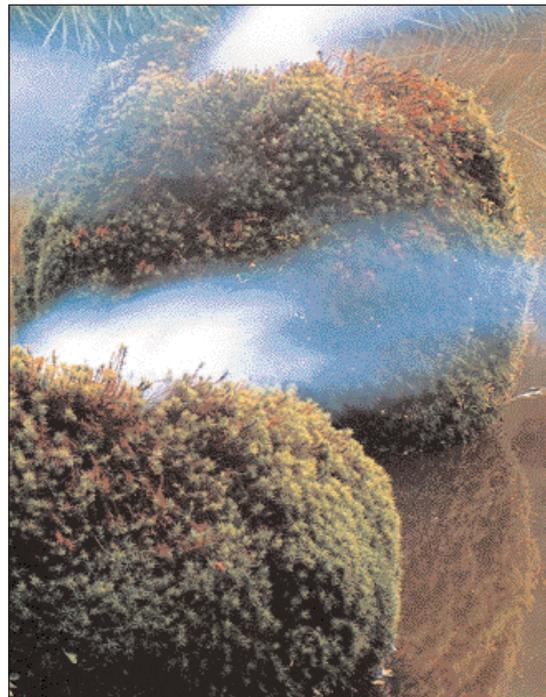
Nombreux et variés sont les exemples dans lesquels interpénètrent et s'harmonisent le minéral, le végétal et l'eau. La "Maison sur la cascade" de Frank Lloyd Wright est célèbre. Une des tendances qui se développent aujourd'hui est celle des "jardins d'eau", tels que les illustrent les photographies jointes. Des jets d'eau revêtant la forme fascinante de petites ombrelles, des vagues de brume de brumisateurs, etc., composent des atmosphères pleines de mystères et préfigurent le rôle nouveau de la magie de l'eau dans les futurs "jardins d'eau".



1



2



3



1



2

ANNEXES



Jardins arabes

"Dans toutes oeuvres, comme dans les jardins, l'art même est dirigé par des formules générales, transmises par la tradition, mais modifiées par les exigences quotidiennes dont l'ensemble imprime à tous les travaux d'une époque et d'une nation une physionomie particulière en accord non seulement avec les principaux traits de ses habitudes, mais aussi avec les tendances, avec le caractère de son esprit, avec son génie propre.

Et, mieux que toutes les oeuvres d'art, les jardins, qui sont le résultat d'une collaboration de l'homme avec la nature, reflètent les sentiments et les goûts d'une race et sont la manifestation de la manière dont elle interprète la nature.

Ils expriment, après les siècles d'expériences pendant lesquels se sont établies ses traditions, les résultats de sa parfaite adaptation au sol.

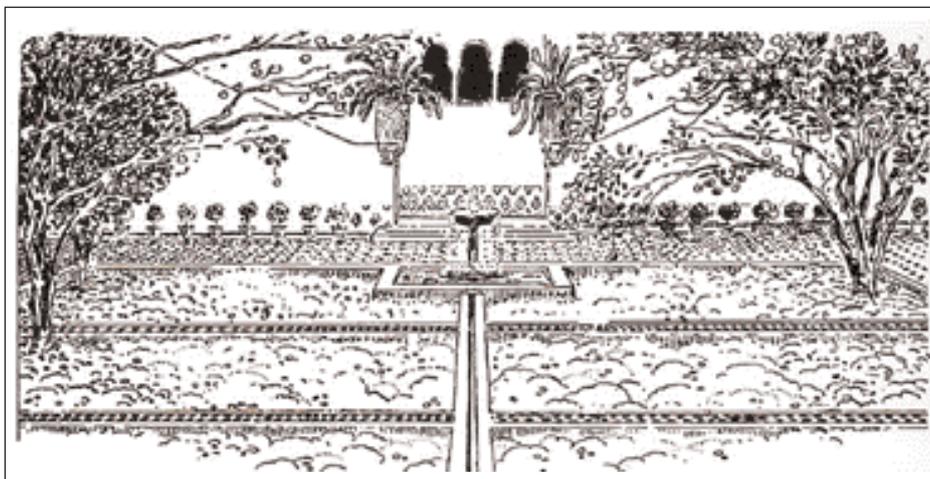
On a dit aussi que l'histoire des jardins était l'histoire des peuples, c'est, sous une autre forme, la même idée. Mais est-il rien qui en démontre mieux la vérité que l'ingénieuse somptuosité des jardins arabes ?

Ils sont venus de Perse à travers la Syrie, l'Égypte et l'Afrique du Nord jusqu'aux pays occidentaux de la Méditerranée, pour mêler leurs charmes nouveaux aux œuvres des Romains et des Goths, auxquelles ils se sont substitués.

La Perse, antique foyer, depuis les Achéménides, de toutes les forces intellectuelles et artistiques de l'Asie, imposa aux Arabes envahisseurs le goût de ses arts, de son luxe, et surtout de son habileté à créer avec les eaux, les faïences, les arbres et les fleurs, ces jardins délicieux, cadres de toutes les voluptés de leur vie. Ceux-ci, pour s'entourer du même luxe, leur prirent leurs artistes et leurs ouvriers. De Damas et de Syrie, ils les amenèrent avec eux jusque sur les rives de l'Océan.

Peut-être déjà les Romains avaient-ils essayé d'importer, dans leur Tingitane et leur Bétique, l'art et le raffinement des jardins de leurs colonies d'Asie, comme ils le firent à Pompéi.

Quoi qu'il en soit, nous retrouvons aujourd'hui dans les traditions des artistes et des artisans du Maroc, dans ces corps de métiers qui se transmettent depuis des siècles, les canons de leur art, les formes et les détails - rudimentaires, il est vrai - des jardins de l'ancienne Perse.



L'Andalousie a moins bien conservé les traditions, mais elle nous a gardé, surtout à Séville et à Grenade, de plus anciens et plus nombreux vestiges de ces jardins qui jadis emplirent de parfums et de fleurs les villes florissantes du sud de l'Espagne, du IXe au XIVe siècle et même, pourrait-on dire, jusqu'au XVIe siècle. C'est en 1608 que, sous les successeurs de Ferdinand le Catholique, l'inquisition proscrivit définitivement les Maures et les déporta en masses sur les ravages de l'Afrique.

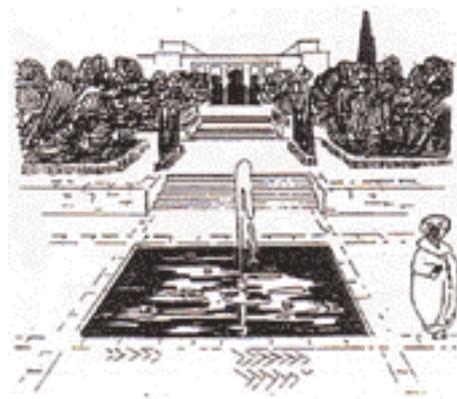
Les restes, ruinés et incertains, qui ont survécu, malgré les guerres continuelles, les destructions et les pillages, permettent d'imaginer ce que furent ces jardins qui couvraient les deux tiers des villes. Car, à l'habile dessin des édifices, les artistes persans ou musulmans associaient la science plus subtile des jardins, la science de la combinaison des plantes odorantes, des fleurs brillantes, des fruits, des sombres feuillages, avec d'innombrables fontaines, de discrets bassins, des canaux murmurants, des petits jets d'eau multipliés. Et pour mettre en valeur la volupté de l'eau, ils la conduisaient, la sertissaient dans les émaux colorés de leurs faïences et les marbres.

Le climat est celui qu'on dit de l'oranger ; les végétaux, ceux d'orangerie. Mais ce qu'il y a de particulier, dans ces bords de la Méditerranée, c'est que les saisons sont nettement divisées en deux périodes l'automne est pluvieux l'hiver, variable avec de petits froids la nuit, jusqu'à 1 degré, rarement jusqu'à 4,5 degrés au-dessous de 0 degré, quelquefois avec même de gros froids à Fez, qui est, il est vrai, près des montagnes; mais, à 10 heures, le soleil a toujours raison de ces excès du thermomètre, il réchauffe vite l'air. Du printemps à l'automne, de mai à octobre, ce sont cinq ou six mois de ciel inaltérablement bleu, de soleil triomphant, parfois accablant.

Ce soleil éclatant, qui échauffe ainsi et féconde inlassablement les terres fertiles, finit par être desséchant et meurtrier. Pendant ces six mois, le ciel très bleu ne permet pas de compter sur le voile des nuages ou les bienfaits de la pluie.

Aussi l'eau devient une richesse, elle est, dans l'ardeur de ces mois brûlants, nécessaire pour tout et pour tous, et sa fraîcheur même devient une volupté.

Les jardins, pour être des lieux de repos et de délices, associent donc aux parfums vifs du jour et de la nuit, aux couleurs harmonieusement rivales de fleurs incessantes, de feuillages et de faïences, la tiédeur des ombrages et la fraîcheur des eaux.



Couleurs vives et multipliées des fleurs et des céramiques, atténuées par l'éclat de la lumière, parfums, ombrages touffus, jeux menus des eaux continuellement présentes et murmures, voilà les éléments fondamentaux des jardins maures.

Les parfums sont un élément essentiel. Un Sévillan, pris d'intérêt pour les jardins, avait visité les plus fameux jardins de la France et de l'Angleterre ; il en avait admiré les fleurs, pourtant sans beaucoup d'enthousiasme; mais il me faisait part de son étonnement, car il avait trouvé ces jardins et toutes ces belles fleurs sans odeur. La remarque était frappante, car les parfums sont bien en effet une des grâces des jardins africains et andalous. Dès la fin de l'hiver, les orangers, les jacinthes, les rosiers : "enivrent l'air ; ensuite, ce sont les jasmins ; puis, dans les nuits d'été, les *Jalapa mirabilis*, et aussi de petits arbustes insignifiants, les "dames de nuit" (Dama di Noche), *Cestrum nocturnum*, pénètrent tout d'une suave et violente odeur d'héliotrope. A ces ensembles pénétrants s'ajoute le poivre des oeillettes qui, dans cette atmosphère chaude, s'annoncent de très loin. En automne succèdent à la «.dame de nuit» la petite fleur jaune doucement odorante du *Cestrum aurantiacum*, puis les néfliers du Japon. Si abondamment répandus au Maroc. Et je ne parle pas des lavandes, des romarins, de la citronnelle odorante, *Lippia citriodora*, dont quelques pieds sont toujours plantés à la porte des maisons arabes.

Le patio et ses petites fontaines, ses petits canaux et son dallage coloré se retrouvent dans le jardin. Ils se mêlent dans la lumière ardente aux verts épais des magnolias, des photinias, des cyprès, des buis et des myrtes, au bronze des lauriers et des orangers. Eaux, couleurs, parfums, ombres épaisses, s'unissent ainsi pour faire des coins de volupté imprévus.

Mais malgré quelque unité très simple de l'ensemble, tout est petit, intime, par morceaux, et cette multiplication, cette diversité ingénieuse, ajoute un attrait singulier à la promenade rafraîchissante dans ces paradis odorants.

Les deux restes magnifiques quoique extrêmement altérés et réduits du Généralife de Grenade et de l'Alcazar de Séville, paraissent être les expressions ou les manifestations de deux arts très différents. Ils procèdent pourtant des mêmes idées ; ils sont les oeuvres d'artisans et d'artistes de même race, de même origine, de semblable culture, sinon de même date. Ils s'adaptent, au même climat, aux mêmes besoins. L'Alhambra et le Généralife sont, en pays de montagne, arrosés par des sources ou traversés par des ruisseaux abondants venant des glaciers de la Sierra Nevada. Au jardin de l'Alcazar de Séville, au contraire, qui est dans un pays de plaine, il n'y avait que les eaux limoneuses et salées du Guadalquivir. On dut amener les eaux pures de très loin, de Carmona; ce fut à l'aide d'un vieil aqueduc où Romains et Arabes ont travaillé.

Deux choses frappent au premier abord celui qui vient observer ces jardins : les réservoirs d'eau et la disposition des allées.

Le réservoir est toujours placé dans une partie haute, au contraire de ce qui se passe chez nous. Dans les jardins du Taj-Mahal, à Agra, le bassin de marbre ou réservoir est au centre, au croisement des deux avenues principales, suffisamment élevé pour couler ses eaux dans les canaux qui suivent l'axe des allées. Le milieu des canaux est jalonné par une série de petits jets d'eau. Et cela est commandé par les nécessités de l'arrosage par immersion et de la circulation de l'eau par gravité.

Les jardins d'El Menebi, à Rabat, présentent une disposition analogue.

Tout le monde connaît, pour l'avoir vu en nature ou en photographie, le canal de la cour d'entrée du Généralife, bordé aussi d'une double ligne de jets d'eau, et le canal de la cour des Myrtes de l'Alhambra.

Dans le délicieux et vieux petit jardin de l'hôtel Cépéro, à Séville, le réservoir s'encastre dans une niche en rocaïlle, décorée ainsi vers le XVI^e siècle, qui forme décor de fond, mais qui se trouve environ à 1m. 50 au-dessus du sol des jardins. Les jardins du vieil Alcazar de Cordoue, divers jardins privés de Salé, fourniraient des exemples semblables. La disposition des allées recouvertes de dallages, qui sont en saillie très prononcée au-dessus du sol des carrés plantés, est un autre trait particulier de ces jardins, disposition nécessaire aussi pour l'arrosage par immersion. Les parties de terrains destinées à recevoir des plantes, arbres, arbustes et fleurs, sont en contre-bas des allées qui forment des levées de terre, des digues.

Elles sont soutenues le plus souvent par des murettes que l'on reliait naturellement par un dallage.

Tantôt, et c'est nécessaire dans les pays de plaine argileuse, situés loin des carrières de pierre, le dallage, comme les murettes, est de brique; c'est le cas des jardins de Séville; tantôt il est de marbre et de zéliges, de pierres taillées ou de mosaïques en cailloux roulés, comme à l'Alhambra, au Généralife et dans quelques jardins de Marrakech.

Alors que dans nos pays un jardin sans eaux, au moins sans eaux apparentes, est possible, à cause de la régularité et de l'abondance des pluies, sous ces climats africains au contraire, l'eau et sa distribution sont les raisons fondamentales du jardin et de ses arrangements. Tout est fait pour elle; tout vit par elle; à chaque pas, on doit la rencontrer sous mille formes, sous mille aspects variés, en réservoirs, en canaux dans les allées, en petits jets dans les vasques, en bassins de toutes formes, qui sont autant de bassins de distribution. La construction des allées, la division par carrés, les successions de terrasses, les escaliers à rampe d'eau, les petites rigoles d'eau courante, tout est fait en vue de mêler plus ouvertement, plus visiblement, l'eau à la vie du jardin et aussi de faciliter d'amples et fréquentes irrigations.

L'eau est vraiment l'âme de ces jardins qu'elle vivifie.

Et cette observation si simple, à laquelle peu de personnes pensent en visitant les restes abandonnés des beaux jardins arabes, explique aisément toutes les particularités qui pourraient surprendre, mais qui sont ainsi logiques et peut-être à cause de cela même ajoutent tant d'attraits à ces oeuvres ingénieuses et charmantes.

La chaleur et la lumière n'y font jamais défaut ce n'est plus le soleil qu'il est nécessaire de rechercher, c'est l'eau. D'autre part, l'arrosage qui, pendant la chaleur, n'est pas déjà très favorable dans nos pays, devient ici tout à fait dangereux, surtout s'il est parcimonieux et pratiqué par « aspersion ».

Chaque goutte d'eau sur une feuille brûle et fait un trou.

Le jardin doit, par sa disposition, faciliter l'emploi de l'eau par irrigation. Ce sera, au surplus, faire oeuvre d'économie.

Et pour cela, divisés en rectangles et disposés par terrasses horizontales, ils présentent maints petits escaliers, objets eux-mêmes de décoration où, le plus souvent, l'eau court dans un petit canal pratiqué dans les marches ou sur les rampes.

Le grand parti du jardin est donc rectangulaire et très simplement symétrique. Il ne rappelle pas les amples formes de nos jardins français; il est souvent divisé en plusieurs enceintes;

reste enfermé dans le secret de hautes murailles. *Hortus conclusus*, dit la Bible. Mais aux extrémités des avenues de marbre et de faïences s'élèvent des pavillons. Légers et frais abris dont les terrasses permettent aux regards des femmes enfermées dans ces paradis de s'échapper et de jouir du panorama extérieur. Le délicieux pavillon des jardins de Meknès en est un bien agréable exemple.

Dans ce tracé rectangulaire dessiné nettement par les allées et les hautes bordures, taillées en haie, de myrtes, de fusains, ou de buis, brillent, parmi les arbres et les palmiers, les fleurs brillantes dispersées au gré du jardinier, quand elles n'ont pas, dans des carrés plus étroits, leurs places régulièrement distribuées.

Les cyprès noirs, arbres sacrés de la Vénus assyrienne, symboles de la perpétuité de la vie, rehaussent l'éclat des fleurs tendres des orangers, des rosiers et aussi des amandiers, des abricotiers, des pêchers, que les savants jardiniers persans apportèrent en Europe.

Bordures de rosiers, haies sombres de myrtes ou de jasmins, murailles de cyprès, treilles de vignes, de chèvrefeuilles et de roses formeront les cadres rigides et les fonds obscurs de ces jardins ensoleillés et brillants de toutes les couleurs où domine le bleu.

Dans les jardins à demi détruits aussi de l'Inde musulmane, peut-être évoquerait-on encore l'art raffiné des jardins persans, probablement pareils à ceux abolis de l'Alhambra, dont un poète arabe inconnu grava l'éloge sur les murs du Mirador "N'es-tu pas comme un océan de plaisirs et de beautés, ô mon jardin sans rival au monde, qui es semblable à la belle fiancée que tous désirent !"

Jean Claude Nicolas Forestier

In Revue "France-Maroc", n°3 du 15 mars 1918



"CE QU'ON ENTEND PAR SYSTEMES DE PARCS"

"Pour satisfaire à ces besoins des grandes villes modernes, l'œuvre spéciale d'amélioration et de prévoyance dont nous nous occupons est complexe. Elle exige un certain ordre, une méthode, une idée directrice, afin d'atteindre le plus économiquement au résultat le plus parfait, afin de ne pas disperser inégalement et sous l'impulsion de circonstances accidentelles des efforts et des ressources précieuses.

Il faut, comme dans toute oeuvre humaine, un examen préalable, l'étude d'un programme, d'un plan, d'un projet d'ensemble clairement définis à l'avance.

Il y a non seulement à calculer quelle doit être la surface moyenne d'espaces libres à prévoir pour une population déterminée, il faut aussi se préoccuper de leur plus efficace distribution et de leur uniforme répartition.

Afin de bien faire comprendre ce qu'est pratiquement un système de parcs, il est nécessaire d'en définir et d'en classer les divers éléments qui peuvent être ainsi énumérés : les grandes réserves et les paysages protégés ; les parcs suburbains ; les grands parcs urbains ; les petits parcs ; les jardins de quartier ; les terrains de récréation qui pourront aussi comprendre des jardins d'enfants ; les avenues-promenades.

Les grandes réserves et les paysages.

Ils sont constitués suivant les conditions du pays même, leur superficie est très variable et dépend des circonstances et de la configuration des points à préserver.

Ils diffèrent des parcs proprement dits en ce qu'ils ne sont pas soumis au même traitement, au même entretien ; ils restent seulement dans leur état initial : bois, pâturages, rivières, rochers, et souvent ils pourront, par la continuation de leur exploitation naturelle, donner des revenus importants comme les bois, forêts et pâturages des villes allemandes.

Ils font le plus souvent partie des environs éloignés. Les exemples sont nombreux : les Commons, Burnham Beeches pour Londres, Wiener Wald pour Vienne, Blue Hills Reservation pour Boston, les immenses réserves que vient de créer Chicago près du lac Michigan et autour du lac Calumet.

Certaines villes se sont surtout attachées à préserver leurs vallées et leurs bords de rivières, comme Baltimore et Providence aux États-Unis.

Les parcs suburbains.

Ils ont bien le même but que les grandes réserves, mais au lieu d'être commandés par des circonstances naturelles, ils doivent être plutôt déterminés par les besoins de la ville et régulièrement répartis. Ils sont un refuge à portée des habitants qui, dans les tranquilles -aspects de scènes naturelles, viennent oublier les tracasseries des affaires, les bruits et le mouvement énervant de la rue. Plus de boutiques, plus de réclames, plus de chemins de fer ni de tramways ; des arbres seulement, des grandes pelouses, le moins possible de routes, de constructions ou d'ornements inutiles.

Certaines créations très spéciales comptant des cultures ou des jardins -les parcs historiques, Saint-Cloud, Versailles, Hampton-Court, un grand muséum (Kew Gardens) qu'il sera toujours préférable d'éloigner de la ville et de ses fumées, une ferme-école, etc. auxquelles nos indications ne s'appliquent pas, peuvent pourtant être considérées comme parcs suburbains.

Les grands parcs urbains.

Il suffit de citer tous les grands parcs connus, le Prater de Vienne, le Central Park de New York, Hyde Park, Green Park, Saint-James Park à Londres, le parc de la Tête-d'Or à Lyon, le bois de Boulogne, les parcs des Buttes-Chaumont et de Montsouris à Paris.

Ils sont de tous les styles, ils ont tous les caractères, réguliers comme les Tuileries, le parc de Dijon, irréguliers dans l'ensemble, avec quelques parties traitées en dessins réguliers, comme Regent's Park à Londres ou Public Garden à Boston, comme le parc du Trocadéro à Paris, et comme beaucoup des nouveaux parcs publics des villes allemandes.

Ils sont le lieu de promenade facile et rapproché, ils concourent à l'embellissement de la ville autant qu'à son hygiène.

Mais ils ne doivent pas être seulement de purs ornements; il est indispensable qu'ils présentent de grandes pelouses, des ombrages pour les jours et les heures de délassement et de repos. Et les jeunes gens doivent y trouver de nombreux terrains de jeux, plus étendus que ceux des petits parcs dont nous allons parler. Leur étendue est très variable: elle peut être de 8 à 10 ha comme le parc Monceau, de 30 à 40 ha comme le futur Champ-de-Mars, les Tuileries, ou de 80 à 100 ha comme Battersea Park (80 ha) à Londres ; elle peut atteindre 700 à 800 ha comme le Prater à Vienne (698 ha), le bois de Boulogne (800 ha).

Deux exemples sont intéressants à citer en raison de leur traitement très différent : Hackney Marshes, qui est le plus large espace libre placé sous le contrôle de Londres et qui s'étend à la limite est du comté sur 140 ha environ, est à peu près entièrement consacré aux jeux, football en hiver et cricket ou tennis en été; le Volksgarten de Cologne qui, comme Battersea Park, tout en donnant aux jeux ses plus belles et plus vastes pelouses, forme aussi un jardin d'agrément ou de promenade où l'animation même des jeux n'est pas un des moindres attraits.

Les petits parcs, les jardins de quartier

Ou bien sont de purs ornements de verdure, arbres, arbustes, fleurs, gazons, tels nos squares de la Trinité, de la place Malesherbes, les embankments de Londres, les quais de Liège, espaces de desserrement et d'ornement de la ville, ou bien sont des terrains de jeux et d'exercices, football, cricket, tennis, boules, croquet, etc., comme Southwark Park, à Londres, et les nombreux terrains de jeux (playgrounds) répartis de tous côtés dans les villes américaines.

Il n'est pas inopportun d'entourer de larges parties agréablement plantées les emplacements réservés aux jeux. Parfois un jardin public en masque le côté trop pratique comme au Southwark Park de Londres, au Charlesbank de Boston et au Jackson Park de Chicago.

Mais la préoccupation principale doit être de les distribuer largement et à la portée de chacun. Si chaque famille doit pouvoir trouver à moins de 1 000 m l'un des terrains de récréation d'enfants dont nous allons parler, les champs de jeux ne doivent pas exiger un déplacement de plus de 1 500 à 2 000 m.

Dans la banlieue de New York, Staten Island, qui est surtout habitée par des personnes occupées à New York, projetait dernièrement d'acquérir non seulement 1400 ha de parcs mais aussi plus de 80 ha de terrains de jeux, c'est-à-dire une surface dix fois plus grande que notre parc Monceau.

Dans un recueil de notes sur les parcs, jardins, terrains de récréation, espaces libres de Londres, Monsieur le lieutenant colonel Sexby, chef de service du département des parcs, dit

qu'il n'y a pas de détail des parcs et espaces libres auquel le Conseil de Londres ait donné une plus sérieuse attention que l'installation de tout ce qui peut faciliter et développer les jeux de toute sorte.

Après avoir étudié spécialement chaque jeu, ses terrains et le nombre de joueurs qui les fréquentent, il conclut ainsi : "il peut être intéressant de constater qu'il y a 377 terrains réservés au cricket et 177 au football, pour lesquels il est délivré environ 14000 permis de match de cricket et de 7000 à 8000 permis de match de football.

Bien entendu, dans ces matches, ne sont pas comprises les parties d'entraînement et d'exercices. En outre, plus de 60000 parties de tennis sont jouées annuellement sur les emplacements affectés à ce jeu dans les jardins publics. Parmi les autres jeux, il y a lieu de citer 600 parties de boules, 542 de quilles, 317 de cricket et 60 de crosse. A Hackney Marshes il y a un plus grand nombre d'emplacements de cricket et de football que partout ailleurs. Nous y entretenons 100 places pour chaque jeu. Ensuite viennent Blackheath, avec 46 terrains de cricket, puis Victoria avec 32.

Les terrains de récréation.

Les petits terrains de jeux et de récréation qui doivent être nombreux et multipliés, surtout dans les quartiers peuplés où les enfants n'ont souvent que les rues pour jouer, sont des emplacements variant de 2 000 à 3 000 m² à 1 ou 2 ha. Une ceinture de massifs d'arbustes les isole de la rue et des alentours, quelques arbres y donnent de l'ombre. Si le terrain le permet, une partie reste en préau libre, avec au besoin quelques fleurs. L'autre partie, séparée de la première par une clôture, est pourvue d'appareils de gymnastique ou de jeux, balançoires, pas-de-géant, barres fixes, barres parallèles, boucles, etc., et aussi d'un tas de sable qui peut être placé dans une boîte où les enfants viennent le prendre et où ils ne peuvent le remettre afin qu'il reste toujours sans souillures. Ce terrain est lui-même divisé en deux parties qui sont attribuées, l'une aux garçons de 6 à 14 ans, l'autre aux fillettes du même âge et aux tout petits enfants. Seuls peuvent y pénétrer les enfants et les personnes (femmes) qui les gardent. Les mères peuvent ainsi, sans crainte des dangers de la rue, y laisser les enfants qui apprennent, avec un exercice sain et des jeux auxquels ils prennent vite goût, l'utilité de respecter la propriété publique dont ils usent. De petits êtres dévastateurs qu'ils étaient, ils deviennent les meilleurs soutiens du gardien qui fait respecter leurs appareils de jeux.

A Chicago, ces terrains ont reçu en 1903 environ huit cent mille personnes, et en 1904 plus d'un million. Londres, depuis quelques années, fait des efforts continus pour créer de nouveaux terrains de récréation dans les quartiers peuplés, à Bermondsey, Wapping... Malgré les difficultés d'acquisition des terrains, toutes les villes américaines font de même et leur exemple est suivi en Allemagne. A Paris, nous nous contentons de préaux d'écoles exigus, et non librement ouverts. On y rencontre bien rarement les appareils très simples de jeux qui procurent aux enfants tant et de si bonnes distractions. Il est vrai qu'ailleurs, et surtout dans les villes anglaises, de généreux donateurs, poussés par le désir de faire oeuvre utile et d'attacher à leur mémoire la reconnaissance de leurs concitoyens, donnent pour établir de nouvelles places de récréation le terrain nécessaire qui est à un prix souvent fort élevé. Mais leur nom n'est pas oublié et s'inscrit à la place d'honneur sur une plaque de marbre, car il est bon de conserver le souvenir de ces actes de bienfaisance intelligente et de collaboration désintéressée à l'amélioration du bien-être social et il est bon aussi de les faire connaître afin que ces exemples soient imités.

Il ne faut pas omettre de rappeler l'exemple, souvent cité en Amérique, de Louisville, qui a dirigé presque tous ses efforts vers la création de terrains de jeux d'enfants sous l'impulsion d'une association privée, Louisville Recreation League.

Les jardins d'enfants.

Nous pouvons parler accessoirement de l'installation nouvelle de certains jardins, très en faveur en Autriche, en Allemagne et en Amérique, les jardins d'enfants.

Nous avons compris en France l'intérêt de ces jardins, mais seulement pour les quelques écoles de petites villes et de villages où les enfants destinés à la campagne doivent connaître les éléments de l'horticulture et de l'agriculture.

Mais la connaissance des plantes et des fleurs, de la fécondité de la terre, des mystères de la vie des champs, des jardins et des forêts est encore plus utile, sinon nécessaire, aux petits enfants des villes.

Cultiver chez l'enfant le discernement critique de la beauté et de l'excellence des choses parmi les oeuvres humaines et les oeuvres de la nature constitue un des éléments les plus importants de l'éducation, et rien pour la direction de l'esprit dans ce sens, pour la formation du jugement, ne vaut l'efficace étude de la nature vivante. Il aura été réservé à notre époque de comprendre que le jardin est un moyen d'enseignement autrement plus sain, plus pénétrant, plus fécond et plus puissant que le tableau noir et les cahiers d'autrefois.

Mais alors qu'en Autriche, en Allemagne, les Schulgarten, en Amérique et en Angleterre les boys'gardens et les childrens gardens paraissent être des nécessités dans les grandes villes, nous les ignorons encore ; nous semblons croire que les jardins ne peuvent être utiles qu'aux enfants des campagnes, et nous croyons qu'il suffit, pour ceux des grandes villes, de la salle d'études, et, de temps en temps, de la petite cour de récréation.

Il me souvient d'avoir entendu dire que certains enfants des quartiers excentriques de Paris ignoraient à tel point la campagne qu'ils ne connaissaient que de nom les vaches, les champs de blé, les prairies et les vergers. Que pouvaient-ils savoir, les pauvres petits, des richesses contenues dans le fruit de l'arbre et dans le grain de blé?

Les avenues-promenades.

Les avenues-promenades, les parkways des Américains, les promenades en Autriche, les Ring de Cologne, les Aniage de Francfort, ne sont pas les parties les moins essentielles du programme.

Elles sont destinées à servir tout à la fois de voies de communication dans la ville, d'accès agréables et commodes à ses parcs, à ses grandes réserves, à sa campagne, de liaisons aussi à tout l'ensemble. Elles assureront pour l'avenir, parfois même pour le moment même, un système suffisant et complet de sorties commodes, larges et belles, de la ville.

Le parkway, l'avenue-promenade, n'est pas à proprement parler un boulevard. En Amérique pourtant il arrive que les deux mots soient quelquefois pris l'un pour l'autre.

Il paraît plus simple de laisser à "boulevard" la signification parisienne moderne de large chaussée, avec amples trottoirs ou contre-allées plantés d'arbres régulièrement disposés, et d'appeler "avenues" ou "avenues-promenades" toutes ces avenues dont les détails des projets peuvent varier mais où la chaussée et les contre-allées sont accompagnées de bandes plantées, gazonnées, et plus ou moins parées.

La zone verte ornementale peut être au milieu, avec deux larges chaussées et des contre-allées latérales plantées d'arbres comme sur le Drexel Boulevard, à Chicago, comme sur notre trop courte avenue de Breteuil. Au contraire, à l'Eastern Parkway et à l'Ocean Parkway de Brooklyn, à l'avenue du Bois à Paris, le milieu est occupé par une large chaussée. Les voies de service pour les maisons riveraines sont plus étroites et disposées de part et d'autre, séparées, chacune, de la chaussée centrale par une zone de jardins et une double rangée d'arbres.

Ces avenues-promenades sont un élément important d'un programme ou d'un système de parcs complet. Elles sont des voies d'accès et de communication agréables. Elles permettent de ne jamais interrompre sa promenade. Elles peuvent contribuer à mettre en valeur les points de vue, les bords de rivière, les paysages intéressants ou pittoresques.

Faut-il citer à cet égard les insuffisances de Paris ? Combien avons-nous de belles sorties de la ville ? Où trouver un accès commode au parc de Saint-Cloud, aux forêts de Meudon, de Saint-Germain, à celle de Montmorency ? Comment se rendre à ce joli petit bois de La-Celle-Saint-Cloud et à l'étang de Saint-Cucufa ? Sauf sur les 5 ou 6 km de la rive droite de la Seine, du pont de Saint-Cloud au pont de Neuilly, a-t-on essayé de sauver et d'utiliser quelques belles parties des bords de la Marne et de la Seine ? Il est vrai que Paris peut s'enorgueillir de cette admirable et triomphante suite des Tuileries, des Champs Elysées et de l'avenue du Bois.

On a souvent parlé d'un projet d'avenue qui constituerait une sortie sur la campagne et relierait Paris à la forêt de Saint-Germain en partant de l'avenue de la Grande-Armée pour aboutir à La Croix-de-Noailles.

A Bruxelles, l'avenue Louise, le boulevard de Waterloo et le boulevard du Régent relie ensemble le bois de La Cambre et le Parc Royal.

La Johann Georgen Allee s'étend du centre des affaires, à Dresde, au Grosse Garten, et de même Andrassy-Strasse, à Budapest.

La suite de Ubier Ring, Karolinger Ring, Sachsen Ring, Kaiser Wilhelm Ring, Hansa Ring remplace les anciennes fortifications de Cologne avec une série de parcs, de pelouses et de jardins, et fait le donjon complet du Rhin au Rhin.

Mais ces derniers exemples témoignent d'opérations isolées, résultats de circonstances ou de projets particuliers qui ne faisaient pas partie d'un ensemble, ou tout au moins d'un ensemble suffisamment étendu et complet.

Les parkways de Boston, de Chicago, de New York, de Brooklyn et aussi les Promenades de Vienne (Autriche) forment au contraire les éléments d'un réseau étudié.

Il est clair qu'un programme de cette nature peut ne pas être seulement le programme d'une ville. Souvent il sera commun à plusieurs villes; parfois à toute une province, ou à plusieurs départements. il peut même être un programme national, et, plus encore, arriver à intéresser plusieurs pays. Pourquoi s'arrêter à des limites politiques quelquefois très artificielles ? Elles doivent être indifférentes dans des oeuvres de cette nature."

Jean Claude Nicolas Forestier

Extrait de "Grandes villes et systèmes de parcs"

Edition originale en 1908

Présenté par Bénédicte Leclerc et Salvador Tarragó i Cid.

Editions Norma, 1997.

"RABAT"

Si l'autorité organisatrice s'était trouvée sur un terrain vierge de toute spéculation, une fois la ville arabe protégée, comme cela a été fait d'ailleurs immédiatement, il eût été possible d'assurer plus aisément la conservation de tous les jardins et de toutes les plantations d'orangers qui entourent la ville. Malheureusement là, comme à Casablanca et pourtant avec moins d'intensité, la situation est déjà engagée et quand on cherche les terrains qu'il serait possible de réserver économiquement pour de larges avenues-promenades, pour des rubans de verdure, pour des jardins publics, parmi les constructions qui formeront bientôt la ville européenne, on se heurte à des acquisitions récentes et à des hauts prix qui rendent très lourdes les moindres opérations. La discussion au sujet du choix d'une capitale du Maroc ajoute encore aux lenteurs inévitables qu'entraînent tous les travaux préparatoires.

La Menara.

Les seuls jardins qui semblent pouvoir être réservés dans le cœur de la ville, si l'on excepte les terrains entourant la tour Hassan qui doivent être libérés et appartenir à la ville, sont les jardins de la Menara. Ils ont l'avantage d'être d'une forme assez régulière et admirablement plantés d'orangers. Il faudrait se garder, je crois, d'en trop modifier l'aspect, car c'est un exemple de ces jardins d'orangers que l'on rencontre encore autour des villes marocaines et qui sont malheureusement destinés à disparaître peu à peu, sinon complètement, du moins en grande partie.

Le terrain est divisé en rectangles par des allées droites qui se coupent en croix; quelques terre-pleins sont destinés aux réservoirs d'irrigation qu'alimentent des norias rustiques, du type encore très habituellement employé dans tout le Maroc. La plupart de ces réservoirs sont ombragés de vieux figuiers très agréables et pittoresques.

J'aurais donné quelques indications graphiques si j'avais eu le plan du terrain, que je n'ai pu me procurer.

Quelques mesures de protection d'un jardin public.

Le jardin est donc tout fait ainsi; il suffirait d'élargir quelques-unes des allées d'en augmenter le nombre, d'aménager en un ou deux points des carrefours assez larges rectangulaires, entourés de bancs de maçonnerie; de placer également des bancs auprès des norias, afin de les utiliser comme lieux de repos, et de trouver un mode pratique de protection de ces orangers. C'est là, en effet, un point très difficile et très délicat pour le jardin public; les fruits sont une tentation trop forte pour ne pas exciter la convoitise, surtout des enfants; non seulement l'arbre est dépouillé de ses fruits, ce qui ne serait, en fin de compte, qu'un mal, mais il est, la plupart du temps, fortement endommagé, et à force d'être mutilé, d'être maltraité, il finit par prendre un aspect pitoyable et par mourir.

La surveillance administrative n'est qu'un remède généralement inefficace, en tout cas bien incertain; elle est, en outre, très coûteuse; le mieux serait sans doute d'affermier la récolte des fruits, ce qui constituerait déjà une ressource pour l'entretien du parc et permettrait de confier aux concessionnaires de la récolte, en vue de leur intérêt même direct, le soin de les protéger et par conséquent en même temps de sauvegarder les arbres.

Certaines mesures réglementaires devraient être prises également pour la protection du jardin : interdiction d'y pénétrer avec des animaux (chiens, chats); obligation pour les enfants d'être accompagnés; clôture du jardin, sauf à le laisser ouvert très avant dans les nuits d'été, mais avec un nombre de portes restreint, afin de pouvoir surveiller rigoureusement les entrées et les sorties.

Ce que je viens de dire pour ce jardin de la Menara sera vrai également pour les grands jardins d'oliviers, tels que ceux que l'on pourra réserver dans les environs de Fez ou de Marrakech.

Autres réserves.

Les terrains en bordure de la mer et les environs immédiats de la vieille ville arabe sont déjà en grande partie acquis, lotis, revendus et construits; seuls les cimetières arabes restent au devant de l'ancienne ville et sauvegardent heureusement les bords immédiats de l'océan.

Peut-être faudrait-il, dès maintenant, se préoccuper de réserver une promenade aux abords de la mer, au-delà du camp Garnier, et pour laquelle les mesures devraient être prises le plus tôt possible. Le terrain en pente légère jusqu'aux falaises qui forment la rive permettrait des aménagements faciles sur une profondeur qui pourrait varier de 200 à 500 m.

Au surplus, la réserve étant faite et un premier aménagement largement prévu, on pourrait sans grande dépense y faire chaque année des plantations avec les ressources que l'on trouverait dans la pépinière que nous proposons d'instituer dès maintenant.

Dans les lotissements prévus de l'Aguedal; la partie nord-ouest est en pente assez rapide et il semble qu'entre les courbes de niveau-cotes 40 et 43, on pourrait disposer une avenue en terrasse dont on assurerait la vue sur la mer qui est fort belle en réservant, sur une certaine longueur la pente pour un jardin public. Au-delà, le jardin serait bordé immédiatement par des maisons obligatoirement affectées à des habitations bourgeoises, à hauteur du faite, limité à 12 ou 15 m, isolées dans des jardins; ce quartier serait ainsi séparé par ces habitations des terrains voisins, qui sont propriétés particulières et sur lesquelles on aurait peut-être plus de difficultés à imposer des servitudes.

Néanmoins, il paraît indispensable, si l'on veut conserver la vue exceptionnelle de cette avenue en terrasse, de limiter, même dans les parties inférieures qui sont propriétés particulières, la hauteur des constructions, par exemple à 15 m au faite.

Il serait possible de continuer ce jardin en suivant un mouvement de terrain assez accentué qui continue au-dessous des lignes de niveau avoisinant la cote 40. Il en résulterait un aspect de bande de verdure surmontée d'une route en terrasse que l'on serait peut-être très heureux de retrouver plus tard.

Et de même que l'on a très heureusement réservé une avenue de 50 m de la mer au champ de courses, il semble qu'il serait intéressant de conserver une avenue ou plutôt un boulevard-promenade de tour de ville qui, partant du lotissement de l'Aguedal, rejoindrait, au sud de l'enceinte du palais du sultan, la porte de Caerse et le quartier futur des Trois Figuiers ou de la Résidence.

Si les circonstances actuelles permettaient de réserver pour ce boulevard une largeur de 100 à 130 m, ces deux parties de la ville seraient ainsi reliées, non pas par des chaussées très larges, mais par une bande de jardin et de plantations, entre lesquelles serait établie une chaussée

suffisante pour la circulation. Si le développement de la ville, si des circonstances nouvelles exigent plus tard en ce point, pour assurer une circulation facile entre la gare et l'est de la ville, des voies larges, rien ne sera plus facile que d'élargir les chaussées à l'aide des parties réservées en jardins.

Je ne veux pas dire par là qu'il soit nécessaire ou même utile de prévoir une très grande quantité d'avenues très larges dans des villes de pays chauds et poussiéreux; ces avenues sont souvent insupportables, et par la chaleur, et par le vent et par leurs poussières; leur grande surface en rend l'entretien et l'établissement très coûteux, et l'on n'y trouve pas la seule ombre épaisse et fraîche qui est celle des murailles - cet abri qui rend particulièrement agréables les rues étroites (voir toutes les villes espagnoles du sud).

Ces rues étroites ont évidemment l'inconvénient de ne pas permettre une circulation facile. Il faut donc trouver une solution qui utilise à la fois des voies larges pour assurer une facile circulation des voitures, des automobiles, des cavaliers, et des rues étroites, tranquilles et fraîches pour les petites communications du quartier et la circulation des piétons (Séville, calle de Sierpes; Palma de Majorque, rue Saint-Nicolas).

Du quartier des Trois Figuiers à la tour Hassan, les talus des falaises du Bou-Regreb, dont un éboulement récent a montré le peu de solidité, doivent nécessairement être réservés, et pour la vue et peut-être pour des plantations qui pourraient les consolider. Le sommet de la falaise serait constitué encore en une avenue terrasse qui en suivrait les contours jusqu'à la tour Hassan, autour de laquelle il est indispensable, comme nous l'avons déjà dit, de trouver quelque terrain non seulement pour permettre de la voir complètement, pour la protéger, mais aussi pour avoir à l'est de la ville quelque terrain libre.

Développement par noyaux successifs isolés par des zones de verdure.

Il est difficile de se rendre compte, dès maintenant, du développement futur de Rabat; il est donc difficile de dire jusqu'à quelle distance la ville doit se préoccuper d'assurer des réserves; peut-être ne serait-il pas impossible de tenter d'établir un plan général des abords futurs de Rabat, mais une autre solution consisterait à limiter la ville, ou tout au moins le noyau qui est en formation, par une zone de profondeur moyenne, par exemple de 500 à 1 000 m, où toute construction serait, dès maintenant, interdite, et à prévoir la formation d'un autre noyau de constructions pouvant plus tard se reformer sur un plan nouveau; au-delà de cette zone, si le développement de la ville le rend nécessaire, à travers les zones d'isolement seraient établies les voies de connexion entre ces noyaux différents.

Dans la zone verte d'isolement peuvent prendre place les grands espaces libres, les champs de courses, les terrains de cultures modèles, les jardins botaniques, la pépinière, des écoles d'horticulture et d'agriculture. Ainsi la ville peut continuer à se développer au-delà même des prévisions à côté du premier groupe, par la juxtaposition d'une nouvelle cité et ainsi de suite.

La grande ville totale se composerait plus tard d'une série de cités entourées chacune de sa ceinture de jardins, de terrains de jeux et d'exercices de plein air, tout en étant reliées entre elles par de larges avenues-promenades bordées d'arbres, de fleurs et d'arbustes.

Rabat est, plus que toute autre ville, bien préparée à une formation semblable; Salé est déjà un second noyau, le Bou Regreb, Chella, le champ de courses, la mer lui font une ceinture à demi achevée. Et de plus, ce système d'extension convient surtout aux villes à développe-

ment incertain comme Rabat. Cette solution est celle qui fut adoptée pour une ville d'Australie : Adélaïde City, dont je joins ici le plan à titre de renseignement.

À ce propos, il est bon de rappeler que les seules communes dont les budgets présentent toujours un excédent de recette sont les communes propriétaires de grands domaines agricoles ou forestiers. En Allemagne, surtout en Prusse, le gouvernement encourage et aide activement les villes à acheter, autant qu'elles le peuvent, des terrains et des domaines dans leurs environs, sauf à les maintenir en production si ce sont des propriétés agricoles, forestières, pastorales, vignobles, etc... jusqu'à ce que les nécessités du développement de la ville en rendent l'aménagement nécessaire. Vienne vient de le faire également; la ville a commencé de se créer une ceinture de promenades et de bois à laquelle elle consacra, en vingt ans, cinquante millions de couronnes.

Jean Claude Nicolas Forestier

Extrait du "Rapport des réserves à constituer au dedans et aux abords des villes capitales du Maroc" Rédigé en décembre 1913.
Présenté par Bénédicte Leclerc et Salvador Tarragò et Cid. Editions Norma, Paris, 1997.



TEXTES DE CLASSEMENT

Dahir du 20 Joumada I 1338 (11 février 1920) portant classement d'une zone de protection le long d'une partie des remparts de Rabat

Louange à Dieu Seul !

(Grand Sceau de Moulay Youssef).

A Nos Serviteurs intègres, les Gouverneurs et Caïds de Notre Empire Fortuné, ainsi qu'à Nos Sujets ;

Que l'on sache par les présentes - puisse Dieu Très Haut en illustrer la teneur ;

Que Notre Majesté Chérifienne ;

Vu les Dahirs des 17 Rebia I 1332 (13 février 1914) et 6 Rebia II 1334 (11 février 1916), relatifs à la protection des lieux entourant les monuments et sites,

Vu les arrêtés viziriels des 14 kaâda 1332 (5 octobre 1914) et 7 Rebia II 1334 (12 février 1916) ouvrant une enquête relative au classement d'une zone de protection le long d'une partie des remparts de Rabat;

Vu la demande formulée par le Chef du Service des Antiquités, Beaux-Arts et Monuments Historiques ;

Sur la proposition de Notre Grand Vizir,

A décidé ce qui suit :

Article premier :

Sont classées comme zones de protection, de servitude ou de non aedificandi, le long des anciennes murailles situées à Rabat, entre Bab el Had et Bab Rouah, à la gauche d'un observateur tourné vers Bab Rouah :

1. Une zone, dite non aedificandi (hérim), s'étendant sur une largeur de six mètres à compter du nu des remparts ;
2. Une zone de servitude d'une largeur supplémentaire de 24 mètres à compter des limites de la précédente ;
3. A la droite d'un observateur tourné vers Bab Rouah : Une zone de protection non aedificandi s'étendant du nu des remparts jusqu'au premier chemin longeant les fortifications.

Article deuxième :

A. Il sera interdit :

1. Sur la zone non aedificandi de 6 mètres d'élever quelque construction que ce soit ;
2. Sur la zone de servitude, d'élever toute construction d'une hauteur supérieure au dessus des remparts.

B. Dans la zone de protection et non aedificandi située à droite, aucune modification, de quelque nature que ce soit, ne pourra être apportée à l'aspect des lieux sans autorisation et autrement que sous la surveillance du directeur du Service des Antiquités, Beaux-Arts et Monuments Historiques, conformément à l'article 8 du dahir du 13 février 1914.

Article troisième :

Toute construction élevée dans la zone de servitude de 24 mètres devra avoir été approuvée, en projet, par le Service des Antiquités, Beaux-arts et Monuments Historiques

Fait à Rabat, le 20 Joumada I 1338
(11 février 1920)

Dahir du 16 Rebia II 1363 (10 avril 1944) portant classement comme monuments historiques des vestiges de la Qasba des Oudaya à Rabat

Par Dahir du 16 Rebia II 1363 (10 avril 1944) ont été classés comme monuments historiques, tels qu'ils sont figurés sur le plan d'ensemble n°1 et sur les plans de détail portant les n° 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11,13,14,16 et 18, annexés à l'original de l'Arrêté Viziriel du 9 Rebia II 1362 (14 avril 1943) ordonnant une enquête en vue dudit classement les vestiges de la Qasba des Oudaya, à Rabat, ci-après désignés :

1. L'enceinte de la Kasba, comprenant la porte monumentale, les autres portes, les fortifications et leurs annexes, remparts, tours, bastions, etc. figurée en noir sur le plan d'ensemble ;
2. Le mur intérieur almohade ;
3. La Sqala située au nord-ouest ;
4. La plate-forme du sémaphore, ses souterrains et vestiges apparents au niveau du sol ;
5. L'entrepôt de Moulay Yezid ;
6. Les souterrains à usage de cave au sous-sol des propriétés Legard (Dar Baraka) et Archieri ;
7. Le borj circulaire, dit "Tour des pilotes ou bastion de l'embouchure" ;
8. La m'doura ;
9. Le heri, près de la tour des pirates, les ruines voisines et le départ de l'escalier des pirates;
10. Les souterrains sis-au dessous de la maison en ruine de Si el Hadj Thami el Glaoui, Pacha de Marrakech, et le chaînage du mur nord de cette maison ;
11. L'escalier couvert ;
12. Les restes d'un mur (chaînage d'angle), rue Jemda, à 14m 20 de l'angle de l'impasse ;
13. Les ruines à l'angle de la rue Bazzou et d'une impasse près de la propriété Liouville ;
14. Les restes d'une grande porte dans l'impasse débouchant rue des Oulad-Ahmta ;
15. Les bâtiments du musée et le jardin andalou ;
16. Un magasin rectangulaire accolé à l'intérieur du mur d'enceinte, à l'angle sud du jardin ;
17. Un autre magasin rectangulaire, accolé à l'extérieur du mur d'enceinte, sur la place du Souk-el-Ghzel ;
18. Les vestiges d'un ancien mur, place du Souk-el Ghzel ;
19. Un pan de mur en pisé près de la porte monumentale, à l'intérieur de l'enceinte.

Le Dahir du 11 Rejeb 1332 (6 juin 1914) classant certaines parties de la Qasba des Oudaya, à Rabat, est abrogé.

**Arrêté Viziriel du 7 Joumada I 1373 (13 janvier 1954)
portant classement du site de l'embouchure du Bou-regreg - Rabat**

Le Grand Vizir,
En Conseil Restreint,
Vu le Dahir du 11 Chaâbane 1364 (21 juillet 1945) relatif à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité et à la protection des villes anciennes et des architectures régionales, et en particulier ses titres premier et second ;
Vu l'Arrêté du Directeur de l'Instruction Publique de 23 janvier 1953 ordonnant une enquête en vue du classement du site de l'embouchure de Bou-Regreg ;
Vu les résultats de l'enquête ;

ARRETE

Article premier :

Est classé le site de l'embouchure du Bou-Regreg.

Article deuxième :

Le classement a pour effet de créer :

1. Une zone de servitude non aedificandi figurée sur le plan par des zones teintées en rouge et en jaune ;
2. Une zone de servitude non altius tollendi de 8 mètres figurée sur le plan par des zones teintées en bleu et vert hachuré de jaune ;
3. Une zone de servitude non altius tollendi de 5 mètres figurée sur le plan par des zones teintées en vert et bleu hachuré de jaune.

**Arrêté Viziriel du 21 Hija 1374 (10 août 1955)
portant classement de la Mosquée dite "Jamaâ Mouline" à Rabat**

Le Grand Vizir,
En Conseil Restreint,
Vu le Dahir du 11 Chaâbane 1364 (21 juillet 1945) relatif à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité, et à la protection des villes anciennes et des architectures régionales ;
Vu l'Arrêté Viziriel du 9 Moharrem 1374 (8 septembre 1954) ordonnant une enquête en vue du classement de la Mosquée dite "Jamaâ Mouline" à Rabat ;
Vu les résultats de l'enquête ;

ARRETE

Article premier :

Sont classés la mosquée dite "jamaâ Mouline", à Rabat, et le jardin qui l'entoure, tels qu'ils sont définis par l'arrêté viziriel susvisé du 9 Moharrem 1374 (8 septembre 1954) et le plan y annexé.

Article deuxième:

La mosquée et le jardin attenants sont soumis aux servitudes définies par l'arrêté viziriel susvisé du 9 Moharrem 1374 (8 septembre 1954).

Mohamed EL MOKRI

Fait à Rabat, le 21 Hija 1374(10 août 1955)

**Arrêté du Ministre des Affaires Culturelles n° 503-91 du 1^{er} Ramadan 1412
(6 mars 1992) prononçant l'inscription du site du Jardin d'Essais de la Préfecture
de Rabat**

Le Ministre des Affaires Culturelles,

Vu la loi n° 22-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquités, promulguée par le dahir n° 1-80-341 du 17 Safar 1401 (25 décembre 1980) ;

Vu le Décret N° 2-81-25 du 23 Hija 1401 (22 octobre 1981) pris pour l'application de la loi n° 22-80 susvisée ;

Sur proposition du Directeur de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;

Après avis de la commission prévue par l'article 3 du Décret n° 2-81-25 du 25 Hija 1401 (22 octobre 1981) susvisée, réunie en date du 12 Joumada I 1412 (20 novembre 1991).

DECRETE

Article premier :

Est prononcée, conformément aux dispositions de l'article 4 du Décret N' 2-81-25 susvisé, l'inscription du site du Jardin d'Essais de la préfecture de Rabat tel qu'il est délimité par les points A.B.C.D.E.F.G.H. et A'. B'. C'. D'. E'. F'. G'. H'. I' et le liséré rouge, indiqués sur le plan (échelle 1/1000) annexé à l'original du présent arrêté ainsi que sont inscrits les arbres, arbustes et plantes relevés sur les plans (échelle 1/500) également joints à l'original du présent arrêté.

Article deuxième :

Conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°22-80 susvisée, le site du Jardin d'Essais de la Préfecture de Rabat ne peut être dénaturé, restauré ou modifié ainsi qu'aucun arbre ou arbuste ou plante, relevé, sur les plans visés à l'article qui précède, ne pourra être détruit ou transplanté sans qu'avis n'en ait été donné au Ministre chargé des Affaires Culturelles, six mois au moins avant la date prévue pour le commencement des travaux.

Cependant le service responsable du Jardin d'Essais est autorisé à entreprendre tous les travaux d'exploitation, de régénération d'entretien et de restauration s'inscrivant dans un programme scientifique de jardin botanique.

Article troisième :

L'Inspecteur des Monuments Historiques et des Sites de Rabat est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel.

Mohamed BENAÏSSA

Rabat le 1^{er} Ramadan 1412

(6 mars 1992)

Le Ministre des Affaires Culturelles.



1



2



4



3



5

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fenêtre de couverture	: "Motif floral en zellige" dans le Jardin de la Résidence Générale. Cl. S. Mouline.
Page 4	: Plafond de Majorelle in "Mamounia, Marrakech, Hôtel à l'hôtel de la Mamounia", Editions Atelier 74, Paris, 1987.
Page 6	: Pont du jardin impérial de Kyoto. Cl. S. Moiline.
Page 8	: Rabat, Espaces libres. Plan de Henri Prost. In "L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux" Tome 1er, Delayance, Editeur, Paris, 1932.
Page 10	: Rabat-Salé avant 1913, Plan de Henri Prost. In "L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux" Tome 1er, op., cit.
Page 11	: Croquis d'un abreuvoir in "Architectures de la Méditerranée à travers les croquis d'Albert Laprade", Editions Berger-Levrault, Paris, 1983.
Page 12	: Plan d'aménagement de Rabat, Henri Prost. In "L'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux" Tome1, op., cit.
Page 15	: Croquis d'Albert Laprade. In "Architectures de la Méditerranée à travers les croquis d'Albert Laprade" op., cit.
Page 17	: Plan de Rabat par Henri Prost. Bibliothèque Générale et Archives. Rabat.
Page 19	: "Motif floral en zellige" dans le Jardin de la Résidence Générale. Cl. S. Mouline.
Page 20	: Vue aérienne zénithale de Rabat. Aviation, Topographie, Photogrammétrie et Etudes (A. T. P. E)
Page 22	: Vue aérienne zénithale du Jardin d'Essais. A. T. P. E.
Page 23	: Perspective centrale du Jardin d'Essais. Bibliothèque Générale et Archives. Rabat.
Page 25	: Plan du Jardin d'Essais dressé par J. C. N. Forestier en 1918. Bibliothèque Générale et Archives. Rabat.
Page 26	: Croquis d'un pavillon de l'Aguedal. In "Architectures de la Méditerranée à travers les croquis d'Albert Laprade" op., cit.
Page 27	: Le Jardin d'Essai en 1924. Bibliothèque Générale et Archives. Rabat. : 1 : Vue aérienne oblique de la partie haute du Jardin d'Essais et de son environnement. 2 : Les carrés du Jardin d'Essai en cours de plantation.
Page 29	: Ambiances actuelles du Jardin d'Essai. Cl. de M. Nachef.
Page 30	: Vue aérienne zénithale du Jardin du Belvédère. A. T. P. E.
Page 31	: Fontaine et mail central du Jardin du Belvédère. Cl. de M. Nachef.
Page 33	1 : Plan d'aménagement de l'ancien terrain de la Foire. Bibliothèque Générale et Archives. Rabat. 2 : Le Général Lyautey recevant le Sultan Moulay Youssef pour l'inauguration de la foire de Rabat en 1917. Revue "France-Maroc", n° 11 du 15/11/1917.
Page 34	: Vues générales de la foire de 1917. Bibliothèque Générale et Archives. Rabat.
Page 35	: Ambiances actuelles du Jardin du Belvédère. Cl. M. Nachef.
Page 36	: Vue aérienne zénithale du Jardin Triangle de Vue. A. T. P. E
Page 37	: Vue plongeante sur le Jardin du Triangle de Vue. Cl. S. Mouline.
Page 39	: Plan aquarellé du Jardin du Triangle de Vue dressé par Marcel Zaborsky. Bibliothèque Générale et Archives. Rabat.
Page 41	: Anciennes photographies du Jardin du Triangle de Vue. Bibliothèque Générale et Archives. Rabat. 1 : Entrée principale du Jardin du Triangle de Vue 2 : Mail central du Jardin du Triangle de Vue 3 : Pergola couverte de Bougainvilliers 4 : Allée sinueuse aux haies rigoureusement taillées 5 : Jamaâ Moulina 6 : Alignement de Ficus et clôture du Jardin du Triangle de vue
Page 43	: Ambiances actuelles du Jardin du Triangle de Vue. Cl. M. Nachef
Page 44	: Vue aérienne zénithale des Jardins de la Résidence. A. T. P. E.
Page 45	: La Résidence Générale et ses jardins. In "Repères de la Mémoire, Rabat". 1998. Ministère de l'Habitat.
Page 47	: Plan de la Résidence Générale et du quartier des Ministères. In "Repères de la Mémoire, Rabat." op., cit.
Page 49	: Ambiances des Jardins de la Résidence générale. Cl. Saïd Mouline. 1 : Façade principale de la Résidence Générale Française 2 : Vue plongeante sur les Jardins de la Résidence Générale Française.
Page 50	: Anciennes vues aériennes obliques des jardins de la Résidence. In "Repères de la mémoire, Rabat", op., cit.
Page 51, 51 bis	: Vue panoramique des jardins de la Résidence et de la médina. Bibliothèque Générale et Archives. Rabat.

- Page 51 ter** : La Résidence en miroir. Cl. S. Mouline.
- Page 52** : Vue aérienne zénithale du Jardin des Oudaya. A. T. P. E.
- Page 53** : Tour des Pirates et Vasque centrale du Jardin des Oudaya. Cl. M. Nachef
- Page 55** : Plan du Jardin et du Musée des Oudaya. Numérisé, vectorisé et traité au sein de la Direction de l'Architecture.
- Page 56** : Croquis de la porte et remparts de la Qasba des Oudaya. In "Architectures de la Méditerranée à travers les croquis d'Albert Laprade", op., cit.
- Page 57** : Anciennes ambiances du Jardin des Oudaya. Direction du Patrimoine, Ministère de la Culture.
- Page 59** : Ambiances actuelles du Jardin des Oudaya. Cl. M. Nachef
- Page 60** : Vue aérienne zénithale du site du Chella. A. T. P. E.
- Page 61** : Minaret de la Mosquée Mérinide au Jardin du Chella. Cl. E. Revault.
- Page 63** : Plan du site du Chella. Numérisé, vectorisé et traité au sein de la Direction de l'Architecture.
- Page 64** : Croquis de la mosquée près de bab Chella, face côté sud sur le jardin d'orangers. In "Architectures de la Méditerranée à travers les croquis d'Albert Laprade", op., cit.
- Page 65** : Anciennes ambiances du site du Chella. Direction du Patrimoine, Ministère de la Culture.
- Page 66** : Conte récit et mimé par Touria Jebrane (de dos) dans le site archéologique du Chella. Cl. S. Mouline.
- Page 67** : Ambiances actuelles du site du Chella. Cl. E. Revault et S. Mouline.
- 1 : Porte d'entrée de Chella
- 2 : Vue globale extérieure de Chella
- 3 : Stèle funéraire et cigognes
- 4 : Détail décoratif de la porte
- Page 68** : Vue aérienne zénithale des Jardins de la Mamounia. A. T. P. E.
- Page 69** : Croquis des Jardins de la Mamounia. In "Architectures de la Méditerranée à travers les croquis d'Albert Laprade", op., cit.
- Page 70** : Pavillon dans les orangeries de Rabat. In "Architectures de la Méditerranée à travers les croquis d'Albert Laprade" op., cit.
- Page 71** : Plan des Jardins de la Mamounia. Bibliothèque Générale et Archives. Rabat.
- Page 73** : Anciennes ambiances des Jardins de la Mamounia
- 1,2,5 et 6 : Le Jardin de la Mamounia dans les années 1960. Direction du Patrimoine, Ministère de la Culture.
- 3 et 4 : Pavillon de la Musique. In "Le visage français du Maroc", Léandre Vaillat, Horizons de France, Paris, 1932.
- Page 75** : Détail de la décoration en mosaïque d'un banc du parc Güell à Barcelone. In "Antoni Gaudi", Editions Taschen, 1992.
- Page 76** : Elévation Sud-Ouest de l'Alhambra. In "Los jardines de Granada", Francisco Prieto-Moreno, Editions Artes de Espana, Madrid, 1983.
- Page 77** : Vue aérienne oblique des Jardins de l'Alhambra. In "Aramco World"
- Page 78** : Vue générale des Jardins du Partal. L'Alhambra et le Généralife. In "Los jardines de Granada", op., cit.
- Page 79** : Vue du Généralife. In "Los jardines de Granada", op., cit.
- Page 81** : Perspective des Jardins du Généralife. In "Los jardines de Granada", op., cit.
- Page 82** : Pavement floral au Généralife. In "Los jardines de Granada", op., cit.
- Page 83** : Généralife avant et après restauration. In "Los jardines de Granada", op., cit.
- 1 : Plan du Jardin du Généralife avant restauration.
- 2 : Perspective cavalière du Jardin du Généralife.
- Page 85 et 86** : Plan du parc de Versailles fait par Le Pautre, 1710. Le trident versaillais. Collection de l'Établissement Public du Château et des Jardins de Versailles..
- Page 87** : Ambiances du parc de Versailles. In "L'architecture des jardins en Europe", Editions Taschen, Köln, 1990.
- Page 89** : Entrée du Parc Güell. In "Antoni Gaudi" op., cit.
- Page 90** : Détails de la décoration en mosaïque d'un banc du parc Güell. In "Antoni Gaudi", op., cit.
- Page 91** : Ambiances du Parc Güell. "Antoni Gaudi". Ibid.
- 1 : Élément du toit de la conciergerie dont le sommet est couronné d'une "amanite mouchetée"
- 2 : Banc composé de débris multicolores de carreaux et de morceaux de verres.
- 3 : Allée bordée de palmiers menant au portail du fond du parc.
- 5 : Toit du portique supporté par des colonnes doriques.
- 4, 6 et 7 : Chemin de promenade avec colonnes obliques et spirales.

- Pages 92 et 93** : Ambiances du Parc du Thabor, à Rennes. Cl. M. Tita.
- page 94** : Jardin Impérial. In "Pekin-Ville de traditions", Edition Espéranto de Chine, Pékin, 1996.
- Page 95** : Jardins de Chine. In "Pekin-Ville de traditions", op., cit.
- 1 : Le labyrinthe aux dix mille fleurs.
 - 2 : Le pavillon du parfum de Bouddha
 - 3 : Le double kiosque de la longévité
 - 4 : Le jardin du bateau décoré
- Page 97** : Jardins Japonais, In "L'art des jardins japonais", Editions Gründ, Paris, 1981.
- 1 : Détails d'une peinture sur paravent du XIIIème siècle.
 - 2 : Composition : pierres, arbres et buissons, Kyoto.
 - 3 : Pavillon du Thé, jardin Ritsurin, Takamatsu.
 - 4 : Le pavillon d'or, Kyoto.
 - 5 : Pavillon du Thé.
- Page 99** : Ambiances du Jardin des Magiciens. In "Le Jardin des Magiciens". Mosaicultures Internationales, Montréal 2001.
- 1 : Deux Dragons jouent avec la perle. Shanghai, Chine.
 - 2 : A la gloire des jardins. Montage en démonstration.
 - 3 : Parterre de broderie de Liger
 - 4 : Le Petit Prince sur sa planète.
 - 5 : La Licorne
- Page 100** : Terrasses d'eau dans le jardin de Blenheim, In "L'architecture des jardins en Europe", Editions Taschen, Köln, 1990.
- Page 101** : Jardins anglais, In "L'architecture des jardins en Europe", op., cit.
- 1 : Lac du parc aménagé par Brown, dans le jardin de Blenheim.
 - 2 et 3 : Ambiances du jardin Chatsworth
 - 4 : Vue sur le temple d'Apollon
- Page 102** : Jardins d'eau, In "Magie de l'eau", Anthony Archer-Wills, Editions Gründ, Paris, 2000.
- 1 : Falling water
 - 2 : Cascade
 - 3 : Vague de brume
- Page 103** : Jardins d'eau, In "Magie de l'eau", op., cit.
- 1 : Jets d'eau en ombrelle
 - 2 : Jeu de jets d'eau sur galets
- Page 105** : Landscape from a Poetic Anthology, Iran, dated A.H. Muharram 801 (1398). In "Timour and the princely vision. Thomas W. Lentz and Glenn D. Loowry. Los Angeles County Museum of Art and Arthur M. Sackler Gallery. Los Angeles, 1989.
- Page 106** : Kiosque au bord d'une réserve d'eau, 1916. In "Architectures de la Méditerranée à travers les croquis d'Albert Laprade" op., cit.
- Page 107** : Croquis du Palais de Sa Majesté le Sultan à Casablanca, Maroc. In "Architectures de la Méditerranée à travers les croquis d'Albert Laprade" op., cit.
- Page 110** : Croquis d'une maison avec loge face au midi et tournant le dos à la mer. In "Architectures de la Méditerranée à travers les croquis d'Albert Laprade" op., cit.
- Page 119** : Jean Claude Nicolas Forestier. In "Grandes villes et systèmes de parcs". Edition originale en 1908, Présenté par Bénédicte Leclerc et Salvador Tarragò i Cid. Editions Norma, 1997.
- Page 124** : Patchwork de motifs floraux et calligraphiques
- 1 : Tympan en céramique d'Iznik datant de 1573.
 - 2 : Panneau de revêtement en céramique silicieuse à décor peint. Turquie, Iznik, 16^{ème}.
 - 3 : Fragment d'architecture du Tombeau de Zayn al Mulk, Ispahan, 1480.
 - 4 : Carreau de revêtement en céramique silicieuse à décor peint. Turquie, Iznik, 16^{ème}.
 - 5 : Carreau de revêtement en céramique silicieuse à décor peint. Turquie, Iznik, 16^{ème}.
- Page 129** : Détail de la décoration en mosaïque d'un banc du Parc Güell. In "Antoni Gaudi". Ibid.

REMERCIEMENTS

abdallah aït saleh, mohamed akazaf, catherine amahane, asmae amine, fatima aznag
loubna bafta, najib benchekroun, marion berthoud, fatima bouazza, saâdia boulhane,
hassan el mansouri juan goytisolo, hubert hastier, touria jebrane, ahmed laaguez, has-
san lagssibi, saâdia lazreq, michel nachef, haj mohammad ouzzaouit, yamna rami,
mohamed senhaji, loubna tahiri, ahmed tawfiq, ouidad tebbae, hamid triki.



Publié par la Direction de l'Architecture
Ministère délégué auprès du Premier Ministre
chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme
Rabat - Maroc

Dossier établi par :
Hind Benameur, Réda Guennoun, Soraya Khalil,
Manal Marcil, Mohammed Tita
Coordination éditoriale :
Hind Benameur, Réda Guennoun, Mohammed Tita
Sous la direction de Saïd Mouline

Dépôt légal n°2002/1131
ISBN 9954-401-49-0

Impression : Editions Okad. 2003
Rabat - Maroc

Toute reproduction, par tous procédés actuels ou futurs, connus ou inconnus, est vivement recommandée.